

LE FEDERALISTE

revue de politique

*Espérer le maintien de l'harmonie parmi
plusieurs Etats indépendants et voisins
ce serait perdre de vue le cours uniforme
des événements humains et aller contre
l'expérience des siècles.*

Hamilton, The Federalist



LE FEDERALISTE

revue de politique

Directeur: Mario Albertini

Le Fédéraliste est la revue d'un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen. Sa base théorique particulière est la demystification de la justification idéologique des Etats souverains (la nation). Sa base pratique actuelle est la tentative de déplacer la lutte politique des domaines nationaux au champ supranational. *Le Fédéraliste* se propose d'étudier le sens du cours de l'histoire, les aspects du processus du pouvoir, la situation des cadres conceptuels de la connaissance politique, dans le but de rendre possible une action politique autonome. *Le Fédéraliste* est jumelé avec *Der Foederalist*, de Frankfurt, que dirige Claus Schöndube. Il a été publié pendant trois ans en italien. Pour ne pas limiter ses lecteurs aux seuls Italiens et pour tenir la promesse faite dès le départ, il sort maintenant en français et compte sortir plus tard en anglais. Il vit grâce aux abonnements et à la publicité. A la fin de chaque année est publié le bilan.



Quatre numéros par an

Le numéro 3 NF - 300 l. Abonnement de soutien 25 NF - 2500 l.
Abonnement 10 NF - 1000 l. Abonnement méritoire 50 NF - 5000 l.

Direction et Administration: Corso Cavour 16, Pavia - CCP. n. 3/38688
Rédaction milanaise: Via Pietro Mascagni 6, Milano. *Rédaction lyonnaise:*
B. Lesfargues, 324 rue Garibaldi, Lyon 7 - CCP. n. 5654-32, Lyon.

TABLE DES MATIERES*

MARIO ALBERTINI, *Qu'est-ce que le fédéralisme?* . Pag. 3

LES PROBLEMES DE L'ACTION

Le IX^e Congrès du Mouvement Fédéraliste Européen: introduction et documents.

<i>Introduction</i>	»	28
<i>Documents</i>	»	46

LES LIVRES

L. Armand, M. Drancourt, <i>Plaidoyer pour l'avenir</i> (a. c.)	»	112
E. Kuby, <i>Alles im Eimer</i> (s. g.)	»	114
A. Clement, H. Buchheim, L. Dehio, T. Schieder, K. Buchheim, <i>Gibt es ein deutsches Geschichtsbild?</i> (a. c.)	»	116
R. Sainz de Varanda, <i>Les Espagnols devant l'Europe</i> (a. c. b.)	»	118

LES DOCUMENTS

<i>Compte rendu de la revue pour l'année 1961</i>	»	121
---	---	-----

* Les textes relatifs au Congrès de Lyon, que nous avons estimé devoir publier, soit à titre de documentation historique, soit pour permettre un examen critique de l'action fédéraliste, tiennent une grande place dans ce numéro. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pu publier qu'une partie des rubriques habituelles.

Qu'est-ce que le fédéralisme?

MARIO ALBERTINI

1. — *La confusion des significations.*

Un volume d'essais sur le fédéralisme, paru il y a quelques années¹, confirme à nouveau la nécessité de mettre un peu d'ordre dans ce domaine, qui est encore extrêmement confus. Par le mot *fédéralisme*, on entend, aujourd'hui, les choses les plus disparates: de sorte que, alors qu'il est facile et évident de dire que le fédéralisme est la doctrine de l'Etat fédéral, c'est-à-dire d'un type particulier d'organisation politique, il est moins facile d'établir s'il peut être même autre chose, et comprendre pourquoi, dans le volume cité, on trouve des essais qui traitent du « fédéralisme » dans la politique intérieure et dans la politique internationale, dans la Grèce classique, dans les grands courants historiques de la pensée politique européenne, ou même dans la nature humaine. Dans ces essais, le fédéralisme évidemment n'est pas entendu comme une conception d'un type d'Etat parce que le contexte est à la fois la sociologie, le droit ou la philosophie, et non seulement la science de la politique; et parce que l'on parle même de l'existence de *doses* de « fédéralisme » pour chacun de ces domaines, ainsi que dans l'évolution historique des idées politiques. Ce qui implique nier que le fédéralisme correspond à un type particulier d'organisation de l'Etat, parce que l'on devrait alors constater simplement, par exemple, que ni dans la Grèce classique, ni dans l'Europe moderne (sauf pour la Suisse), n'existe le fédéralisme.

Par conséquent la question de l'usage des mots *fédération*, *fédéralisme*, etc., est préjudicielle. Naturellement, il ne s'agit pas seulement de faire une liste des différentes significations de ces mots. Il s'agit, au contraire, de se rendre compte si, parmi ces significations, il y en a qui soient spécifiques et importants. Dans son acception générique, le mot *fédération* n'est guère plus qu'un synonyme d'*association*. Par conséquent il est un moyen

(¹) C.E.E.S., *Le fédéralisme*, Presses Universitaires de France, Paris, 1956. Recueil de cours dans le cadre des Centres d'Etudes supérieures spécialisées. A cause de cela il constitue un test de la situation de la culture universitaire française — et indirectement européenne — sur le fédéralisme. D'où son importance.

pour une classification qui ne concerne pas la science politique; étant chaque fait politique un fait d'association, l'intelligence de la politique exige l'identification des types d'association, et pas du simple fait de s'associer. Il faut donc justement rechercher s'il existe des significations importantes et spécifiques. La question a ici un sens précis. Dans cette perspective, si un mot ne classe pas un objet ou une méthode bien distincts d'autres objets ou méthodes, non seulement il n'a aucune utilité, mais encore il est nuisible, parce qu'il oriente la pensée d'une façon indéterminée, et la dirige vers un objet ou une méthode qui, n'étant pas définis, peuvent être confondus avec d'autres objets ou méthodes. Pour pouvoir s'orienter dans la foule d'objets et de méthodes qui encombrant la vie politique et culturelle avec le mot « fédéralisme », et qui, en particulier, nous sont implicitement proposés dans les essais cités un *approach* clairement formulé afin de suivre le fil conducteur de la question est donc nécessaire.

2. — *Un précédent historique.*

Afin de délimiter rigoureusement cette discussion, je crois qu'il est utile de partir d'un fait historique, et de la constatation de sa nature. Comme on le sait, de 1778 à 1788, l'Union des Etats nord-américains se basa sur les *Articles of Confederation*. En 1788, l'Union changea ces institutions et institua celles qui existent encore aujourd'hui. L'organe de l'association de 1778 était un Congrès composé de délégués des Etats, qui pouvaient être révoqués à n'importe quel moment par les Etats qui les avaient nommés. Formellement le Congrès avait de vastes attributions: guerre, relations internationales, traités, levée de l'armée, organisation de la flotte. Mais il ne possédait ni véritables organes exécutifs, ni organes judiciaires. Il pouvait décréter la levée de l'armée, mais le recrutement des soldats était aux mains des Etats; il pouvait administrer un fond commun, mais qui pouvait voter et prélever les impôts étaient les Etats. Le Congrès pouvait donc fixer les quotes-parts d'hommes et d'argent; mais pour les obtenir il devait les demander aux Etats. Avec une telle organisation commune, pendant la guerre il se passa que « les Etats qui se trouvaient près du front, poussés par l'instinct de conservation, accomplirent des efforts prodigieux, supérieurs même à leurs propres possibilités, afin de pouvoir fournir les quotes-parts qui leur avaient été assignées; alors que les Etats éloignés furent, dans la majeure partie, aussi négligents que les premiers

avaient été diligents »². La solidarité fit défaut tant pour la mise à disposition de soldats que pour la remise en argent. Après la fin de la guerre, lorsque l'incitation à la solidarité provoquée par l'offensive de l'armée ennemie vint à manquer, la situation, naturellement, empira. En 1787, aucun Etat n'avait encore payé les quotes-parts de l'année précédente: l'union était en train de se désagréger parce qu'elle était fondée, comme le dit Washington, sur le sable.

Pendant toute la durée du Congrès continental on fit plusieurs tentatives pour donner une solution à cette crise. Mais cette solution ne vint pas du Congrès, parce que celui-ci était composé par les délégués des législatures des Etats, c'est-à-dire par des hommes politiques qui subissaient fatalement la poussée des organes dans lesquels se cristallisaient les intérêts des Etats. La solution vint de la Convention d'Annapolis, qui décida de convoquer la Convention de Philadelphie, qui fut une véritable Constituante parce qu'elle fonda une Constitution totalement nouvelle.

Il convient d'examiner les positions qui s'affrontèrent dans la Convention de Philadelphie. Selon une façon de voir très répandue, Mathiot dit que l'assemblée était divisée en trois courants, suivant les trois solutions proposées pour résoudre la crise. Le courant des nationalistes, partisans d'un gouvernement unitaire; celui des fédéralistes, partisans du renforcement des *Articles of Confederation*, et celui des unionistes, partisans de la position intermédiaire³. En effet, au commencement de cette extraordinaire aventure, les hommes et les projets pourraient être indiqués à peu près par ces noms, tenant compte du fait qu'une classification est toujours schématique et perd donc quelque chose de la singularité du fait historique, si, dans ce cas, la déformation de la réalité historique ne se trouvait pas justement dans la classification tirée des solutions prospectées initialement. En l'acceptant, on perdrait de vue la nature politique de la Convention, qui dut affronter et discuter un problème qui n'avait jamais été résolu jusqu'alors: le problème de l'organisation d'un véritable pouvoir politique commun sur le territoire de treize Etats pratiquement séparés, en maintenant les Etats et en réalisant l'unité. Ce n'est pas casuellement que le protagoniste le plus conscient de ces faits, Alexander Hamilton, se trouva au départ sur une position « nationaliste », c'est-à-dire partisan d'un gouvernement fort et unitaire. Parce que tel était l'objectif à atteindre.

(²) ALEXANDER HAMILTON, JAMES MADISON, JOHN JAY, *The Federalist* (citations de l'édition de Max Beloff, Blackwell, Oxford, 1948).

(³) *Le fédéralisme*, op. cit., pp. 248-9.

Mais ceci complique les choses. Pour comprendre et discuter le fédéralisme, il faut se rendre compte qu'avant 1788, il n'y eut jamais ni réalité politique, ni formule institutionnelle, d'une Union d'Etats dotée d'un pouvoir commun efficace. En conséquence les dénominations des courants de Philadelphie ne doivent pas être tirés d'un moment historique, celui de l'ouverture de la Convention, dans lequel le schéma fédéraliste n'existait pas; mais elles doivent être référées au moment auquel celui-ci fut élaboré, et commença donc à vivre dans la réalité politique et dans la conscience de quelques hommes. Nous avons un document extrêmement important pour prouver le caractère de ce fait historique: le *Federalist*. En l'étudiant, on constate que Hamilton, l'homme qui eut une conscience aiguë de la nature du problème à résoudre, fut également celui qui eut plus clairement conscience du fait institutionnel survenu. Un court examen du *Federalist* de ce point de vue, s'impose. Cet examen accompli, ce qui permettra d'évaluer s'il y a et ce qu'est l'objet précis auquel il convient de laisser le nom de fédération, on pourra revenir au problème de la nature du fédéralisme.

3. — Le « *buongoverno* » selon Hamilton.

La participation de Hamilton à la Convention de Philadelphie fut caractérisée par une violente prise de position en faveur d'un Etat totalement unitaire et d'un gouvernement fort. Il proposa une assemblée populaire ayant une durée triennale, un Sénat élu à vie par des électeurs choisis au besoin par le peuple, un gouverneur élu à vie par les électeurs mêmes du Sénat. Dans le projet de H., il n'y avait pas de place pour l'autonomie des Etats. Leurs lois auraient du être totalement annulées chaque fois qu'un contraste se serait présenté avec les lois de l'Union. Afin de garantir la possibilité de les rendre nulles, les gouverneurs des Etats devaient posséder le droit de veto sur les législatures. Et pour garantir la fidélité des gouverneurs envers l'Union, H. proposait qu'ils fussent nommés par le gouverneur des Etats-Unis.

De cette façon Hamilton qui, face à un but, pesait toujours les moyens, garantissait la solidité de l'Union. Mais il jetait par dessus bord l'autonomie des Etats. Naturellement son projet ne fut pas pris comme base de discussion et H., revenu à Philadelphie pendant les derniers jours, soutint le compromis qui sortait alors de la Convention, et prit ensuite l'initiative d'écrire avec James Madison et John Jay le *Federalist* afin de le défendre dans la difficile lutte politique de la ratification. Ceci ne suffit pas à effacer la légende d'un H. monarchique, légende due aussi

à sa prise de position à Philadelphie. En vérité, comme Aldo Garosci le démontre avec une efficacité persuasive, la préoccupation de H. était tout autre⁴. Il était poussé par une pensée dominante, celle d'un gouvernement fort capable d'assurer la circulation de la liberté. « L'énergie dans l'exécutif est un caractère-guide dans la définition du *buongoverno*, dira-t-il dans le *Federalist*, en polémique, justement, avec ceux qui identifiaient un gouvernement faible avec la démocratie. Pour H. il ne fait aucun doute qu'un gouvernement faible ne signifie pas démocratie mais « mauvais gouvernement ». Il est même prouvé⁵ qu'il pensait que le système représentatif pur court le risque de la tyrannie d'aucuns ou de la démagogie du grand nombre, formes de gouvernement non seulement oppressives, mais aussi instables, faibles. Pour cette raison, il pensait nécessaire de mettre un « frein » entre le pouvoir du petit nombre et celui du grand nombre, un monarque.

Dans son inspiration fondamentale, la pensée de Hamilton était la pensée classique de Polybe, du gouvernement mixte où le principe monarchique, l'aristocratique et le démocratique, se fondent dans un système articulé tendant à empêcher la dégénération tyrannique des petits groupes et celle démagogique de la multitude, dans la leçon moderne de Montesquieu, largement diffusée par les *Commentaires* de Blackstone. Voilà le Hamilton monarchique. Suivant la façon de voir en question, le système monarchique anglais établissait la liberté du système représentatif. L'admiration de H. pour la monarchie anglaise est l'admiration pour cette fonction politique, qu'il chercha à réaliser en proposant le magistrat à vie. Accusé d'esprit monarchique, il réagit en niant que le magistrat qu'il proposait fût tyrannique parce que monarque. En réalité, accusateurs et accusé parlaient deux langages différents. L'accusé, soucieux des moyens et des fonctions politiques, ne pouvait être influencé, comme les accusateurs, par les reflets provoqués par l'auréole émotive du nom « monarque ». Avec raison, il avait en vue des fonctions politiques. C'est pourquoi il dit: « Monarque est un terme indéfini. Il ne désigne ni le grade ni la fonction du pouvoir ». Non à tort, pour le moins sur le plan théorique, il prétendait un jugement sur la chose: le grade et la fonction d'un pouvoir dans le contexte d'autres pouvoirs; et non sur le nom.

(4) ALDO GAROSCI, *Il pensiero politico degli autori del Federalist*, Comunità, Milan, 1954, p. 205-206.

(5) *Records of the Federal Convention of 1788*, publié par Max Farrand, N. Haven, 1911; I, 187-9.

4. — Le « *buongoverno* » et la constitution fédérale américaine.

L'allusion à l'état d'âme de Hamilton à Philadelphie nous éclaire pour une juste interprétation du *Federalist* et du caractère de la fondation constituante. On devra tenir compte de ce fait: depuis longtemps, H. s'était posé le problème de la crise des *Articles of Confederation*, donc sa pensée politique n'était pas guidée par la préoccupation principalement théorique de la conception du « bon gouvernement ». Au contraire, H. voulait se servir d'une théorie du « bon gouvernement » pour résoudre le problème pratique affronté par la Convention de Philadelphie, que lui-même avait efficacement contribué à convoquer. Toutefois, le fait que justement à Philadelphie H. ait formulé un projet dont il devait connaître l'inacceptabilité, et donc l'inutilité, démontre qu'il ne voyait pas encore, dans ce laps de temps, la solution. Et cela démontre aussi qu'il ne pensait alors pas que la solution, qui était en train d'émerger avec difficulté de la Convention, était adaptée pour résoudre la crise et pour jeter les bases du « bon gouvernement ». Cette condition, qui le mettait en un certain sens en dehors du terrain de la recherche d'un compromis entre les parties, lui fit exposer, plutôt qu'une solution possible du problème sur le tapis, une formule générique de la théorie du « bon gouvernement ». Mais il n'existe aucune raison pour croire que Hamilton ait accepté plus tard le compromis de Philadelphie sous la poussée du mal mineur, parce qu'il aurait dû choisir, sacrifiant ses conceptions, entre l'acceptation ou le rejet du travail de la Convention. Au contraire, on peut démontrer que H. se convainquit que sa préoccupation avait trouvé une juste solution dans le compromis constitutionnel.

Il est facile de trouver une raison au changement d'opinion de Hamilton. A Philadelphie était en train de se formuler une nouvelle conception de l'Etat, et il était fatal que les hommes de la Convention la vissent tout d'abord avec les yeux des conceptions du passé. Cette situation, dans laquelle évidemment se trouvait également H., dissimulait la nouveauté; et pour cette raison, H., qui probablement pensa en un premier moment se trouver en face d'un pur système représentatif, s'isola et s'éloigna de la recherche du compromis, rejoignant pour un instant la libre disponibilité de la recherche pure. Ce fait l'éleva justement à la hauteur du problème théorique de la fondation des bonnes institutions politiques; et il est extrêmement significatif que, de ce point de vue, il ait pu constater que la fondation était advenue. De fait il en comprit immédiatement la signification, comme le prouve le *Federalist*. Pour démontrer cela nous devons encore ne pas perdre de vue, sur l'arrière-plan, la théorie du « bon gouvernement »; et formuler en avance le jugement

sur la vertu des circonstances qui contenaient la solution parce que la fondation du gouvernement fédéral entraîna avec elle, de par la nature même du problème à résoudre, l'introduction du *frein* du simple système représentatif.

Dans les États unitaires purement représentatifs, entre le pouvoir de beaucoup et celui de peu, entre l'investiture et les investis, il n'y a pas de *frein*. Pour ceci il n'y a pas « l'autorité des Pères », l'autorité de la fondation. Il n'y a pas, dans le sens profond du terme, constitution. Dans le système représentatif pur, chaque acte politique est presque fondation à nouveau parce que le mécanisme des décisions politiques du parlement et du gouvernement, et la position elle-même de l'État dans le président électif de la République, sont mis en marche exclusivement par les faibles poussées du présent de la compétition électorale. Cette élimination du passé réduit souvent à un pur schématisme formel la division des pouvoirs parce que le mécanisme qui devrait donner une expression autonome aux diverses sources sociales du pouvoir, ainsi immergé dans le présent pur, n'entraîne que les attitudes superficielles des forces spirituelles politiques et économiques qui soutiennent la vie de l'État. Pour cela le pur système représentatif, faisant prévaloir les attitudes superficielles, tend à écarter du mécanisme des décisions politiques justement la diversité de ces forces sociales, dont la vie profonde va outre aux mouvements éphémères de la conjoncture. Amiel écrit: « L'expérience de chaque homme recommence. Uniquement les institutions deviennent plus sages; elles accumulent l'expérience collective, et pour cette expérience et cette sagesse les hommes soumis aux mêmes règles verront non pas leur nature changer, mais leur comportement se transformer graduellement »⁶. Dans le système représentatif pur, les règles des constitutions se réduisent à de simples expédients pour l'action immédiate parce que, complètement maniées dans le présent et plongées uniquement dans le présent, elles n'ont pas la possibilité de devenir des institutions au sens où l'entend Amiel. Comme l'expérience de chaque homme, elles recommencent continuellement.

Eh bien, ce que Hamilton vit dans le compromis fédéral, fut justement quelque chose qui ne recommençait pas continuellement, donc quelque chose qui garantissait la fondation, parce que allant au-delà du pur mécanisme représentatif. A cause de cela et non à cause d'une opportunité politique de brève durée, il dut changer d'opinion. Deux citations du *Federalist* le prouvent; la première montre que H. avait vu la nouveauté intro-

(⁶) Cité par JEAN MONNET, *Les Etats-Unis d'Europe ont commencé*, Laffont, Paris, 1955, p. 44.

duite par la constitution et en appréciait l'importance, la plaçant parmi les grands moyens du « bon gouvernement »; et la seconde montre qu'il avait également vu que ce nouveau moyen aurait fonctionné de façon à garantir une bonne fondation. Dans le neuvième essai du *Federalist*, H. écrit: « La science politique... a fait beaucoup de progrès. Maintenant on comprend bien l'efficacité de plusieurs principes, qui n'étaient pas connus, ou étaient connus imparfaitement par nos prédécesseurs. La distribution régulière du pouvoir entre secteurs distincts, l'introduction de freins et de balancements législatifs, l'institution de cours composées de juges qui conservent leur charge tant que dure leur bonne conduite, la représentation du peuple dans le législatif au moyen de députés élus par le peuple lui-même; ou on a là des découvertes complètement nouvelles, ou bien elles ont marqué le progrès plus important vers la perfection des temps modernes. Ce sont des moyens, et des moyens puissants, grâce auxquels les vertus du gouvernement républicain peuvent être conservées, et les imperfections diminuées ou évitées. A cette liste de conditions existantes qui tendent à améliorer les systèmes populaires de gouvernement civil, je me hasarderai à en ajouter une autre, bien qu'elle puisse paraître nouvelle et étrange à d'aucuns, et j'entends dire l'agrandissement de l'orbite dans laquelle ces systèmes doivent se mouvoir, soit en relation à un seul Etat, soit en relation au consolidement de plusieurs petits Etats dans une grande Confédération ». Et de ce moyen de gouvernement, nouveau et étrange, Hamilton décrit la fonction de cette façon: « Dans une Confédération, on peut dire que le peuple, sans exagérer, est le maître de son propre destin. Un pouvoir étant toujours le rival d'un autre pouvoir, le gouvernement général sera toujours prêt à freiner les usurpations des gouvernements des Etats, et ceux-ci prendront la même disposition envers le gouvernement général »⁷.

La nouveauté se trouvait donc justement dans la limitation du pur système représentatif. L'agrandissement de l'orbite de l'emploi des moyens de gouvernement introduisait en effet une nouvelle, et bien plus efficace, façon de diviser le pouvoir. Sur un territoire politique devaient maintenant vivre ensemble les Etats particuliers, maîtres d'une souveraineté limitée mais réelle, et non pas de simples organisations de gouvernement local par délégation du pouvoir central; et l'Etat fédéral, doté d'une suprématie politique limitée mais effective. Cette concurrence de plusieurs Etats sur un seul territoire constitutionnel est de fait une concurrence de plusieurs pouvoirs purement représentatifs;

(⁷) *The Federalist*, p. 136.

et elle assume donc un rôle de *frein* de la dynamique de la représentation, de garantie contre les possibles excès de pouvoir de ses passions au rythme bref⁸. C'est cette concurrence qui rend le peuple maître de son destin. Beaucoup de sagesse soutient cette simple expression. La destin du peuple est contenu, selon H., justement dans un système qui limite la dynamique de la représentation, c'est-à-dire le bref mouvement de la volonté populaire. Et pourtant on parle de maîtrise, du « peuple maître de son propre destin », donc d'une volonté. Mais cette volonté est le fruit d'un tempérament de son expression immédiate, et qui est chaque fois insérée dans le présent: le vote; au moyen de la chose qui ne recommence pas: le système constitutionnel, qui domine les hommes avec l'autorité de la fondation parce qu'il accumule et transmet leur expérience.

Avec un sens très poussé des institutions, Hamilton vit l'organe dans lequel aurait pris forme le jeu de la concurrence des pouvoirs, le dirigeant vers une institution effective respectable, et capable donc de faire du *frein*, dans sa double fonction de limite et de chose qui ne recommence pas, également la représentation visible de la « sagesse des Pères », de l'autorité de la fondation. Cet organe est la Magistrature. En effet, Hamilton lui attribue la compétence dans les cas de nature constitutionnelle; alors que Madison à Philadelphie aurait voulu limiter sa compétence aux cas de nature judiciaire, et la même constitution n'expose pas explicitement, bien qu'elle la contienne implicitement, la théorie du jugement constitutionnel des tribunaux. Avec une pénétration sûre, Garosci écrit que de cette façon on trouva « le lien manquant entre Fédération et Etats, l'anneau manquant qui avait été cherché en vain, et non pas seulement par Hamilton, mais également par Madison, plus modéré, dans un pouvoir de veto fédéral sur l'activité législative de chaque Etat en particulier »⁹.

Cette fonction de la Magistrature comporte, comme nous l'avons dit, la théorie du jugement constitutionnel des tribunaux; H. indiqua clairement la base formelle de la théorie: « Il ne faut pas d'autre part supposer que la constitution avait l'intention de donner aux représentants du peuple le moyen pour substituer leur volonté à celle des constituants. Il est beaucoup plus raisonnable de supposer que les cours avaient été projetées

(⁸) Selon la pensée de Hamilton, en régime républicain, c'est-à-dire, dans notre langage, dans un système représentatif pur: « Les représentants du peuple, réunis en assemblée, semblent quelquefois imaginer être le peuple lui-même, et trahissent des signes d'impatience et de dégoût au signal le plus faible d'opposition ». *The Federalist*, p. 367.

(⁹) GAROSCI, p. 277.

comme intermédiaire entre le peuple et la législature, dans le but, entre autre, de maintenir celle-ci dans les limites assignées à son autorité»¹⁰. Mais H. ne pouvait penser que la Magistrature aurait assumé ce rôle uniquement pour la prescription formelle contenue implicitement dans la Constitution. Nous avons déjà démontré qu'il vit où se trouvait le soutien effectif, le moteur de ce rôle; et nous pouvons le confirmer en rappelant comment il répondit à ceux qui inféraient, sur la théorie du jugement constitutionnel des tribunaux, une supériorité du pouvoir judiciaire sur le pouvoir législatif. A ceux-ci il opposa que, normalement, le pouvoir judiciaire est le plus faible. Comme toujours, H., au-delà des définitions formelles, voyait les choses. A cause de cela, il ne s'arrête jamais à la considération de l'extériorité des institutions et des processus politiques; mais il pénètre toujours plus profondément dans l'analyse des moteurs qui peuvent les alimenter et les mouvoir.

En substance, l'équilibre entre les différents pouvoirs représentatifs auraient mitigé la représentation, énucléant une fonction politique de la Magistrature, capable de garantir l'autorité de la constitution et sa suprématie. Dans le fil de notre discours, ceci prouve que H. avait retrouvé dans le mécanisme fédéral la fonction que la monarchie assume dans un Etat unitaire avec des pouvoirs représentatifs. Mais dans la trame de l'histoire ceci prouve, si je ne me trompe pas, que dans la conscience de Hamilton, rendue noble par le cours des événements et par la grandeur de sa vision, se configure la valeur propre de la fondation constitutionnelle américaine, qui demeura inscrite dans le catalogue idéal des plus grandes réalisations d'Etat. Elle est en effet liée à l'introduction d'un nouveau moyen politique: l'emploi du gouvernement fédéral sur un territoire comprenant plusieurs états, que H. évalua comme étant un nouveau principe politique, à ajouter aux principes qui représentent, dans leur petit nombre mais avec une valeur énorme, ce que les hommes ont su élaborer en plus de deux mille ans pour faire progresser la société sur la route du «buongoverno».

L'argument a une importance telle qu'il nous oblige à jeter encore un regard vers la pensée de Hamilton sur les principes de la politique et sur les principes de la constitution. Quelques citations du *Federalist* suffiront. Selon H. le soutien de la vie politique est l'intérêt; conception complexe mais évidente dans les contenus de sens commun du mot, qui indique, outre les aspects purement économiques ou immédiats, la même tension de la vitalité vers les buts immanents de l'action humaine. Comme

(¹⁰) *The Federalist*, p. 398.

ceci est le moteur, la problème politique se greffe sur cette idée-pilote: «la meilleure garantie de la fidélité des hommes est de faire coïncider l'intérêt avec le devoir»¹¹. Telle est la mesure de l'efficacité des institutions constitutionnelles. Quand ces dernières mesurent mal le processus réel de l'action humaine parce qu'elles ne font pas correspondre les intérêts aux devoirs, la politique devient folle, et impose des règles qui ne seront pas observées: «Les politiciens sages devraient être prudents lorsqu'il s'agit de lier le gouvernement par des restrictions qui ne peuvent être observées, parce qu'ils savent que chaque violation des lois fondamentales, bien que dictée par la nécessité, affaiblit le respect sacré qui devrait être maintenu dans le coeur des gouvernants envers la constitution d'un pays, et constitue un précédent pour d'autres violations, lorsque la même justification n'existe pas du tout, ou est moins urgente et palpable»¹².

A cause de cela, il n'est pas possible de comprendre les défauts des institutions fondées sur la base de «conclusions vagues, tirées de défauts spéculatifs d'une constitution». Les constitutions doivent être étudiées suivant de «solides conclusions tirées du cours naturel et nécessaire des choses humaines»; ce qui signifie aller au-delà des mots, de la formalité ou de l'idéalité pure des prescriptions d'une constitution, pour observer la juridique fonctionnalité des moyens de gouvernement institués, et leur capacité de canaliser les intérêts politiques.

La contre-preuve de cette pensée se trouve dans la critique hamiltonienne des déclarations des droits. La constitution de 1788 n'avait rien de ce genre; et à qui la réclamait, Hamilton répondit que les déclarations des droits «se trouveraient mieux dans les traités d'éthique plutôt que dans les constitutions des Etats» parce que désormais ces prétendus instruments ne possédaient plus la nature qui les rendait vivants et réels dans le temps de la suprématie du monarque, c'est-à-dire le caractère de contrats entre le roi et les sujets. Dans la situation du gouvernement populaire représentatif, la nécessité de limiter le pouvoir du monarque manquant, «la constitution est elle-même, dans chaque sens rationnel, et pour chaque but utile, une déclaration des droits. En outre, si une déclaration des droits comportait des pouvoirs non prévus par la Constitution, elle serait même nuisible, parce qu'elle offrirait un mobile à des individus portés à l'usurpation des pouvoirs légitimes. Pour H., il est vain ou dangereux de définir les buts sans définir les moyens. Une liste de droits, de buts de la société, est une Constitution unique-

(¹¹) *The Federalist*, p. 370.

(¹²) *The Federalist*, p. 124.

ment si elle correspond à la fondation des moyens du gouvernement pour les exercer. Si on va au-delà, on passe à ces mauvaises définitions du gouvernement dont la seule conséquence est l'offense au respect sacré pour les lois.

5. — *La nouvelle conception de l'Etat.*

La nécessité de sonder la profondeur de la conscience de Hamilton pour ébaucher la qualité de la fondation constituante américaine m'a éloigné de l'analyse de la différence entre les *Articles of Confederation* et la nouvelle Constitution. Le problème de Philadelphie était de consolider une association d'Etats, entrée en crise à cause de la faiblesse du lien unitaire. Hamilton vit avec acuité que la racine de cette faiblesse se trouvait dans le « monstre politique d'un *imperium in imperio* ». Nous savons que l'organisation unitaire, le Congrès, avait formellement des compétences étendues; mais nous savons aussi qu'il ne pouvait pas les exercer directement sur les citoyens, qu'il devait l'exercer sur les Etats. Là où il y avait un *imperium* formel du Congrès, il y avait un *imperium* réel des Etats. A cause de cette monstruosité: « Les Etats-Unis ont une faculté indéfinie pour formuler des requêtes d'hommes et d'argent, mais n'ont aucune autorité pour les obtenir au moyen de prescriptions étendues à tous les citoyens d'Amérique. La conséquence de ceci est que, bien qu'en théorie leurs résolutions sont lois, et contraignent constitutionnellement les membres de l'Union, elles sont pratiquement de simples recommandations, que les Etats observent ou négligent selon leur choix »¹³.

Ce vice radical, individué exactement, permet à H. de diagnostiquer rigoureusement la caducité de toutes les Confédérations du passé, avec une fermeté qui ne s'arrête pas en face de l'exception apparente, la Suisse. Ce pays n'eut pas, jusqu'en 1848 de pouvoir fédéral unitaire. Cependant, superficiellement, on pourrait dire, et en réalité on le disait, que la Confédération suisse demeurait unie bien que ne possédant pas un pouvoir direct sur les citoyens. Au contraire, selon H. les Cantons étaient unis par leur « faiblesse individuelle et leur insignifiance », par le manque de graves dangers externes, pour la situation géographique particulière, « pour les rares causes de dispute entre des gens ayant des coutumes si simples et homogènes ». Comme pour dire que le manque d'une vie politique active intérieure et exté-

(¹³) *The Federalist*, p. 69.

rieure, ne sollicitant pas de forts intérêts politiques, ne posait même pas le problème d'unir ou de diviser, mais uniquement celui de trouver « quelque moyen régulier et permanent pour arranger les querelles entre les Cantons ».

Ces deux caractéristiques, le « monstre politique d'un *imperium in imperio*, et le moyen régulier et permanent pour arranger les querelles entre institutions souveraines », déterminent étroitement la nature de toutes les Confédérations existantes jusqu'en 1788. La première caractéristique montre que ces organisations ne peuvent mener une politique commune permanente et efficace, parce qu'elles ne sont pas en mesure de prendre des décisions communes et de les exécuter; mais uniquement de faire des recommandations aux Etats membres. La seconde caractéristique montre que la véritable portée de ces Confédérations se trouve dans la possibilité purement diplomatique de disposer d'un moyen permanent et régulier pour arranger les disputes; et donc que leur union apparente subit, et ne domine pas, la dynamique des intérêts en contraste, et se réduit uniquement à la stabilisation des rapports diplomatiques. Eh bien, la substance politique d'une association d'Etats dans laquelle les résolutions communes ont une simple portée diplomatique et ne dépassent pas, en ce qui concerne les décisions politiques effectives, la nature de recommandations aux Etats, est celle des alliances. Hamilton le dit sans détours: « Des accords de ce genre existent entre toutes les nations civiles et sont soumis aux vicissitudes habituelles de paix et de guerre, d'observance et de non-observance, suivant ce que dictent les intérêts et les passions des Etats contractants »¹⁴.

Sous la pression du besoin d'unité les constituants de Philadelphie jetèrent un regard précis dans le mécanisme des Confédérations du passé dans le groupe duquel se trouvait, comme une simple variante, l'organisation des *Articles of Confederation*. Et alors, derrière la façade, apparut la réalité. Les Confédérations de ce type ne sont qu'un ensemble d'Etats souverains. Pour comprendre leur vie, il faut les regarder comme elles sont: alliances entre Etats qui maintiennent tout entier leur pouvoir de décision, et ont donc entre eux des rapports de politique extérieure, voilés, mais non changés, par l'organe de stabilisation des rapports diplomatiques. Entre ces Confédérations et la constitution de 1788, la différence est radicale. Selon les paroles de H., les *Articles of Confederation* ne sont pas faussés « par de petites imperfections de détail », mais par des « erreurs fondamentales de la structure de la construction, qui ne peuvent être

(¹⁴) *The Federalist*, p. 70.

corrigées que par un changement de ses vrais éléments, et dans les pilastres fondamentaux de l'édifice ». Ce changement est la fondation d'un *imperium* effectif de l'organisation commune. C'est, pour cela, une nouvelle conception de l'Etat, parce qu'il introduit, dans les associations d'Etats jusqu'alors privée d'un authentique caractère d'Etat, leur propre caractère étatique.

La conception est vraiment nouvelle et étrange parce qu'elle réalise, dans un seul domaine constitutionnel, ce que l'on est obligé d'appeler la vie en commun de plusieurs Etats. Suivant la trace d'un essai de Madison, le quarantième du *Federalist*, cette vie en commun peut être décrite de la façon suivante: le gouvernement commun est *national* en ce qui concerne la provenance de son pouvoir, et la façon de l'exercer, parce que ce pouvoir découle directement des citoyens par le suffrage, et s'exerce directement sur eux par les lois d'un législatif et l'administration d'un exécutif; mais il est *fédéral* en ce qui concerne l'extension, parce que la sphère de ses compétences est limitée par la sphère des compétences des Etats membres, dont les pouvoirs découlent eux aussi directement des citoyens et s'adressent directement aux citoyens¹⁵. La chose, évidemment, ne peut être confondue avec les autonomies locales, qui disposent d'une délégation du pouvoir central, et non d'un propre pouvoir autonome. Naturellement, ce nouveau type d'organisation de la société rend sous certains aspects la conception traditionnelle de l'Etat inadéquate, soit à l'égard du pouvoir commun, soit à l'égard des pouvoirs fédérés; parce que le premier a une compétence limitée, et ne possède donc pas entièrement cette compétence des compétences qui selon quelques-uns, distingue la souveraineté, et les seconds sont pleinement autonomes dans certains secteurs, mais subordonnés dans d'autres.

(15) J'ai transcrit intentionnellement les paroles « nationales » et « fédérales », employées dans le texte du *Federalist*, afin de démontrer l'origine de l'attribution du nom de *nationalistes* aux partisans du gouvernement unitaire, et du nom de *fédéralistes* aux adversaires de ce gouvernement parce que défenseurs des prérogatives souveraines des Etats. En décrivant ce gouvernement, aujourd'hui on devrait dire simplement qu'il est unitaire (*national*) en ce qui concerne la source et l'exercice du pouvoir, et limité (*fédéral*) en ce qui concerne son extension; et réserver par conséquent le nom « fédéral », uniquement à un gouvernement ayant de telles caractéristiques. Mais il était fatal qu'à Philadelphie les parties en lutte finissent par être appelées de façon à individualiser les aspects politiques immédiats de la question, d'autant plus qu'alors le mot fédération n'avait pas un contenu précis. Toutefois, justement parce qu'il faut appeler « fédéral » un gouvernement ainsi fait, il est juste maintenant d'attribuer le nom de *fédéralistes* aux partisans du gouvernement unitaire, parce qu'ils posèrent le problème duquel emergea la solution, c'est à dire la première fédération authentique de l'histoire humaine.

Dans les limites de cet essai, il n'y a pas de place pour un examen analytique de la constitution fédérale, et à cause de ceci je me suis limité à exposer son principe fondamental, qui a servi à mettre en lumière qu'il forge une nouvelle conception de l'organisation politique, comme le fait que ce principe divise suivant une ligne de partage très nette les associations des Etats en deux grandes catégories. Cette ligne de partage est l'existence d'un authentique pouvoir politique commun. Suivant que celui-ci existe ou non, les associations d'Etats se divisent en organisations qui ont la substance politique d'un simple ensemble d'Etats, et en organisations dotées d'une vie unitaire efficace, capable d'élaborer une politique commune authentique et permanente¹⁶. Cette ligne de partage correspond donc à la préoccupation fondamentale de Hamilton: la création d'un gouvernement fort et unitaire. Par l'introduction de ce moyen politique, les associations d'Etats peuvent acquérir une unité effective, et aller au-delà de leur existence autrement labile et apparente. Avec raison H. cita donc, parmi les grands moyens de gouvernement, celui du pouvoir fédéral sur un territoire contenant plusieurs Etats: « l'agrandissement de l'orbite ». En effet, c'est comme ceci qu'une nouvelle conception de l'Etat est née, nécessaire pour les grands espaces politico-économiques du monde moderne.

6. — La fondation fédérale et le destin américain.

Dans un court essai, il est plus opportun, plutôt que de faire une comparaison entre les conceptions implicites dans la constitution fédérale et les théories traditionnelles de la philosophie politique, d'établir une comparaison entre le caractère de la fondation et le destin de l'Amérique. Les auteurs du *Federalist* surent le scruter parce qu'ils durent élever leur champ visuel à la hauteur du critère de la fondation de bons ordres politiques; et ils y réussirent, et pour cela ils comprirent l'élément vital qui, selon Hamilton, domine justement le destin d'un peuple, et construit sa vie pour plusieurs générations.

(16) D'aucuns veulent que le système fédéral ne soit qu'un gradin de transition entre une association d'Etats et un Etat unitaire, qu'ils pensent être le véritable Etat. Mais il n'existe pas qu'un seul archétype d'Etat selon lequel on mesure toutes les variantes de l'organisation politique de la société. Le système fédéral vit; et ceci suffit pour l'étudier, pour l'utiliser. D'autre part, pour le définir comme un type d'organisation politique de la société, évidemment il n'est pas nécessaire de prouver qu'il soit éternel, tout au moins par rapport à l'avenir, parce qu'aucune organisation humaine ne résiste à cette épreuve.

Entre 1787 et 1788, les Américains furent contraints à décider de leur destin, parce que l'histoire les mit en face d'un choix absolu. En face d'eux, il y avait un ennemi bien plus insidieux que les Anglais eux-mêmes, parce que c'était un ennemi invisible, bien moins présent dans les effets et dans les intérêts immédiats, et assez difficile à déceler dans sa véritable nature et pour ses conséquences dangereuses: la désagrégation de l'Union. Ce que l'on nomme normalement politique n'entraîne pas en jeu, mais il s'agissait là de la possibilité de déterminer, en créant des institutions vitales, la politique fondamentale d'un peuple, dont dépend si ce qui reçoit habituellement le nom de politique (c'est-à-dire les vicissitudes dans le temps du gouvernement et de l'opposition) doit devenir la clef du progrès et par conséquent d'une vie en expansion pour les hommes, ou bien une clef de stagnation, c'est-à-dire d'une vie décadente et subordonnée. Heureusement ils avaient su acquérir, ce qui fut leur génie politique, la façon de voir nécessaire pour comprendre cela, c'est-à-dire la distinction entre l'association comme simple ensemble d'Etats, et l'association comme fédération authentique, capable d'avoir une propre vie d'Etat. Ceci leur permit sans aucun doute, afin de maîtriser la situation dans laquelle ils se trouvaient, de profiter d'un côté d'une théorie nouvelle de l'Etat, et de l'autre de l'expérience historique des zones de coexistence de plusieurs Etats traditionnels, que l'Europe offrait en un modèle parfaitement évolué.

Cette conscience du destin en jeu se trouve dans le texte du *Federalist*. Elle a été écrite en mots si clairs qu'une étude très courte suffit à l'exposer. Il convient de commencer par John Jay. Il sentait fortement, dans la manière qui allait s'imposer en Europe, la donnée nationale. A cause de ceci il se rendit compte que le destin de l'unité nationale américaine se trouvait face à un croisement. Par la consolidation de l'Union, l'unité se serait maintenue et développée. Par sa désagrégation, elle se serait effondrée. Et il le dit nettement, répliquant à ceux qui soutenaient trois ou quatre Confédérations distinctes, solution peut-être plus facile et plus adhérente à un cours spontané des choses; « Les Confédérations proposées seraient des nations distinctes »¹⁷.

Jay se fit fort de son expérience de politique étrangère pour démontrer qu'« ils se trompent grossièrement » ceux qui pensent que l'on peut rester « unis dans le sentiment et libres de toute crainte d'intérêts divergents » en ayant trois ou quatre Confédéra-

(¹⁷) *The Federalist*, p. 19.

tions, c'est-à-dire en maintenant des Etats séparés¹⁸. A cause de leur voisinage sur le même continent et de leur éloignement de l'Europe: « pour ces Confédérations, il serait plus naturel de craindre le danger dérivant de l'une à l'autre, que des nations éloignées. En conséquence, chacune d'entre elles deviendrait plus désireuse de se défendre des autres, au moyen d'alliances étrangères, que de se défendre de dangers étrangers au moyen d'alliances réciproques ». Trois ou quatre Confédérations auraient été non pas voisines, mais limitrophes; et puisqu'elles seraient tombées en proie à la nécessité d'« être fortes et de craindre uniquement entre elles réciproquement », elles détruiraient rapidement l'unité du sentiment, c'est-à-dire l'unité nationale. Jay était presque nationaliste, mais il comprenait bien que c'est l'Etat qui maintient la « nation », et non pas la « nation » qui maintient l'Etat. C'est pourquoi comme il voulait l'unité nationale américaine, il sut en vouloir la condition, l'unité politique; et il se battit contre la division politique en Etats, qui aurait fatalement produit la division en nations différentes.

Ce que Jay vit comme la clef de l'unité nationale, a été vu par Hamilton en fonction de l'idée du développement d'un Etat américain dans le système mondial des Etats, et de l'idée de l'évolution des Etats séparés; la première, liée à la ratification de la nouvelle constitution, c'est-à-dire à la fondation unitaire; la seconde, contenue fatalement dans la vieille association incapable de lier les Etats, qu'il frappa d'une sentence lapidaire: « Espérer le maintien de l'harmonie entre plusieurs Etats indépendants et voisins ce serait négliger le cours uniforme des événements humains, et aller contre l'expérience des siècles ».

En ce qui concerne l'évolution des ordres internes des Etats séparés, Hamilton écrivit: « Si nous devions rester désunis, et si

(¹⁸) Pas seulement dans ce passage, mais généralement dans le texte du *Federalist*, les termes « Confédération » et « Fédération » sont employés tant pour désigner les vieilles ligues d'Etats (aujourd'hui communément dites *Confédérations*), que pour désigner la nouvelle constitution (aujourd'hui dite fédérale); donc par rapport aux deux faits contrastants de la présence, ou de l'absence, d'un pouvoir politique unitaire dans les associations d'Etats. Toutefois la distinction des choses, comme dans le passage en question, est toujours nette. La distinction manquée des noms est uniquement une preuve du fait que jusqu'en 1788 il n'y avait rien à distinguer dans le domaine des associations d'Etats. Les fédéralistes, auteurs de la distinction réelle, suivirent l'usage courant en ce qui concerne la terminologie. Ceux qui emploient le mot « fédéralisme » le référant à quelque chose de pas facilement précisable, dans les domaines du droit, de la sociologie ou de la philosophie, devraient tenir compte du fait que, dans le langage commun, le mot « fédération » s'est différencié du mot « confédération » lorsqu'un nouveau type d'Etat (justement la fédération) a été inventé.

chaque partie devait demeurer séparée, ou, ce qui est plus probable, devait être réunie en deux ou trois Confédérations, nous trouverions bientôt dans la situation dangereuse des puissances continentales de l'Europe. Nos libertés tomberaient en proie aux moyens établis pour nous défendre contre les ambitions et jalousies réciproques »¹⁹. Parce que les Etats séparés développent fatalement des intérêts en contraste, ils développent également, dans chaque Etat, les moyens de défense et d'agression qui ne produisent pas seulement la rupture de l'unité de sentiment, le dommage de grandes dépenses militaires, de gains manqués et du développement limité du commerce. La conséquence plus grave de la nécessité d'avoir fortement recours aux moyens militaires se trouve dans le fait que ceux-ci acquièrent une grande influence, et déplacent la centre de gravité de l'évolution interne d'un Etat, des facteurs de développement libre et spontané de la société, aux facteurs politiques porteurs de l'autoritarisme et de la centralisation. Hamilton sut comprendre que l'Amérique pouvait échapper à ce destin; que, politiquement unie, « elle aurait joui pendant des siècles d'un avantage semblable à celui des situations insulaires ». Citant l'exemple de la Grande-Bretagne, il expliqua en quoi consistait un tel avantage: « Le royaume de Grande-Bretagne est dans la première de ces situations (celle du caractère des Etats dans lesquels l'armée, petite, n'influence pas les moeurs et le pouvoir). Une situation insulaire, et une puissante flotte qui la protège largement contre la possibilité d'invasions étrangères, suppléent à la nécessité d'une grande armée, à l'intérieur du royaume. Aucune raison de politique nationale n'a exigé, et l'opinion publique ne l'aurait même pas toléré, un grand nombre de troupes sur le sol national. Cette heureuse particularité de la situation a, dans une large mesure, contribué à préserver la liberté dont ce pays jouit aujourd'hui malgré la vénalité et la corruption qui prévalent. Si la Grande-Bretagne avait été située sur le continent, et avait été obligée, comme elle l'aurait été par la situation, de développer des institutions militaires dans la même mesure que celles des autres grandes puissances européennes, elle aussi, comme les autres, serait probablement aujourd'hui victime du pouvoir absolu d'un seul homme »²⁰.

Avec la même clarté de vue, Hamilton formula l'alternative dans les rapports internationaux: « La conclusion à tirer est que l'Amérique, si elle ne devient pas unie, ou le devient uniquement par le faible lien d'une simple ligue offensive et défensive, sera,

⁽¹⁹⁾ *The Federalist*, p. 35.

⁽²⁰⁾ *The Federalist*, p. 34-35.

à cause du fonctionnement de ces alliances contrastantes, graduellement entraînée dans le labyrinthe pernicieux de la politique et des guerres européennes; et les querelles destructrices des parties où elle serait divisée, en ferait probablement la proie des artifices et des machinations de puissances qui sont ennemies de tous les Etats américains. *Divide et impera*, devra être la devise de chaque nation qui nous hait ou nous craint »²¹. Alors que la désunion aurait rendu l'Amérique objet de la politique européenne, l'union lui aurait permis, à cause de l'accumulation des nouveaux effets politiques dans le cours du temps, de renverser la balance de la politique mondiale. « Que les treize Etats, réunis dans une Union compacte et indissoluble, puissent ériger ensemble un grand système politique américain, au-dessus du contrôle de toute force ou influence d'outre-Atlantique, et soient en mesure de dicter les termes des relations entre le vieux et le nouveau monde »²².

Un examen plus étendu du *Federalist* apporterait d'autres éléments à la thèse sur les rapports profonds entre la fondation fédérale américaine, la théorie du « bon gouvernement » et le destin du peuple américain. L'étude systématique du texte serait, naturellement, très utile, et je veux au moins rappeler Dietze, justement pour son examen systématique de ce qui a été écrit sur le *Federalist* et pour l'analyse critique de son contenu²³. Toutefois, j'espère avoir montré la grande oeuvre accomplie par la Convention de Philadelphie, et la qualité du *Federalist*, écrit dans un but de propagande politique et devenu un classique de la pensée politique moderne. Je crois que personne aujourd'hui ne pourrait prendre pour de la rhétorique politique, l'affirmation orgueilleuse de Hamilton qui, identifiant exactement le moment historique traversé par l'Amérique en 1788, écrivit: « On a noté qu'il semble que l'on ait réservé au peuple de ce pays de décider par sa conduite et par son exemple si les sociétés humaines sont capables, ou bien non, de fonder le « bon gouvernement » par leur propre réflexion et par leur propre choix; ou si elles sont destinées à dépendre, quant à leurs propres consti-

⁽²¹⁾ *The Federalist*, p. 30-31.

⁽²²⁾ *The Federalist*, p. 54. Il est important de faire remarquer que ces paroles concluent un essai, le onzième, où l'on prend en considération les rapports entre la production, le commerce et les locations maritimes, et l'influence politique. Hamilton, qui est un critique avant la lettre de ce que Lionel Robbins appelle l'utopisme internationaliste des manchesteriens, se base, comme d'habitude sur des choses solides pour décrire des effets politiques.

⁽²³⁾ GOTTFRIED DIETZE, *The Federalist. A classic on Federalism and Free Government*, The Johns Hopkins Press, Baltimore, 1960.

tutions, de l'accident ou de la force ». Quoiqu'on en pense, personne ne peut nier l'originalité, ou la grandeur, de l'événement historique qu'il faut appeler, aujourd'hui, « fondation de la première Fédération de l'histoire ».

7. — *Qu'est-ce que le fédéralisme?*

Nous pouvons maintenant retourner au point duquel nous sommes partis. Qu'est-ce que le fédéralisme? Il faut tout d'abord remarquer que uniquement dans le domaine de la politique, le mot correspond à un objet bien identifié et important: l'Etat fédéral; alors que, dans les domaines de la philosophie, de la sociologie, du droit, etc..., une chose bien identifiée, importante, historiquement datable, et à laquelle on peut, sans risque d'équivoque, faire correspondre le mot *fédération*, n'existe pas. A ce propos on ne peut que se demander comment dans ces domaines, si une chose n'existe pas, le mot est quand même employé. La réponse n'est pas difficile. L'objet existe dans la politique, mais ce qui se passe dans la politique est souvent attribué à quelque chose de plus agréable que le pouvoir, duquel la politique dépend. Le pouvoir est si âpre et dur à la vue, que bien des hommes préfèrent ne pas le regarder, ou le voir avec les yeux du rêve, et non pas avec ceux de la vie. Il s'en suit que la fédération peut être pensée comme un fait philosophique, juridique ou social, plutôt que politique; ou comme un fait politique mais déguisé et embelli, à la façon, justement, de certains rêves.

La première erreur s'efface d'elle même par la simple observation faite ci-dessus. Dans les contextes de la philosophie, de la sociologie, du droit, on ne fait pas d'expérience spécifique de la « fédération »²⁴. La seconde erreur appelle au contraire un

(²⁴) On ne fait pas une expérience spécifique semblable parce que le relief spécifique du fédéralisme — la fédération étant un Etat —, est politique. Ce qui n'empêche pas qu'il existe des rapports étroits entre l'Etat et l'économie, le droit, la culture et ainsi de suite, et que l'on peut établir en l'espèce, des parallèles et des rapports entre le fédéralisme dans la réalité étatique et le pluralisme dans la sociologie, dans le droit, dans la culture, etc. Mais c'est tout autre chose que de mettre en évidence ces rapports et ces analogies, et une autre chose encore que d'appliquer directement un schéma déduit de la politique (la fédération) à la culture et ainsi de suite. (Naturellement ceux qui soutiennent que l'on peut étudier l'état uniquement du point de vue juridique ne peuvent pas accepter cette argumentation. Mais alors le problème ne concerne plus le fédéralisme. Il s'agit au contraire de la dispute entre la science politique et la science juridique).

bref propos. La fédération est un Etat, et à la fois une association d'Etats. Aujourd'hui il est normal d'appeler *confédérations* les ligues d'Etats privées de pouvoir politique, et *fédérations* les associations d'Etats dotées d'un propre pouvoir politique. Il est exact de dire que les *confédérations* ne sont qu'un simple ensemble d'Etats, alors que les *fédérations* sont des associations stables et efficaces parce qu'elles assurent, avec la loi commune et la politique commune du gouvernement fédéral, la solidarité entre les citoyens des Etats associés. Le cas américain illustre parfaitement cette différence, d'une part parce qu'il offre, avec les *Articles of Confederation* de 1781 et la constitution fédérale de 1788, dans le même cycle historique, et à courte distance de temps, les deux modèles d'association; d'autre part parce qu'il démontre que la fédération est apparue dans l'histoire humaine, lorsque, dans le domaine des associations d'Etats, fut résolu le problème du pouvoir, de l'autorité, de la fondation d'institutions solides et respectables.

Naturellement avec la fédération, l'Etat change de nature, comme cela s'est passé chaque fois qu'un nouveau moyen de gouvernement a été introduit. On dit en effet que la fédération est un Etat, mais également une association d'Etats, afin de mettre en évidence que, bien que co-existant dans la même zone, les gouvernements fédérés, comme le gouvernement fédéral, conservent quelques caractères des vieux Etats, et notamment l'indépendance de leur pouvoir²⁵. Toutefois ils ne les conservent pas tous. Les gouvernements fédérés ne font pas de politique étrangère et ne font pas de guerres. Le gouvernement fédéral fait l'une, et peut également faire l'autre mais plus difficilement et avec moins de souplesse que les Etats unitaires, dont il se différencie par une forte limitation du pouvoir²⁶.

(²⁵) Comme on le sait, dans la zone anglo-saxonne on désigne souvent par le mot « government », ce qui, sur le continent, est indiqué par le mot « Etat ». Il y a toutefois une nuance entre les deux termes, qui a été utilisée ici afin de mettre en évidence la différence entre une conception aulique, et une conception empirique, de l'Etat.

(²⁶) Il est de fait que la première fédération (les U.S.A.) est née au sein d'une « île politique », c'est-à-dire comme une organisation étatique peu influencée par la balance mondiale du pouvoir. Et il est de fait que le fédéralisme décline dans les U.S.A., à cause du centralisme économique, et surtout à cause de la centralisation politique dérivant du fait qu'au cours de ce siècle les U.S.A. ont eu toujours plus de poids dans la balance mondiale du pouvoir, et par conséquent en ont toujours subi davantage l'influence (Cfr. par ex. LEONARD D. WHITE, *The States and the Nation*, Louisiana State University Press, 1953). Nous reprendrons cet argument dans les prochains numéros de la revue. Entre temps nous voudrions mettre en relief le fait que dans la balance intérieure du pouvoir d'une fédération, le centre de gravité se déplace vers la centralisation du pouvoir, c'est-à-dire

L'Etat change de nature mais l'inertie des traditions culturelles fait que beaucoup ne voient pas les nouvelles institutions comme elles sont réellement. Ils ne savent pas imaginer un Etat différent de l'Etat traditionnel (unitaire), et pas conséquent se représentent le gouvernement fédéral ou les gouvernements fédérés comme un Etat de ce genre. Dans le premier cas ils subordonnent les gouvernements fédérés au gouvernement fédéral, qui est ainsi pensé comme un Etat unitaire décentralisé; dans le second cas ils subordonnent au contraire le gouvernement fédéral — le pensant ainsi comme une confédération — aux gouvernements fédérés. Il y a également une autre source d'erreurs. La fédération est une association, dotée d'un pouvoir propre, de membres dotés d'un pouvoir propre. Mais ce caractère spécifique — une association de pouvoirs indépendants avec pouvoir indépendant — ne peut être perçu ni par ceux qui d'habitude détournent leur regard des phénomènes du pouvoir, ni par ceux qui, jugeant définitive la théorie traditionnelle de l'Etat unitaire, ne savent pas penser à une association fédérale d'Etats.

Dans une hypothèse comme dans l'autre, le fait associatif demeure en vue, mais son aspect de pouvoir disparaît. En conséquence une partie peut être prise pour le tout. Ceci arrive par exemple lorsque l'on considère le fédéralisme non pas comme la théorie de l'Etat fédéral, mais comme la théorie du self-government local. Les deux objets sont différents, et ils postulent des méthodes différentes d'observation parce qu'une chose est une pensée qui ait pour objet le self-government local, et une autre chose une pensée qui ait pour objet un type d'Etat. Une pensée qui ait pour objet l'Etat pourra — après que la science politique ait mis au jour telle ou telle donnée — être développée également du point de vue philosophique, historique, etc. Toutefois cette question concernera toujours, directement ou indirectement, le pouvoir politique. Au contraire, une pensée qui ait pour objet simplement le self-government local, au fur et à mesure qu'elle s'éloigne de l'étude d'une réalisation particulière

vers la transformation du gouvernement fédéral en Etat unitaire et des gouvernements fédérés en simples régions de l'Etat unitaire, si la fédération elle-même est contrainte à prendre une part très active à la politique internationale et à développer pour cela un fort appareil militaire. Pour cette raison, et non à cause d'une prétendue imperfection interne, les fédérations peuvent — dans certaines circonstances historiques — être jugées instables. Il est certain que, à cause de la réduction continue des « îles politiques » dans le cadre de développement du système mondiale des Etats, ou peut dire que l'alternative que d'aucuns disaient être valable pour le communisme: ou la corruption « dans un seul pays » ou la « révolution permanente » jusqu'au succès mondial, semble être, en réalité, valable pour le fédéralisme.

ou d'une autre, finira par s'accrocher au fondement général de l'organisation locale de la société; mais, à cause de ce cadre, ne tiendra pas compte du fait que ce fondement est une situation de pouvoir, une situation étatique, se poussant ainsi vers des théories générales de la politique, conduites, de par la particularité du point de départ, à quelques énonciations de l'idée de la liberté pensée en dehors du problème de l'autorité²⁷.

Cette interprétation du fédéralisme comme self-government local n'est qu'un cas particulier de la réduction du fédéralisme à la liberté sans l'autorité, à la politique sans le pouvoir. Réduction qui a sa conception limite dans l'anarchie, et son représentant le plus important en Proudhon, qui crut être devenu un fédéraliste et était resté un anarchiste²⁸. Ainsi déguisé, le fédéralisme nous transporte dans le monde des anges, de l'Etat sans le pouvoir. Conçu au contraire comme il se doit, d'après la réalité historique, le fédéralisme oriente la pensée vers l'étude de l'évolution de l'Etat et prépare l'âme au combat difficile pour l'humanisation croissante du pouvoir.

(²⁷) Le fédéralisme de Carlo Cattaneo peut être réduit à une théorie du self-government local. Cf. à propos CARLO CATTANEO, *Etats-Unis d'Italie* (anthologie d'écrits composée et préfacée par NORBERTO BOBBIO, auquel on doit l'interprétation de la pensée de Cattaneo utilisée ici), Turin, 1945.

(²⁸) Proudhon lui-même a écrit: « ... si, en 1840, j'ai débuté par l'anarchie, conclusion de ma critique de l'idée gouvernementale, c'est que je devais finir par la fédération, base nécessaire du droit des gens européen, et, plus tard, de l'organisation de tous les Etats... » (lettre à Milliet, du 2 novembre 1862. *Correspondance*, T. XII, p. 220-221. Citée par J. L. PUECH et TH. RUYSSSEN dans leur introduction à: *Du Principe Fédératif*. Oeuvres complètes de P. J. Proudhon, Paris, 1959). Mais il définit la fédération de la façon suivante: « Selon la nature des choses pour lesquelles on traite ou l'objet qu'on se propose, les contrats sont domestiques, civils, commerciaux ou politiques... Le contrat politique n'acquiert toute sa dignité et sa moralité qu'à la condition 1^{er} d'être synallagmatique (bilatéral) et commutatif, 2^e d'être renfermé, quant à son objet, dans certaines limites: deux conditions qui sont censées exister sous le régime démocratique, mais qui, là encore, ne sont le plus souvent qu'une fiction. Peut-on dire que dans une démocratie représentative et centralisatrice, dans une monarchie constitutionnelle et censitaire, à plus forte raison dans une république communiste, à la manière de Platon, le contrat politique qui lie le citoyen à l'Etat soit égal et réciproque? Peut-on dire que ce contrat, qui enlève aux citoyens la moitié ou les deux tiers de leur souveraineté et le quart de leur produit, soit renfermé dans les justes bornes? Il serait plus vrai de dire, ce que l'expérience confirme trop souvent, que le contrat, dans tous ces systèmes, est exorbitant, onéreux, puisqu'il est, pour une partie plus ou moins considérable, sans compensation; et aléatoire, puisque l'avantage promis, déjà insuffisant, n'est pas même assuré. Pour que le contrat politique remplisse la condition synallagmatique et commutative que suggère l'idée de démocratie; pour que, se renfermant dans de sages limites, il reste avantageux et commode à tous, il faut que le citoyen en entrant dans l'association, 1^{er} ait autant à recevoir de l'Etat qu'il lui

En réalité, avec le fédéralisme on se trouve dans le monde rude des hommes. Justement parce qu'il est la théorie d'une structure d'Etat bien identifiée, le fédéralisme est également un moyen sûr de comprendre le processus politique. Dans le domaine de la théorie de l'Etat le fédéralisme nous montre les innovations modernes du « buongoverno », voie unique pour accomplir un pas en avant dans le combat éternel de la démocratie contre la raison d'Etat. Là où le problème du pouvoir, du fondement de la politique, a été résolu par la fédération, cette structure a ancré, de la façon la plus solide que l'on connaisse, plusieurs gouvernements autonomes dans le périmètre d'une constitution, et a réalisé des institutions très sages, capables de transmettre à beaucoup de générations une forte expérience de diversité dans l'unité, de liberté, de paix. Dans le domaine de la théorie des rapports internationaux, le fédéralisme nous montre, avec la sévère évidence de la nécessité, à quelles tendances sont soumis les rapports entre les Etats tant qu'un pouvoir commun, fédéral, ne les règle pas. L'utopisme démocratique selon lequel les Etats deviennent pacifiques et amis entre eux lorsqu'ils émanent du peuple, et l'utopisme socialiste qui a rêvé la même chose pour les Etats fondés sur la propriété collective des moyens de production, ont été battus par la réalité des choses. En effet, dans les rapports internationaux, la raison d'Etat, toujours active derrière les fictions wilsoniennes des organisations internationales privées de pouvoir, a conservé sa suprématie. C'est pourquoi la guerre (ou la possibilité de la guerre) est restée le moyen ultime de résolution des divergences entre les peuples, et le restera tant que les rapports internationaux ne seront pas transformés en rapports fédéraux.

La leçon se trouvait dans la sentence lapidaire de Hamilton: « Espérer le maintien de l'harmonie entre plusieurs Etats indépendants et voisins, ce serait négliger le cours uniforme des événe-

sacrifices; 2^e qu'il conserve toute sa liberté, sa souveraineté et son initiative, moins ce qui est relatif à l'objet spécial pour lequel le contrat est formé et dont on demande la garantie à l'Etat. Ainsi réglé et compris, le contrat politique est ce que j'appelle une *fédération* » (*Du Principe Fédératif*, p. 317-318). A juste raison, Scelle écrit que Proudhon a confondu la norme législative avec la norme contractuelle (*Fédéralisme et Proudhonisme*, Introduction à *Du Principe Fédératif*, p. 21-22). Mais il y a plus. De cette façon Proudhon a éliminé le pouvoir du champ de la politique. En fondant la fédération sur des rapports politiques conçus comme rapports contractuels bilatéraux et commutatifs, il a en effet imaginé une société politique dans laquelle les rapports entre les individus ne seraient jamais des rapports de commandement et d'obéissance, autorité et approbation, dogme idéologique et foi, et ainsi de suite, mais toujours et exclusivement, de libre accord entre les parties. Imagination qui, si elle isole bien la valeur démocratique et la conception-limite de la démocratie, du point de vue descriptif ne concerne pas le monde des hommes mais celui des anges.

ments humains, et aller contre l'expérience des siècles ». Mais les hommes sont allés contre l'expérience accumulée par le temps; et ils le font encore, avec leurs gouvernements, aujourd'hui, dans cette Europe dont tous savent qu'elle est arrivée au choix entre l'unité ou la mort, et qui préfigure, dans son destin historique, le choix entre le chaos et l'ordre qui se dessine pour l'humanité tout entière.

Les problèmes de l'action

LE IX^e CONGRES DU M.F.E. INTRODUCTION ET DOCUMENTS

INTRODUCTION

I

La crise du M.F.E. — Ce n'est pas seulement le M.F.E., mais tous les mouvements européens et fédéralistes qui sont en crise. Certains d'entre eux se taisent désormais et sont presque morts, d'autres végètent, et ceux qui tentent de réagir se heurtent à de très graves difficultés théoriques et pratiques. Cela prouve que, indépendamment des facteurs spécifiques concernant chaque organisation particulière, à la base de la crise du fédéralisme et de l'euro péisme organisé, se trouvent des facteurs de l'ordre de la politique générale. Nous ne nous occuperons pas spécialement de cette question. Le lecteur trouvera du reste, justement dans les documents du Congrès de Lyon, les réponses que les diverses tendances du M.F.E. ont tâché de donner à la crise fédéraliste. Notre seul but est de fournir une clé permettant de lire ces documents. Nous nous limiterons donc à quelques informations et à quelques observations sur l'histoire récente du M.F.E., sur l'activité qui précéda le congrès et sur le congrès lui-même, c'est-à-dire sur des faits qui ne sont pas communément connus. Nous commencerons en rappelant trois faits de l'histoire du M.F.E. dont les conséquences constituent encore aujourd'hui, à notre avis, un facteur de crise:

1) *La scission de l'U.E.F. (Union Européenne des Fédéralistes, aujourd'hui M.F.E., Mouvement Fédéraliste Européen), en*

1956. Avec la chute de la C.E.D., la tendance vers l'unité européenne et l'action d'une importante partie de la classe politique nationale cessèrent pour un temps bref de coïncider¹. Cela poussa certains fédéralistes à penser que, pour faire l'Europe, il n'existait plus d'autre voie que celle de la constituante. C'est pourquoi ces fédéralistes affirmèrent que la vieille politique de pression sur les parlements et sur les gouvernements nationaux était devenue inutile, et que l'U.E.F. devait désormais se proposer de devenir elle-même une force politique autonome afin de conduire une bataille d'opposition au système des Etats nationaux, puisque, selon eux, il n'existait pas d'autre moyen pour obtenir la convocation de la constituante. Il s'agissait d'opposer un embryon de vie politique européenne à la vie politique nationale, et pour cela de refuser la politique des partis, unis quant au maintien des Etats nationaux, même s'ils sont divisés sur la façon de les gouverner.

(¹) En fait cette coïncidence réémergea tout de suite car la poussée vers l'unité européenne a sa base dans le cours de l'histoire, dans l'impossibilité d'organiser l'économie et la défense dans le cadre des vieux Etats, c'est pourquoi elle s'impose aux gouvernants malgré leur vision nationale du processus politique. Il vaut cependant la peine de noter qu'entre 1950 et 1954 la poussée vers l'unité européenne, et la résistance des facteurs de division, assumèrent le caractère d'une alternative entre le maintien du système des états nationaux et la fondation d'un état fédéral. La cause de cet état de choses résidait dans le fait que le problème européen se trouva joint à celui de la définition de la souveraineté sur l'industrie lourde rhénane et sur l'armée allemande. Les deux initiatives de la politique européenne de cette époque furent en effet la C.E.C.A. et la C.E.D.; et à propos de la C.E.D., c'est-à-dire de la tentative de donner une réponse européenne au problème militaire allemand, on doit dire que la souveraineté militaire implique la souveraineté tout court, et qu'il existait un seul moyen de ne pas restituer sa souveraineté à l'Allemagne (occidentale) — restitution difficile de la part de la France —: fonder une armée européenne et par conséquent une souveraineté européenne.

Mais en 1954 la C.E.D. tomba et l'Allemagne occidentale devint un état souverain. Dès lors commença la phase actuelle de l'unification européenne, phase caractérisée par deux aspects fondamentaux: a) sa limite confédérale due au fait que la politique européenne est restée, malgré les efforts de certains fédéralistes, entre les mains de la classe politique nationale, c'est-à-dire d'hommes occupant des positions de pouvoir dans les Etats, et ne pouvant les conserver ou les élargir sans maintenir la souveraineté absolue de ces Etats eux-mêmes. Un Etat fédéral européen n'est pas possible sans cession de souveraineté, et au sein de ce nouvel Etat toutes les positions de pouvoir seraient à reconquérir; b) son succès dans le secteur économique et dans l'instauration de liens confédéraux dû au fait que la poussée vers l'unité, n'étant plus contrainte à grimper jusqu'à des solutions fédérales par des questions de souveraineté, et, d'autre part, n'étant plus freinée par les frontières désormais faibles d'Etats contraints à une étroite collaboration, s'est propagée facilement.

Quelques personnes, sous la conduite de Spinelli, pensaient de cette façon. Malgré tout cette position eut quand même du succès et domina, pratiquement sans opposition, le Congrès de l'U.E.F. à Paris en 1955. Cela fut rendu possible par le fait que cette idée permit, avec son extrémisme verbal et ses accusations aux gouvernements, de déverser la rancune et la désillusion provoquées par la chute de la C.E.D. Rappelons-nous que cette rancune et cette désillusion furent si fortes, même en dehors des mouvements fédéralistes, qu'elles poussèrent une bonne partie du M.R.P. à voter, au Parlement français, contre la ratification du traité de l'U.E.O.

Sans tenir compte de cela, ou sans s'en rendre compte, et dans la tentative de donner corps à une action indépendante des partis et des gouvernements, dotée par conséquent d'une physionomie populaire autonome propre, Spinelli proposa alors la campagne du Front du Peuple Européen (devenu, quand il fut réalisé selon des modalités différentes de celles qui avaient été

Le lecteur aura vu où résident les difficultés actuelles des fédéralistes. Jusqu'en 1954, alors que la faiblesse de l'Europe était absolue et que les souvenirs des conséquences tragiques de la division parmi les européens étaient proches, le choix entre la division et l'unité, qui présentaient la première le visage du passé, la seconde celui d'un avenir meilleur, semblait ne dépendre que de la volonté des hommes et eut un caractère fédéral. Ceci explique la naissance et l'affirmation des mouvements fédéralistes. Mais après 1954 les données du problème changèrent. Les dommages causés par la division ont été graduellement substitués par les avantages de l'unité européenne de fait, confédérale; et l'idée de se trouver en face d'un choix à faire entre l'unité et la division a été substituée, en particulier par suite du succès croissant du marché commun, par l'idée que le choix aurait été déjà fait au profit de l'unité. On ne pense pas que l'unité a déjà été réalisée, mais que le processus d'unification est désormais irréversible, et cette pensée (fausse, parce qu'entre la confédération et la fédération il n'y a pas passage mais saut, le saut de la cession de la souveraineté) induit à penser que dans un proche avenir, avec la réalisation de l'unité, seront éliminés même les dangers et les dommages qui dérivent de l'Europe de sa faiblesse — en raison de sa division — dans la balance mondiale du pouvoir.

Il est normal qu'en de telles circonstances les fédéralistes aient rencontré de graves difficultés. N'ayant plus de perspectives à bref délai, et l'objectif de la fédération ayant acquis un caractère révolutionnaire (en raison de l'absence, dans le cycle politique actuel, d'un obstacle assez grave pour contraindre les hommes politiques nationaux à accepter la fédération, c'est à dire l'auto-destruction de leurs positions de pouvoir), ils ne peuvent plus se baser sur des adhésions superficielles — qui du reste leur échappent en raison même de la situation — et ils ne peuvent plus agir comme un groupe de pression. Ils devraient désormais, pour continuer la lutte, trouver une source autonome, historiquement consistante, de formation de militants et de consensus politique, et élaborer une politique d'opposition de régime et de communauté, en admettant bien entendu que les deux choses soient possibles.

prévues, Congrès du Peuple Européen). Mais quand la majorité de l'U.E.F. vit qu'il voulait réellement mener une politique d'opposition, et non pas seulement se lamenter pour la chute de la C.E.D., elle ne le suivit pas. Spinelli insista également, cherchant vainement à obtenir avec la présidence du Bureau Exécutif de l'U.E.F. (qui était alors une « internationale » d'organisations nationales autonomes), c'est-à-dire avec un commandement international, une politique supranationale. C'est ainsi que son initiative, au lieu de mettre en marche une nouvelle politique, mit en crise l'U.E.F., et que cette crise, mal guidée et mal contrôlée, conduisit, après un nouveau congrès, au détachement du Mouvement allemand et du Mouvement hollandais. Ce détachement eut de très graves conséquences car l'U.E.F. perdit alors complètement sa partie allemande, ne réussit plus par la suite, et n'a pas encore réussi à l'heure actuelle, à la reconstituer de façon efficace.

2) *La faillite du C.P.E. comme organisation séparée.* — Ceux qui soutinrent la campagne du « Peuple Européen », n'ayant pas réussi à effectuer cette campagne avec l'U.E.F., tentèrent de l'effectuer indépendamment des organisations existantes et, dans ce but, constituèrent le Congrès du Peuple Européen comme organisation autonome. La tentative de faire voter les gens pour l'Europe réussit car elle obtint la faveur de l'opinion publique, et parce qu'elle fut soutenue sur le plan organisatif et sur le plan politique par les cadres autonomes qui s'étaient formés au cours de la lutte pour le contrôle du secteur italien de l'U.E.F. (qui était alors un Mouvement autonome, le M.F.E. italien). Mais la tentative d'étendre les élections à une partie suffisante du territoire de l'Europe occidentale ne réussit pas. Le succès fut suffisant pour stabiliser le C.P.E. comme organisation indépendante, mais pas pour lui donner une dimension européenne efficace et lui permettre d'absorber ou de rendre inutile l'U.E.F. Ayant donc pour cette raison plus d'intérêt à tâcher de conquérir l'U.E.F. qu'à la laisser, les militants du C.P.E., tout en essayant de renforcer la nouvelle organisation, se battirent également dans l'ancienne, créant ainsi une situation anormale: une tendance d'une organisation indépendante (l'U.E.F., qui était en train de se transformer en M.F.E. supranational), dotée d'une organisation indépendante propre (le C.P.E.). Le résultat en fut le redoublement de l'organisation de la lutte fédéraliste, redoublement qui empêcha, naturellement, tant la formation d'une politique européenne active de l'U.E.F., que l'élaboration d'une ligne politique cohérente de la part du C.P.E.

Les fédéralistes avaient oublié d'appliquer à eux-mêmes une conception qu'ils appliquent à juste titre aux Etats (autant d'Etats, autant de politiques, c'est-à-dire aucune véritable politique euro-

péenne, unique pour toute l'Europe), et ils en payèrent chèrement les conséquences. Leur lutte s'était désormais canalisée en deux organisations, dont chacune avait son propre congrès indépendant, « souverain », et tendait par conséquent à élaborer et à mettre en oeuvre une politique propre. Les deux organisations produisirent tout de suite deux points de vue, puis, étant donné l'unité du problème, la multiplication sans fin des points de vue. La confusion arriva à tel point que chacun avait une pensée différente de celle des autres, et que personne ne se préoccupait plus de relier l'action à une ligne générale.

Ce fut le C.P.E. qui subit le plus grand dommage, il alla à la dérive comme un navire sans boussole. Le défaut des votations publiques résidait dans le fait qu'il n'était possible de les organiser de façon politiquement autonome que là où il y avait des groupes forts et décidés; et il s'agissait d'un défaut très grave parce que de tels groupes n'existaient que dans l'Italie du Nord et à Lyon, ce qui limitait l'action, et l'organisation elle-même, à ces zones. Ayant constaté ce fait, il eût fallu aviser, en mettant en oeuvre, à côté des élections, des moyens d'action plus simples, à la portée des groupes faibles et des fédéralistes isolés (en admettant que l'on eût trouvé ces moyens); ou en freinant l'action des groupes forts et en cherchant à en former de nouveaux dans un nombre de villes suffisant (si toutefois cette formation était possible), dans le but d'éviter que l'entreprise, européenne dans le projet, ne devienne régionale dans l'exécution, avec comme inévitable conséquence sa nationalisation, l'emploi de la force ainsi constituée dans les domaines nationaux respectifs. Mais le C.P.E., privé d'une ligne politique européenne et par conséquent privé également d'une leadership européenne effective, ne pouvait pas aviser, et ces conséquences se produisirent. En l'absence de toute autre critère de mesure, les éléments les plus actifs prirent comme critère de mesure de l'action le nombre de votes, donc le succès local et momentané. C'est pour cette raison que l'on refit les élections là où le succès avait été le plus grand, et que l'on en fit très peu de nouvelles en considérant seulement le nombre de votes. Le résultat fut justement la régionalisation du C.P.E. et, sur cette base, les fédéralistes revinrent effectivement — mais cette fois presque sans s'en apercevoir — à l'ancienne politique de groupe de pression sur les parlements nationaux, et de recherche de soutiens dans les partis nationaux, jusqu'au moment où, dégradé dans l'action et inexistant au centre, le C.P.E. entra dans l'agonie².

(²) Le cas limite fut celui de Rome où les élections du C.P.E. furent organisées de telle sorte que Andreotti et Segni, respectivement ministre de la défense et ministre des affaires étrangères d'Italie, votèrent pour la...

La seconde tentative de faire entrer en jeu l'opinion publique, le « peuple européen », avait elle-même fait faillite. Mais le C.P.E. avait cependant donné la démonstration, fondamentale en vue de l'élaboration d'une stratégie fédéraliste, que l'entreprise n'était pas impossible si l'on réussissait à perfectionner l'action, à l'encadrer dans une ligne politique cohérente, et à former ainsi un nombre suffisant de militants dans un nombre suffisant de villes. Le C.P.E. avait en outre agi, durant sa période de plus grand succès, comme un groupe de pression à l'égard de l'U.E.F., laquelle accepta, pendant cette même période, le mot d'ordre de la constituante, cessa d'être une « internationale » de mouvements « souverains » et se transforma en un mouvement unitaire supranational.

3) *Transformation de l'U.E.F. en M.F.E. supranational.* — Les circonstances au cours desquelles advint cette transformation mettent en lumière tant son caractère que les difficultés auxquelles elle se heurta. Institutionnellement il s'agit d'un pas décisif. Sans une organisation unitaire il ne peut y avoir de politique efficace commune des fédéralistes européens³. Mais les fédéralistes arri-

révolution fédéraliste du peuple européen. La cas typique fut celui de la Lombardie, où fut recueilli le plus grand nombre de voix, et où, pour utiliser la force ainsi obtenue, on organisa un recueil public d'exhortations aux parlementaires italiens, revenant ainsi, sans s'en rendre compte, à la politique de groupe de pression et d'alliances nationales que le C.P.E. se proposait de dépasser, et qui, justement en Lombardie avait été condamné avec une grande vigueur.

(³) Certains pensent que les fédéralistes, pour rester fidèles à leurs principes, ne devraient pas se donner une organisation unitaire supranationale, mais une organisation « fédérale », c'est-à-dire une organisation européenne d'organisations nationales, chacune ayant ses propres compétences indépendantes. L'erreur est évidente. Une société politique peut, avec le principe fédéral, diviser les compétences entre l'Etat fédéral et les Etats fédérés, parce qu'elle est, par définition, le siège d'une pluralité de compétences. Mais le M.F.E. ne possède qu'une seule compétence. Le M.F.E. n'est pas une société politique, il n'organise donc pas tous les aspects de pouvoir de la vie de ses associés, c'est-à-dire le côté politique de tout ce qu'ils font dans les domaines de l'activité économique, sociale, juridique, culturelle et ainsi de suite. Le M.F.E. est une association bien limitée. Une association qui organise exclusivement l'action dirigée vers la fondation d'une fédération européenne. Le M.F.E. n'a donc pas d'autre compétence en dehors de celle qui consiste à coordonner cette action, coordination nécessaire afin de faire converger les efforts de tous vers le but commun. S'il abandonnait cette compétence, il cesserait d'être une organisation autonome.

Il existe des organisations qui s'étendent sur une aire pluri-étatique et qui sont composées d'organisations nationales autonomes. Ce sont les « internationales » des partis. Mais si l'on voulait employer cette terminologie qui convient aux Etats et non pas aux mouvements politiques, il faudrait dire qu'elles ont un caractère confédéral (aucune compétence

vèrent à former une organisation formellement unitaire sans toutefois disposer d'un secteur allemand efficient. En outre ils atteignirent ce stade d'organisation en raison de la pression extérieure du C.P.E., plutôt que par maturation interne des bases de tout le Mouvement, et à une époque où manquaient, comme nous l'avons dit, non seulement une politique efficace mais même la possibilité d'élaborer une telle politique. Par conséquent le M.F.E., unifié au point de vue institutionnel et juridique ne le fut pas au point de vue politique.

Il s'agissait de passer d'une somme d'expériences nationales à une expérience européenne, entreprise très difficile du fait qu'elle implique le déplacement de la pensée et de l'action des cadres nationaux de formation du pouvoir politique (les Etats nationaux avec leurs centres de pouvoir, leurs instruments de lutte, leurs moyens d'information), au cadre européen (un cadre purement rationnel, sans centres de pouvoir, instruments de lutte, moyens d'information, un cadre invisible dans lequel l'action humaine n'a pas encore laissé de signes politiques spécifiques et où la plupart éprouvent naturellement l'horreur du vide). Il s'agissait donc d'ouvrir le débat au sujet de la nature, des modalités et des étapes

effective au niveau supérieur) et non pas fédéral. En effet les mouvements politiques à base pluri-étatique ne présentent qu'une seule alternative: exercer leur unique compétence, le choix de la ligne politique, au niveau supranational ou national. Dans ce domaine, une seule distinction est donc théoriquement possible: la distinction entre les organisations supranationales (qui n'ont jamais existé jusqu'à ce jour, le M.F.E. représentant la seule tentative sérieuse) et les organisations internationales (qui ne vont pas au-delà de quelques compromis internationaux entre les leaders des partis nationaux, et d'une unité purement verbale, de façade). Cette distinction est fondamentale en vue de la création d'une force fédéraliste. En effet elle prouve clairement que cette entreprise n'est pas possible si l'on s'en tient à un internationalisme pur et simple. Dans l'ordre pratique, avec une « internationale » de mouvements autonomes (« souverains »), on ne peut mener une politique supranationale, ni faire une mobilisation unitaire des énergies politique et sociales: on ne va pas au-delà de la lutte pour le pouvoir national. Et dans l'ordre théorique on ne fait expérience que de données nationales. La forme même de la pensée (la systématisation conceptuelle de l'expérience) reste, par conséquent, nationale: l'on ne dépasse pas la culture nationale, c'est-à-dire l'idée du monde comme un monde de nations et seulement en sous-ordre comme un monde d'hommes. Ceci suffit à faire comprendre qu'avec une « internationale », on ne fait que dévier vers le nationalisme, en les comprimant et en les éteignant, les dispositions supranationales.

Cette distinction nous permet en outre de jeter un regard en profondeur sur l'histoire du fédéralisme européen de l'après-guerre, et d'en expliquer les faiblesses. Après la guerre, bien des hommes, et des plus grands, étaient convaincus qu'il fallait en finir avec les sanglantes rivalités nationales afin de ne pas trahir les valeurs chrétiennes, sociales et libérales. Il s'agissait donc de transformer ces sentiments en une force stable et agissante, au moyen d'une organisation supranationale, de la lutte poli-

de ce passage, de ce véritable déplacement de la frontière de la lutte démocratique au-delà des états nationaux, qui l'ont jusqu'à ce jour retenue dans leurs bornes. Ce n'est que de cette façon, c'est-à-dire grâce à un débat sur la ligne politique du M.F.E. au stade de transition de la phase internationale à la phase supranationale, qu'il aurait été possible de trouver les premiers points d'appui solides, d'identifier les premiers devoirs à affronter et de construire sur ces points d'appui et sur ces devoirs l'unité démocratique des fédéralistes.

Mais le débat n'eut pas lieu. La passivité de la plupart des dirigeants fédéralistes en face du redoublement de leur organisation avait aggravé la tendance utopiste à déposer son propre objectif entre les mains des puissants, tendance fatale dans un Mouvement qui, étant nouveau, est faible et hésite à compter sur lui-même, et oublie que celui qui se trouve à la tête d'un pouvoir conserve mais n'innove pas, et ne tient pas compte du fait que tout objectif politique n'est que le sous-produit d'une lutte pour le pouvoir. On pensait ainsi à la politique sans compter, dans la balance des forces, le poids de la sienne propre; on faisait des projets d'action sans concevoir cette action comme étant celle du

tique contre les forces de la division nationale, et de la démythification de la justification idéologique de cette division (le mythe de la nation). On fonda au contraire une « internationale » de mouvements autonomes (U. E.F.) qui finit par canaliser de nouveau vers la vie politique nationale les sentiments qui étaient en balance entre le vieux loyalisme national et une aspiration confuse vers un monde nouveau, ou qui ne put même pas les toucher. Ce simple fait a certainement été la cause de la perte et de la décomposition des dispositions supranationales suscitées par la crise la plus grave du système politique national — la deuxième guerre mondiale — avec un dommage incalculable et peut-être irréparable, pour le fédéralisme organisé et l'unité irréversible de l'Europe dans le cycle actuel de la politique mondiale.

C'est là une erreur qui aurait pu être évitée. L'impossibilité d'arriver à des fins supranationales avec les moyens théorico-pratiques des « internationales » était en effet une donnée d'expérience historique, déjà élaborée sous forme culturelle (cfr. BARBARA WOOLTON, *Socialism and Federation*, dans *Studies on Federal Planning*, Macmillan, Londres, 1943), et mise en outre en évidence par un événement historique retentissant: l'échec de la tentative de la part de la Deuxième Internationale d'éviter la guerre mondiale de 1914 (première crise catastrophique du système politique national) en mobilisant dans tous les pays la classe ouvrière par les partis socialistes, et la grève générale. Et ce fut justement l'internationalisme, le manque d'organisation directe des masses à un niveau international, qui empêcha les socialistes de mobiliser les peuples contre la guerre. A propos de ce fait, on ne peut s'empêcher d'observer — même si cela concerne non pas notre sujet, mais les limites théoriques et pratiques du socialisme — que seule l'auto-mystification idéologique (dogmatico-marxiste) permet de penser que le mouvement ouvrier ait surmonté les contradictions du système politique national. En réalité les faits prouvent que de 1914 à nos jours, il en est resté prisonnier.

M.F.E. réel, du développement et de la croissance de ses sections; on espérait étendre mécaniquement à toute l'organisation l'action qui avait réussi dans une seule ville; et tout restait sur le papier, et personne, même le plus audacieux, ne pouvait agir s'il n'acceptait, consciemment ou non, quelque compromis avec l'ennemi: le pouvoir national, ses ramifications, ses hommes.

II

Le déploiement des tendances avant le congrès. — Les premières conséquences du manque d'orientation politique du fédéralisme européen se manifestèrent à l'intérieur du courant spinellien dans la région la plus avancée au point de vue politique et organisatif, la Lombardie, vers le milieu de 1960. Il y eut quelques contrastes au sujet de la fonction de la Commission italienne du M.F.E., et sur l'emploi des fonds recueillis par suite d'un auto-financement *ad hoc*, suscité par Albertini, dans le but justement de faire face, par une action autonome, à ce que l'on appelait déjà alors au cours de discussions milanaïses, « la crise du sommet fédéraliste ». Ces contrastes donnèrent naissance à une division embryonnaire du courant spinellien, mais le petit groupe qui, à cette occasion, prit une attitude critique à l'égard de la leadership de Spinelli et de la dégénération politique du C.P.E. en Lombardie ne transforma pas cette critique en une véritable lutte politique, et se proposa seulement d'approfondir sur le plan culturel les problèmes théoriques et pratiques de la stratégie fédéraliste, dans le but d'appuyer son action future sur des bases plus sûres.

Toutefois, étant donné l'état effectif d'incertitude politique, la critique culturelle seule suffit à désagréger l'équipe qui contrôlait la Lombardie. A la suite de ce fait, et de la tentative effectuée par une partie de cette équipe de conserver le pouvoir grâce à l'introduction de la bureaucratie politique à Milan sans affronter le débat démocratique, une sévère lutte ouverte commença en Lombardie vers le milieu de 1961. Albertini et ses amis, qui n'avaient rien fait pour provoquer cette lutte, firent leur possible pour la contenir en Lombardie seulement, dans le but d'éviter une accélération de l'état latent de crise du M.F.E. car ils ne jugeaient pas ce dernier prêt à affronter, avec de sérieuses probabilités d'en bien sortir, une crise générale. Ils auraient voulu poursuivre leur travail d'identification des obstacles et de recherche des voies permettant de les surmonter, dans le but de faire mûrir lentement tant la crise elle-même que sa solution positive; et ils ne voulaient pas, pour cette même raison, se présenter au congrès avec une alternative politique immédiate. Mais l'attitude de Spi-

nelli changea les données du problème. En vue d'une réunion décisive du Comité régional lombard du 24 septembre, celui-ci intervint en envoyant, au Comité lui-même, une lettre dans laquelle il faisait sienne la reconnaissance de l'état de crise du fédéralisme, demandait aux Lombards de le soutenir dans son effort pour « rénover encore une fois la lutte fédéraliste » et s'efforçait de réduire la signification des divisions lombardes à celle d'une simple querelle locale.

Ainsi la crise s'était ouverte et une proposition de solution était née. Spinelli avait l'intention de demander au Congrès que le M.F.E. s'allie avec « les forces du progrès démocratique » et participe, dans trois villes choisies *ad hoc*, aux élections politiques nationales. Selon Albertini et ses amis, à la crise, éclatée trop tôt, on offrait ainsi un remède pire que le mal. L'alliance avec les forces nationales et la participation aux élections auraient en effet dévié le M.F.E. de son chemin supranational vers un chemin national, et l'auraient en outre jeté à l'attaque dans un moment de faiblesse. Pour cette raison et pour d'autres encore, cette politique de faillite aurait exposé le M.F.E. au risque d'une nouvelle scission et par suite à sa liquidation définitive. Albertini et ses amis constatèrent en outre que Spinelli avait abandonné les deux postulats essentiels de l'autonomie fédéraliste: la critique des partis nationaux, et le refus de participer à la lutte politique sur le plan national. Modifiant leur attitude précédente ils décidèrent donc de présenter au Congrès de Lyon une position politique propre même si cette politique avait été élaborée hâtivement et insuffisamment approfondie, afin de sauver les principes de l'autonomie et de contenir Spinelli, dans le but de conjurer le risque d'une scission immédiate ou prochaine du M.F.E. C'est ainsi que naquit une seconde position.

Peu de temps après se réunit à Paris le Comité Central du M.F.E. Spinelli présenta de nouveau sa nouvelle thèse en accentuant l'aspect de la collaboration avec les gauches démocratiques nationales dans le cadre d'une interprétation de la phase actuelle de l'histoire comme lutte politique globale entre le communisme et la démocratie. Albertini fit opposition, en indiquant dans la contradiction embryonnaire, mais déjà avancée en Europe occidentale, entre fédéralisme et nationalisme, le début d'un nouveau cours de l'histoire et des futures luttes politiques. Aucune autre position n'émergea. Le Comité Central chargea Spinelli et Albertini de rédiger chacun son propre rapport politique, à faire connaître avant le Congrès. Les deux positions avaient ainsi reçu une consécration formelle. Par la suite, le Bureau Exécutif, par une décision discutable au point de vue formel, mais équilibrée au point de vue politique, décida de confier la rédaction d'un troisième rapport à Germain Desboeuf, porte-voix du groupe pro-

vençal et des positions modérées. De cette façon naquit la troisième position.

III

Ordre du jour et procédure du Congrès. — Selon un préjugé répandu, les faits de ce genre seraient exclusivement formels et politiquement neutres. Ils sont au contraire substantiels. La forme qu'ils assument dépend en effet plus de la physionomie et de la structure des organisations que de la volonté des dirigeants, et influence à son tour le processus des décisions, c'est-à-dire le type de leadership, en permettant seulement certains choix et certaines façons de les effectuer. Un mot sur l'ordre du jour et sur la procédure du Congrès de Lyon est donc indispensable si l'on veut se rendre compte des problèmes fondamentaux du Mouvement et de la façon dont ils ont été posés et transformés à Lyon.

L'ordre du jour prévoyait pour le premier jour les rapports du secrétaire Delmas et du Trésorier Lucion, la présentation par leurs auteurs des rapports politiques soumis au Congrès, de nombreuses allocutions de personnalités et l'élection des commissions et des bureaux; le second jour un rapport économique de Thiéry (intéressant mais sans aucune relation avec le problème du Congrès: le choix d'une politique), le débat de politique générale et, en début d'après-midi, le début des travaux des commissions (particulièrement important celui de la Commission politique); le troisième jour la discussion plénière sur les conclusions des commissions, le vote des résolutions et l'élection des organismes statutaires.

Un fait saute tout de suite aux yeux: le peu de temps laissé aux délégués pour discuter la ligne politique du Mouvement. L'abondance de temps laissé à peu de personnes, le peu de temps laissé au plus grand nombre, et l'écart en résultant entre ces deux groupes, sont des dispositions adaptées à un Mouvement dans lequel les cadres assument le caractère de « notables » ou se limitent à un rôle purement organisatif et par conséquent ne réussissent ni à assumer ni à réclamer une fonction politique autonome au Congrès. L'ordre du jour se basait donc sur l'hypothèse d'un Mouvement dans lequel peu de personnes s'occuperaient des choix politiques, et dans lequel la conscience de la stratégie et de la tactique du fédéralisme serait précaire.

La procédure du Congrès se basait sur la même hypothèse. Ses aspects fondamentaux étaient: l'existence d'une Commission politique, pas bien définie mais ne pouvant cependant pas être réduite au rôle d'un simple organe de récolte des projets de réso-

lution, et la façon de voter. La question de la Commission politique demande un bref examen. Il est évident que, en instituant une Commission de ce genre on crée deux sièges de débat et de choix: celui de l'Assemblée générale, ouvert à tous les délégués, et celui de la Commission, réservé à un groupe spécial de délégués. Et il va de soi que cette Commission se trouvera en face de nombreux projets de résolution et devra aboutir, à travers la discussion et une série de votations portant même sur de simples phrases, à l'élaboration et au choix d'un texte unique. Il s'agit d'envisager les conséquences de ce redoublement du débat et de la formation du choix.

La première conséquence est la division des délégués en deux catégories: les délégués communs, sans caractères particuliers, et les délégués-membres de la Commission, lesquels, provenant d'une sélection, se considéreront et seront considérés comme plus compétents que les autres au point de vue politique. La seconde conséquence est le passage du choix de la résolution politique des ayant-droit, les délégués, à un groupe spécial de délégués, les « notables » de la Commission politique. La troisième conséquence est le vidage de la résolution politique, qui, en raison de la modalité de son élaboration, ne pourra pas contenir de ligne politique définie, et qui, par conséquent, ne constituera qu'une traite en blanc entre les mains des élus. La quatrième conséquence est que non seulement le Congrès ne décidera pas le choix politique, mais dans une certaine mesure ne le discutera même pas.

La première conséquence est évidente. La deuxième dépend du fait que, dans un Congrès de deux jours et demi, l'adoption en deuxième journée d'un texte politique de la part de la Commission, ne peut avoir d'autre fonction que celle de mettre l'Assemblée générale des délégués en face du fait accompli. L'assemblée des délégués se trouvera en face d'une élaboration définie, ne pouvant être ni récusée ni substituée pour des raisons de temps et de procédure, mais seulement amendée dans quelques détails. Le choix sera donc effectivement passé de l'Assemblée générale des délégués à la Commission politique. La troisième conséquence, le vidage de la résolution politique, vient de la lumière pour peu que l'on ne perde pas de vue la nature de ce qu'il est convenu d'appeler « ligne politique ». La ligne politique est, pour ainsi dire, la conduite d'une organisation, la ligne générale d'action à travers laquelle ses membres se proposent de conquérir le pouvoir nécessaire à la réalisation de leurs buts ou à s'en approcher. Il s'ensuit que prendre une phrase dans un texte décrivant une certaine ligne politique, une autre phrase dans un autre texte semblable et ainsi de suite, et les combiner ensemble, aurait autant de sens que le fait de prescrire à un individu d'aller en même temps à droite et à gauche, en avant et en arrière. C'est cependant ce qui arrive si

L'on confie le devoir d'élaborer la résolution du Congrès à une Commission politique. En effet, le point de départ sera un certain nombre de textes — dont chacun voudrait décrire une ligne politique — et le point d'arrivée sera un texte unique: un texte unique parce que, ou la Commission ne produit qu'un seul texte, ou bien elle n'a plus aucune fonction; donc, si elle fonctionne, elle produira ce texte. Et comme personne n'est naturellement disposé à sacrifier complètement ses propres idées, ce texte contiendra, justement, quelques morceaux de chacun des textes de départ, c'est-à-dire aucune ligne politique. La quatrième conséquence, le vidage de la discussion, on peut la raisonner ainsi: avant la conclusion des travaux de la Commission politique, l'assemblée ne saura pas quoi discuter parce qu'elle se trouvera en face de projets destinés à disparaître, et ensuite elle discutera à vide parce qu'elle sera face au problème d'amender un texte dépourvu de sens, et non pas à celui de choisir l'action politique de l'organisation. En définitive, personne n'aura considéré, ni discuté, l'état de l'organisation, son pouvoir, l'action nécessaire à son extension ⁴.

(⁴) Il est cependant évident que si un groupe de cette organisation est assez fort, assez uni et assez conscient pour élaborer et rendre effective une politique bien définie, il l'est également assez pour ne pas se laisser brider par des règles de ce genre. Ceci prouve que ces règles sont l'effet d'un manque de ligne politique plutôt que la cause de sa disparition. Notre raisonnement sert également à illustrer le caractère de cette procédure, tandis que, pour expliquer son existence et sa fonction, il ne faut pas perdre de vue que lorsque, dans une organisation, de véritables projets politiques font défaut, on ne s'en rend généralement pas compte, on croit au contraire que de tels projets existent et l'on se comporte comme s'ils existaient.

Ce fait permet d'expliquer la procédure, absurde en apparence, de la Commission politique. Quand une organisation n'est pas capable, ou a perdu la capacité, de formuler des lignes politiques et d'en choisir une, il ne lui reste pas d'autre alternative que de s'adapter à la seule politique qui n'a besoin ni d'être élaborée, ni d'être choisie, mais seulement acceptée, à savoir la politique de l'immobilisme (aucune perspective de changement de son propre pouvoir et de celui des autres), et du possibilisme (choix d'objectifs exclusivement tactiques, à mesure qu'ils se présentent). Cependant cette politique n'est possible que: a) si l'on a l'illusion de choisir alors que l'on ne choisit rien, b) si l'on pense que la politique choisie est bien identifiée, alors qu'elle n'est même pas formulée ni même formulable ouvertement (un texte disant « Nous ne bougerons pas et nous attrapperons uniquement tout ce qui passera à nos côtés » est inconcevable, de même qu'il est inconcevable de convoquer un congrès en lui disant explicitement qu'il n'y a rien à choisir).

Le mécanisme de la Commission politique résout tous ces problèmes, y compris celui de la mystification du processus du choix politique. Nous savons qu'en suivant cette procédure on aboutit à un texte vague et unitaire. Il s'agit donc de voir de quelle façon peut naître l'illusion qu'il s'agit d'un texte défini et choisi. Il n'est pas difficile de constater que cette illusion est la conséquence logique du genre de débat qui se déroule au sein de la

Il reste à envisager les conséquences de la méthode de votation. La procédure prévoyait deux votes séparés: le choix des résolutions, dont la signification a été illustrée, et le vote pour l'élection des membres du Comité central. Elle prévoyait en outre, pour celle-ci, une seule liste, comprenant indistinctement tous les candidats, et la possibilité d'en choisir un nombre égal à celui des personnes à élire. Une seule liste signifie aucune différenciation politique entre les candidats, au contraire de ce qui se passe si l'on groupe les candidats au moyen de listes reliées à des résolutions politiques.

Dans des élections de ce genre il n'existe pas d'autre choix possible, en dehors de celui qui se base sur la renommée des candidats. Si l'on se rappelle que le fonctionnement du Congrès excluait pratiquement la formation d'authentiques prises de position politique, et réduisait presque au silence les délégués non « notables »⁵, qui ne pouvaient ainsi se faire connaître, ni par leur

Commission politique où l'on discute, non pas pour choisir, au moyen d'un vote, la politique du groupe le plus fort, mais pour élaborer de façon artificielle un texte à conseiller à l'assemblée. Dans le premier cas, avec le sens des responsabilités que donne le fait de se compter et de décider, on discute véritablement de politique, c'est-à-dire des groupes d'individus unis par la volonté de tenir les mêmes positions et d'agir de la même façon. Dans le second cas au contraire, ce point de référence (l'état de l'organisation, le rapport de force entre ses groupes et leurs liens avec la société) disparaît. On parle donc de politique, mais non pas de qui la fera, ce qui est parler de rêves, et en outre avec l'esprit de celui qui, se bornant à donner des conseils, n'assume pas la responsabilité de ce qu'il propose. Il arrive ainsi que la discussion pour insérer telle ou telle phrase dans le texte final, soit confondue avec la lutte entre les groupes pour le pouvoir de diriger l'organisation, et que le texte élaboré, contradictoire par la force des choses, soit pris pour un texte cohérent.

Il nous semble que cette observation essentielle suffise à illustrer l'origine et la fonction de cette procédure. Il nous reste à ajouter que la Commission travaille tranquillement comme si elle était un organisme technique de rédaction d'un texte de propagande (bien qu'elle suscite les illusions dont nous venons de parler) quand les tensions sont faibles, tandis que, lorsque les tensions sont plus fortes, et qu'il existe diverses tendances, la Commission se met davantage en évidence, discute avec acharnement et favorise, au début de ses travaux, la multiplication arbitraire des divisions, parce qu'elle détruit, avec son orientation factice, le rapport entre les motions politiques et la base de l'organisation, ouvrant ainsi le chemin aux projets de motion d'individus brillants mais isolés.

(⁵) Nous avons employé le terme « notable » parce que le type classique de ces organisations est le parti de notables et parce que, politiquement parlant, il y a quelque chose de commun entre les notables à proprement parler, lesquels jouissent d'un « status » social élevé, et les dirigeants politiques de n'importe quelle organisation n'allant pas au-delà de l'immobilisme et du possibilisme. Dans le cas des partis de notables, l'immobilisme reflète une réalité sociale statique, ou purement défensive. Dans ce cas il existe un rapport réel entre les politiciens — les notables — et la société, mais c'est un rapport de caractère statique parce qu'il ne

habileté, ni par leur position, on constate facilement que la méthode de votation n'était que le dernier anneau d'une chaîne de dispositions destinées à maintenir le pouvoir entre les mains des mêmes personnes, et à ne les engager en aucune façon.

Ces considérations montrent qu'il s'agissait vraiment d'un mécanisme procédural adapté à une organisation basée sur l'association de notables et de leurs suites. Ces organisations — qui ne mettent jamais en discussion le pouvoir, et par conséquent, en dernière analyse, la politique — ne vont jamais effectivement au-delà de la seule politique qui n'a besoin ni d'être choisie, ni de faire l'objet d'étude: la politique de l'immobilisme et du possibilisme, la politique qui consiste à pourvoir au jour le jour, sans desseins à longue échéance. C'est pourquoi leurs congrès, souverains quant à la forme, sont en réalité organisés de telle sorte qu'ils interdisent aux délégués la considération et le choix d'une ligne générale d'action, et qu'ils les contraignent à déposer un blanc-seing entre les mains des élus, qui se renouvellent seulement par cooptation et très lentement.

C'est justement en raison de son caractère si net que le mécanisme procédural du Congrès constituait un moyen exact d'établir si le M.F.E. avait ou non dépassé le stade d'une association de notables et de leurs suites.

s'agit pas de changer, mais d'immobiliser, la situation de pouvoir. Dans le cas des dirigeants fédéralistes — et dans la mesure où cette situation n'est pas dépassée — le caractère de « notables » des dirigeants dérive du manque de rapports réels avec la société, ce qui équivaut à l'existence d'un rapport statique. En effet, à cause de cela, le pouvoir d'un dirigeant fédéraliste quelconque n'est presque jamais disputé (immobilisme), et sa pensée politique reste indéfinie (possibilisme), justement parce qu'une base réelle lui fait défaut pour définir une politique de façon concrète, à savoir des rapports de pouvoir avec la société.

Cela prouve que l'immobilisme et le possibilisme ne peuvent être surmontés ni par la seule bonne volonté, ni par la dialectique pure de la « droite » et de la « gauche ». Ce dépassement demande: a) l'existence d'un lien concret entre la société et la création d'institutions ou de structures nouvelles, b) l'identification et la connaissance de ce lien. Ce n'est que grâce à une culture qui reflète véritablement des aspects réels de la société, qui ait donc une valeur inter-subjective et qui soit de nature à ancrer à la même position et à la même action plusieurs personnes, que peuvent se former des groupes actifs et des organisations dynamiques, capables d'exploiter politiquement les modifications de la société, de changer la situation de pouvoir et de fonder de nouvelles institutions. Chaque fois que l'on parle d'une ligne politique définie, en dehors d'un rapport réel avec la société et de sa connaissance, on parle en réalité d'un fantôme verbal.

IV

Déroulement du Congrès. — Le Congrès se déroula en partie selon la logique de son ordre du jour et de sa procédure, en partie selon la pression exercée par les différentes positions d'avant le Congrès. Limitant la chronique à l'essentiel, nous mettrons en relief la façon dont se réalisa cette poussée double et contradictoire, qui a prouvé que le M.F.E. est quelque chose de plus qu'une organisation de notables, et qui a mis en lumière, à travers leur plus ou moins grande adaptation au mécanisme procédural, la consistance des trois tendances de fond⁶.

Le matin de la première journée, les formalités de l'approbation du règlement du Congrès et de l'élection des Commissions (parmi lesquelles la Commission politique), ayant été remplies, furent exposés le rapport financier de Pierre Lucion, Trésorier, et le rapport d'activité d'André Delmas, Secrétaire Général, auxquels fit suite une brève discussion.

L'après-midi parlèrent Alexandre Marc, au nom du Président sortant du Comité Central Enzo Giacchero, M. Pradel, maire de Lyon, Etienne Hirsch, M. Sérusclat, Commissaire Général du Congrès, M. Mouskhely, Président du C.P.E. (convoqué en même temps que le M.F.E., mais, bien que tacitement, pour ratifier sa fin en tant qu'organisation séparée, et non pas en vue d'établir une politique); les trois rapporteurs politiques Albertini, Desboeuf, Spinelli et M. Mallet, qui présentait une étude pour une Charte du M.F.E., M. Plantier, qui exposait un *Appel aux Jeunes d'Europe*, et M. Brunet. La séance se termina à 18 heures 45 sans laisser pratiquement de temps pour la discussion. Il y eut ensuite une réception offerte aux Congressistes à l'Hôtel de Ville, et, après dîner, une séance spéciale réservée aux quelques élus du C.P.E. se trouvant à Lyon. Le matin de la deuxième journée, les congressistes écoutèrent un rapport économique d'André Thiéry, et enfin eut lieu la discussion politique qui se poursuivit, après l'interruption de midi, jusqu'à 17 heures 45. Il ne fut pas possible de donner la parole à tous les délégués qui l'avaient demandée (environ 80), et l'on dut en outre limiter de façon drastique la durée des interventions.

⁽⁶⁾ Tant la Commission politique que la division du vote pour le Comité central et pour les résolutions politiques furent critiquées, mais sans succès, respectivement par Albertini⁷ et par Mme Caizzi, au cours de la réunion du Comité central qui discuta le règlement du congrès, la veille au soir du congrès lui-même.

Le débat de politique générale étant clos, le Congrès se divisa en ses différentes Commissions, et le débat de la Commission politique eut lieu, au cours d'une séance qui dura jusqu'à la fin de l'après-midi, et d'une séance nocturne. Les termes du débat se modifièrent tout de suite. Le Congrès et le Mouvement lui-même, avant le congrès s'étaient trouvés en face de trois positions. Au sein de la Commission politique les positions devinrent d'abord six, malgré l'absence de celle de Spinelli, lequel ne présenta pas de projet de motion personnel, et puis, selon la logique de la procédure, se réduisirent à une seule. Les membres de la Commission, après avoir discuté avec acharnement pour y mettre chacun quelque chose de personnel, adoptèrent une motion unitaire qui allait d'un timide neutralisme (*Le Congrès rejette l'idée que des pactes militaires, quoique nécessaires actuellement, puissent apporter une solution véritable au défi lancé à notre civilisation surtout s'ils entretiennent une psychose d'Union Sacrée, etc...*) à l'anticommunisme le plus traditionnel (*Le M.F.E. condamne avec vigueur le maintien implacable de la domination soviétique..., il affirme que sa lutte contre les nationalismes ne l'entraînera à soutenir, volontairement ou non, aucune des manifestations de l'aggression totalitaire communiste*), et qui, prise à la lettre, engagerait le M.F.E. à agir tant comme groupe de pression, que comme parti, que comme mouvement⁷.

(⁷) Sur un point capital la résolution affirme: « Le M.F.E. entend se constituer, dans l'ensemble de l'Europe, en une force politique fédéraliste agissant indépendamment des structures nationales... ». Ce n'est pas là un texte clair car à la rigueur on peut agir seulement à l'intérieur, ou en dehors, des structures nationales, mais non pas indépendamment d'elles: à l'intérieur si l'on est pour et en dehors si l'on est contre. Mais cet « indépendamment » devient clair si l'on considère que ce terme est employé afin de ne pas choisir entre la voie du parti (une force politique à l'intérieur des structures nationales est un parti), et la voie du mouvement (une force politique extérieure aux structures nationales est un mouvement d'opposition de régime et de communauté). La voie du groupe de pression est soutenue d'autre part par l'idée du « dialogue » avec « les forces démocratiques du progrès qui esquissent une opposition au conservatisme sous tous ses aspects... », idée qui présente deux aspects typiques du groupe de pression: a) le dialogue au lieu de l'alternative, b) l'admission du fait que la ligne de partage politique entre le progrès et la conservation ne soit pas déterminée par sa propre position, mais par celle des autres (ce fait est particulièrement grave quand il s'agit du fédéralisme européen qui n'aurait aucun sens si la division entre la droite et la gauche dans le domaine national représentait réellement la division entre la conservation et le progrès). Il est en outre significatif de noter que la résolution réaffirme le C.P.E. (incompatible, si l'on y pense bien, tant avec le groupe de pression qu'avec le parti politique) et qu'elle ne fasse aucune allusion à l'intention de participer aux élections nationales. Il s'agit en réalité d'un texte qui laisse place à toutes les possibilités mais qui n'en définit clairement aucune.

Et à ce point le Congrès se serait trouvé avec une seule position, à condition, naturellement, que toutes les tendances, s'adaptant à l'esprit de la procédure, aient effectivement retiré leurs textes à la suite de l'adoption du texte officiel de la Commission. Dans ce cas, les délégués, après avoir discuté avant le Congrès les avantages et les inconvénients de trois politiques différentes, et arrivés au moment de prendre une décision définitive, n'auraient eu qu'un seul texte à voter, c'est-à-dire rien à choisir. Mais Albertini et ses amis ne se plièrent pas à cette étrange logique. Au sein de la Commission politique ils dirent que leur motion n'était pas un objet à marchander, mais un choix politique à accepter ou à refuser, et ils annoncèrent que de toute façon ils la représenteraient telle quelle le lendemain au Congrès, ce qu'ils firent.

C'est pourquoi, le matin du troisième jour, le vote sur la politique du fédéralisme européen fut difficile et confus. Poussé par son mécanisme lui-même, le Congrès attendait de prendre connaissance du texte officiel de la Commission politique, et se préparait à la discuter dans le seul but de l'amender. Mais il y avait deux textes, le texte officiel et celui d'Albertini et de ses amis. Il existait, d'autre part, dans l'âme de très nombreux délégués, la sensation d'avoir été joués, d'avoir subi une imposition, sensation naturelle, bien que forcément pas très claire, étant donné le passage de trois positions à une seule sans vote public. On décida cependant de faire un vote préliminaire pour choisir le « texte à soumettre à la discussion de l'Assemblée », alors qu'en réalité la politique du M.F.E. était en jeu. Par une intervention de Da Milano, le groupe de la motion Albertini prit l'engagement de maintenir l'attitude d'opposition prise au Congrès et de l'exercer de manière constructive dans le cas, probable, où il aurait eu la minorité, et confirma cette position après le vote, par une intervention de De Bernardis. Subissant la logique du mécanisme du Congrès, les délégués choisirent naturellement la résolution officielle, c'est-à-dire la politique du possibilisme et de l'immobilisme, mais ils donnèrent également beaucoup de votes au texte de l'opposition qui ne fut vaincu que par un léger écart.

Après ce vote le Congrès retomba dans le cours déterminé par sa procédure. Il y eut la discussion sur la résolution de la Commission politique. Le texte, maintenu tel quel, fut divisé en deux parties: une résolution de politique générale et une résolution sur la situation actuelle. Puis l'on vota: sur une seule liste pour élire les membres du Comité Central, et sur un seul texte (bien que divisé en deux) pour choisir, si l'on peut dire, la politique du M.F.E. Mais dans la votation des résolutions, contre la logique de la motion unitaire, il n'y eut pas un vote unanime

(pour 273 mandats; contre 61 mandats; abstentions 119 mandats); et dans le vote pour le Comité Central, Albertini, qui représentait l'opposition, obtint la première place⁸.

DOCUMENTS

I. — RAPPORTS PRESENTES AVANT LE CONGRES

a) *Rapport sur l'activité du mouvement fédéraliste européen de janvier 1960 à décembre 1961 présenté par André Delmas, secrétaire général.*

Le compte-rendu que le secrétariat est appelé à donner aux membres du M.F.E., à la veille du Congrès de Lyon, diffère sensiblement des exposés antérieurs, car il s'agit aujourd'hui d'analyser le comportement d'une organisation fondamentalement différente de l'ancienne Union Européenne des fédéralistes.

De 28 Juin 1959, au Congrès de la Salle du Musée Social, à Paris, naissait le Mouvement fédéraliste européen. En fait, nous entrons dans une période transitoire qui devait durer sept mois et au cours de laquelle les organes nouvellement institués allaient se mettre progressivement en place. A la fin du mois de Janvier 1960, à l'ouverture du Congrès de Strasbourg, où siégeaient déjà les délégués des régions et non ceux des organisations nationales, certaines vérifications de répartitions d'adhérents avaient été sommairement effectuées. Le système nouveau faisait ses premiers pas, mais il était impossible de prédire avec certitude qu'il fonctionnerait comme ses promoteurs l'avaient envisagé et espéré.

(⁸) Les résultats de l'élection du Comité central furent les suivants: Mandats inscrits 494, votes exprimés 459, blancs ou nuls 19, votes valables 440. Membres titulaires élus (16): Albertini Mario 307, Gouzy Jean-Pierre 304, Héraud Guy 289, Delmas André 266, Rifflet Raymond 265, Cabella Alberto 262, Mallet Henri 252, Olivetti Arrigo 247, Marc Alexandre 234, Darteil André 230, Houx P.J.G. 217, Orban Maurice 213, Thiéry André 207, Halberstadt Wilfried 201, Spinelli Altiero 196, Chiti-Batelli Andrea 188, Desboeuf Germain 181, (Desboeuf, dix-septième, a été élu en raison de la démission de Orban, élu membre suppléant). Membres suppléants élus (8): Plantier Guy 252, Da Milano Mario 229, Orban Maurice 203, Keseljevic Dragas 178, Nicodème Denise 175, Moriguand Pierre 164, Bernadou Gisèle 155, Muller Willy 136.

C'est du reste ce que j'avais pris la précaution de dire au Congrès de Strasbourg le 29 Janvier 1960: « Sur le plan international, aucune organisation politique démocratique n'a encore réussi ce que nous tentons. C'est dire que notre programme est fort ambitieux et que des risques d'échec subsistent ». Où en sommes-nous aujourd'hui, après deux années de fonctionnement?

Soucieux de faire preuve d'un esprit objectif qui rend hommage à la vérité et témoigne du respect que j'éprouve pour tous nos militants sans exception, je puis dire que les dispositions des statuts de 1959 ont été appliquées.

Cela signifie que partout un effort a été entrepris pour recruter des adhérents, les rassembler dans des sections, les faire participer aux activités de la région, fondement politique de notre système. La région est vraiment devenue, comme on le voulait, l'organe au sein duquel la délibération politique se produisait et les diverses opinions ou tendances se sont déterminées et exprimées à ce niveau.

Dans l'ensemble, on peut se féliciter de ce qui s'est développé sur ce plan. Il est même né un sentiment d'émulation entre les principaux centres régionaux, chacun d'eux s'efforçant de mettre en évidence la progression de ses effectifs, la variété et l'intérêt de ses activités, son esprit politique particulier.

Cependant, les insuffisances et les vides ne doivent pas être dissimulés. Le M.F.E., comme les pays d'Europe dans lesquels il exerce ses moyens, hélas trop limités! a des zones médiocrement développées. Le Centre et l'Ouest de la France sont trop faiblement organisés; de même l'Allemagne et les Pays-Bas, pour des raisons bien connues de nous et qui tiennent surtout au fait que le M.F.E. a tâché de s'implanter là après d'autres qui s'accrochent solidement au fait national, à toute la structure nationale, qu'elle soit publique ou privée. Si les régions de l'Italie du Nord sont extrêmement actives, du reste d'une façon qui leur est particulière, on doit convenir que le sud de ce pays ne donne pas l'impression de vouloir peser fortement sur le destin européen. L'Atlas, édité cette année par la S.E.D.E.I., donne dans sa carte 6 relative à l'actuelle répartition des populations de l'Ouest européen une image assez exacte de la dissémination de nos principaux foyers actifs. A l'exception de l'Allemagne et des Pays-Bas, états dans lesquels notre faiblesse relative s'explique aisément par l'histoire récente des organisations européennes, c'est dans les zones affectées très directement par l'évolution européenne que nos progrès sont les plus marqués. On est infiniment plus réceptif aux idées fédéralistes à Milan, Turin, Lyon, Marseille, Strasbourg, Anvers qu'à Bayonne, Quimper ou Brindisi.

Disons que l'échelon national de notre organisation M.F.E., dont certains avaient pu redouter qu'il conservât trop d'influence

et qu'il s'arrogeât le droit de dicter aux régions leur ligne de conduite, est fort loin d'avoir mérité ce reproche. On lui ferait plutôt celui de s'être montré trop effacé et de n'avoir pas toujours pris à temps les mesures nécessaires quand il était aisé de constater certaines défaillances des régions. Organe de propagande et d'administration, la Commission nationale, plus proche que le lointain secrétariat général dans tous les pays sauf un, peut suivre le développement de certaines situations et provoquer un redressement immédiat, le problème de l'orientation politique restant hors de ses attributions.

Il a été difficile d'imposer à toutes les régions certaines méthodes d'administration jugées rigoureuses. Le secrétariat général ne se flatte pas d'avoir obtenu sur ce plan tous les résultats qu'on souhaiterait, mais il peut espérer qu'on ne lui adressera pas le reproche de n'avoir pas agi avec ténacité et fermeté. Après deux années, les progrès sont fort sensibles et le fait qu'une grosse partie des dépenses d'administration soient actuellement couvertes par la part des cotisations revenant au siège européen du M.F.E. est un motif de grande satisfaction. C'est en persévérant dans cette voie que l'on confirmera la pleine indépendance politique du mouvement. Il n'y a en effet aucune comparaison à établir entre une organisation comme le M.F.E. dont les Congrès démocratiquement convoqués sont véritablement souverains et les prétendus mouvements libres qui tirent leur subsistance quotidienne des budgets nationaux des états ou de syndicats d'intérêts privés.

Notons aussi, à propos de l'extension du M.F.E. en Europe, le succès de la formule d'association prudemment conservée dans les statuts actuels. Grâce à elle, le M.F.E. peut maintenir une liaison permanente et très utile avec: l'Union européenne suisse, Federal Union de Grande Bretagne, le Mouvement fédéraliste grec, Union Europäischer Föderalisten, Österreich, et les nombreuses organisations d'exilés politiques de l'Est qui faisaient partie de l'ancienne U.E.F. et ont tenu à poursuivre avec le M.F.E. un fructueux travail de collaboration dans l'esprit le plus amical.

Les formules d'association appliquées avec les organisations suisse et autrichienne n'ont pas empêché de mettre en œuvre un rattachement plus étroit en ce qui concerne des éléments idéologiquement en complet accord avec les thèses, jugées radicales, du M.F.E. En Suisse, le M.F.E. possède une région Romandie bien vivante dont les membres possèdent la carte européenne du mouvement. Même situation en Autriche où les militants fédéralistes les plus conscients sont membres du M.F.E. à part entière. Dans un proche avenir, au fur et à mesure que notre action sera mieux connue, les effectifs d'adhérents directs s'accroîtront sérieusement dans ces pays.

Ce rapport ne doit pas se borner à dire ce qui est satisfaisant

dans la marche de l'organisation. C'est surtout sur les faiblesses que la discussion portera au Congrès. C'est ce qu'il faut, puisque le rôle de ces assises de Lyon est de préparer l'avenir.

Le Comité central élu à Strasbourg, partie par le Congrès lui-même, partie par les délégations de chaque pays, comptait 45 membres après cooptation et adjonction de 5 représentants des jeunes.

La vive compétition qui caractérise toujours les élections au C.C. à quelque échelon que ce soit laissait penser que les élus tiendraient à participer à toutes les réunions. Le nombre de celles-ci n'a pas été trop élevé: 5 en deux années. Néanmoins, les absences ont été nombreuses. On peut faire la même remarque en ce qui concerne les réunions du bureau exécutif. Les excuses produites ont le plus souvent présenté un caractère dont on ne saurait contester le sérieux. Il reste toutefois regrettable que certaines décisions puissent être prises par une minorité de responsables. Une place au sein du C.C. n'a pas le caractère honorifique d'un siège dans certaines chambres hautes. Il faut souhaiter que l'on ne sollicite de fonction au sein des organismes dirigeants du M.F.E. que si l'on se sait en mesure de la remplir. Le secrétaire général est le premier à déplorer que l'état des finances du M.F.E. ne permette pas le remboursement des frais de déplacement pour les réunions du Comité central, comme d'ailleurs pour le Congrès. Si elle pouvait s'appliquer, une telle mesure serait de nature à donner un caractère plus démocratique au mouvement. Mais ce n'est pas dans un avenir immédiat que le souhait que l'on peut formuler à ce sujet sera réalisé!

Pour l'heure, il convient d'engager ceux qui ont l'intention de solliciter les suffrages des délégués à ne pas présenter leur candidature s'ils sont convaincus qu'ils ne pourront pas participer d'une façon suffisamment suivie aux travaux des organismes dirigeants.

La résolution sur l'organisation votée à Strasbourg faisait un devoir au Comité central du M.F.E. d'organiser une collaboration étroite avec les organismes dirigeants du Congrès du Peuple Européen. Pour un certain nombre de délégués présents en janvier 1960 dans la salle des séances du Conseil de l'Europe, c'était même la question la plus importante de nos débats. C'était en tout cas une des plus délicates à résoudre, dès que l'on avait franchi le cap des principes généraux.

En effet, l'organisation du M.F.E. est de type classique, avec structure rigoureuse. Les adhérents se groupent en sections locales dans le cadre d'une commune ou de plusieurs communes territorialement unies. Les dirigeants des sections sont élus par les adhérents et sont responsables de leur gestion devant ceux qui les ont élus. La même règle est appliquée à l'échelon de la région,

les délégués des sections locales constituant ici la base d'où émanent les pouvoirs des régions. Enfin, le Congrès souverain, à l'échelon européen, est formé de délégués désignés dans le cadre régional après consultation de tous les adhérents.

La structure du C.P.E. est toute différente. A la base, on ne trouve pas des adhérents ayant souscrit un engagement ou une déclaration et ayant acquitté une cotisation, mais des électeurs ayant, une fois ou plusieurs fois, voté pour désigner les élus au C.P.E. dans un cadre déterminé. Ces élus, dont le nombre est variable, en raison d'une part du fait que de nouvelles régions électorales s'ajoutent sans cesse aux premières, et, d'autre part, parce que certains mandats d'élus ne sont pas renouvelés, ont des préoccupations exclusivement politiques, l'administration du C.P.E. se réduisant par la nature même de cette structure aux tâches concernant la convocation des sessions du Congrès et à l'organisation d'élections dans des régions qui les ignoraient précédemment.

Malgré l'appartenance au C.P.E. d'un nombre important de militants du M.F.E., il y a eu quelques tâtonnements dans la mise au point de la collaboration souhaitée par tous. C'est par la pratique plus que par des décisions majoritaires que les difficultés ont été progressivement éliminées. Notons ici simplement que l'autonomie administrative et financière de M.F.E. n'a jamais été mise en question et que si les débats de caractère politique ont pu, dans un souci de plus large information et de coordination souhaitable des points de vue, se dérouler dans des réunions communes, il a été entendu que les votes qui les concluaient pourraient toujours être séparés, à la demande d'un seul des participants. En fait, il n'y a jamais eu de position M.F.E. et de position C.P.E. comme on aurait pu le redouter il y a deux ans, mais simplement des positions fédéralistes avec leurs différentes nuances, comme il se doit dans une organisation démocratique bien vivante. De plus en plus s'est imposée l'idée que le M.F.E., avec sa structure propre, étant l'organisation, le C.P.E. devait constituer un secteur particulier d'activité disposant pour l'application d'une technique ayant fait ses preuves d'une réelle autonomie, dans le cadre politique général défini par le Congrès du M.F.E.

Avant de retracer les activités propres du M.F.E., il est essentiel, croyons-nous, de bien préciser dans quel climat général nos militants ont dû dans toute l'Europe lutter avec ténacité pour maintenir les principes fédéralistes. Certains optimistes notent avec une satisfaction, à notre sens excessive, que les institutions européennes existantes ont rempli la mission que leurs promoteurs avaient définie. Sans doute, le Conseil de l'Europe continue à entendre des discours éloquentes dans des débats que ne suivent guère les gouvernants responsables qui devraient en faire leur

profit et l'Assemblée Consultative émet des résolutions ou cautionne des recommandations que ne changent rien à la disparité des régimes nationaux. L'O.E.C.E., sorte de large confédération économique européenne, a cédé la place à l'O.C.D.E.; le cadre de cet organisme s'est élargi puisqu'il accueille désormais les U.S.A. et le Canada, rapprochant ainsi sa structure de celle de l'alliance atlantique. Mais aucun pouvoir économique réel n'apparaît dans cette transformation.

Les Communautés européennes, c'est-à-dire la C.E.C.A., la C.E.E. et l'Euratom ont poursuivi leur tâche avec un évident succès si l'on s'en tient à certains aspects des traités qui les ont institués. Disons surtout qu'elles ont gagné la partie dans l'opinion européenne et que fort peu nombreux sont ceux qui avoueraient aujourd'hui vouloir les rejeter. La popularité du Marché commun est indéniable. On lui doit des conversions retentissantes d'adversaires déclarés. Une des plus apparentes est celle du premier ministre français, M. Michel Debré, dont les attaques contre les traités européens étaient si violentes dans les débats parlementaires précédant la ratification. Ces constatations faites, on ne peut s'empêcher de remarquer que la C.E.C.A., au plus fort de la crise charbonnière, n'a pas été en mesure de faire triompher ses vues et que les gouvernements ont agi à leur guise. La C.E.E. a réussi à faire appliquer comme prévu — et même parfois par anticipation — les réductions des tarifs douaniers et la suppression des contingents; ceci n'est pas un mince mérite. Mais la définition de la politique agricole commune, l'égalisation des charges fiscales et sociales pesant sur la production, le problème des salaires masculins et féminins et même la mise en application de la libre circulation des travailleurs, se heurtent au barrage des politiques nationales. Quel naïf croit que ces questions capitales seront plus faciles à résoudre quand les Six seront devenus sept, ou neuf, ou douze?

L'Euratom, lui-même, dont les activités sur un terrain pratiquement neuf soulèvent moins les passions ou les craintes de ceux qui croient avoir à défendre des positions acquises, a ressenti durement les effets des rivalités et des réflexes des gouvernements nationaux à propos de la création d'une Université européenne pourtant expressément envisagée et même prévue dans le traité de Rome.

L'opposition au développement de l'action européenne se situe aujourd'hui surtout au niveau de certains gouvernements nationaux fermement décidés à ne pas accepter tout ce qui conduirait à la Fédération européenne. Il est certain que le gouvernement français a, sur ce plan, une responsabilité capitale, car il s'est proclamé le défenseur de « l'Europe des patries » formule catégoriquement opposée à celle de la Fédération.

Mais ce serait faire preuve d'aveuglement ou d'une abusive complaisance que de ne pas marquer fortement la responsabilité des autres gouvernements dans cette détérioration indéniable du climat européen. Nous sommes loin de l'époque 1951, 1952, 1953. Devant les faibles chances offertes de constituer la Fédération politique, et malgré les raisons, anciennes ou nouvelles, que nous avons de la mettre sur pied, la résignation au statu quo domine dans les sphères gouvernementales.

Ajoutons que, pour la France, la prolongation de l'interminable conflit algérien conduit une bonne partie de l'opinion à considérer comme mineurs les autres problèmes extérieurs. L'attention se porte sur Alger, Oran et les tentatives de négociations. Sans doute l'actualité en cette période joue contre l'Europe. Mais si l'un des gouvernements avait osé prendre une initiative hardie, au lieu de laisser la situation se dégrader, l'opinion européenne aurait eu de saines réactions.

C'est donc, dans les circonstances que nous venons d'évoquer rapidement, un succès réel pour le M.F.E. que d'avoir partout maintenu ses positions, développé ses groupes, fortifié l'organisation régionale.

Dans une quinzaine de villes, il a organisé tout au long de l'année 1961 des conférences fort suivies sur le thème « De l'Europe des Etats à la fédération européenne ». Treize numéros de « Fédéralisme Européen » ont paru de janvier 1960 à Décembre 1961. Des week-ends de formation ont eu lieu auxquels les militants ont participé sans que les questions de nationalité et de frontières aient joué si peu que ce soit.

Surtout, les débats d'opinion ont été d'une liberté totale au sein du mouvement, qu'il s'agisse des réunions à la base ou des discussions au sein du Comité central. Il est parfois arrivé que sur certaines questions particulièrement controversées, le M.F.E. n'ait pas voulu trancher par un vote majoritaire qui ne détermine pas forcément de quel côté se trouve la vérité. Preuve de sagesse et de maturité donnée par les responsables d'une organisation vraiment européenne qui sait combien les questions deviennent difficiles à résoudre quand on les considère dans tous leurs aspects.

Mais sur les problèmes exigeant des solutions, il n'y a jamais eu de refus de s'engager de la part du M.F.E. On s'en est rendu compte lorsque est surgie au premier plan de nos discussions une question à propos de laquelle un malaise existait depuis longtemps: celle de nos rapports avec le Mouvement Européen.

Pour les adhérents de langue française, *Fédéralisme Européen* a exposé longuement au cours de l'année 1960-1961 les événements qui se sont succédé sur le plan de la tentative de réorganisation du M.E. par l'intervention du M.F.E.

Le Mouvement Européen, que présidait encore en 1960 M.

Robert Schuman, a sans aucun doute joué un rôle fort utile pour l'intégration européenne jusqu'en 1954. Dans toute la période qui a précédé la rejet du projet de C.E.D. par l'Assemblée nationale française, le M.E. a servi d'organisme de propagande et d'appareil d'information pour les gouvernements de tendance et de volonté européennes. Sa structure compliquée (quelques dizaines d'organisations internationales ou nationales, en fait autonomes, et un conseil national par pays) ne l'avait pas trop desservi. L'idée européenne avait besoin d'être diffusée dans les divers milieux sociaux comme dans les familles spirituelles ou politiques par des groupes de militants disposant d'un certain crédit. Un mouvement de caractère pluraliste répondait sans doute aux exigences du moment.

Après le 30 Août 1954, tous les gouvernements sans exception se sont trouvés en retrait par rapport à leurs positions antérieures. La construction politique de l'Europe jugée urgente en 1953 a été provisoirement abandonnée par eux et l'avènement d'une Europe économique laissant subsister les souverainetés des Etats est devenu l'objectif unique.

Tant que certaine incertitude a paru peser sur l'issue des négociations, ensuite sur la ratification par les parlements, des traités de Marché commun et d'Euratom, les manifestations organisées sous l'égide du Mouvement Européen ont eu une raison d'être. Par la suite, du fait de l'abandon par les gouvernements des six pays de l'objectif de la fédération politique, il n'y avait plus place dans cette direction que pour une action de caractère populaire visant essentiellement à faire pression sur les gouvernements et les autres pouvoirs nationaux pour les amener, sinon à les contraindre, à revenir aux objectifs proclamés valables au temps de l'Assemblée « ad hoc ».

Dans ces conditions, l'action du M.F.E. pouvait être poursuivie — et elle l'a été —, celle du M.E. trop étroitement dépendant des gouvernements et des différentes forces nationales devait obligatoirement se réduire ou s'éteindre.

Une preuve évidente de cette inadaptation du M.E. aux exigences de l'heure devait être fournie par la conférence réunie à Luxembourg les 11 et 12 Novembre 1960. Alors que l'on s'attendait à une simple approbation par des assistants non mandatés de formules visant la fusion des exécutifs européens et l'élection au suffrage universel d'une partie de l'Assemblée parlementaire européenne, on eut la surprise de voir accepter par une majorité de cette assemblée du M.E. les thèses sur l'organisation de la « coopération » politique défendues devant elle par MM. Peyrefitte et de la Malène. Cet extraordinaire recul du M.E. précipita l'évolution de la crise.

Le M.F.E. soutint dans le Bureau exécutif du M.E. qu'une

refonte totale de ce mouvement s'imposait, ce qui fut admis. Une commission, dite « des réformes » aussitôt élue se mit au travail en vue de présenter un projet précis à un congrès spécialement convoqué.

Cette commission fut tout d'abord placée en face d'un projet du M.F.E. tendant à unifier le Mouvement Européen qui cesserait d'être un conglomérat d'organisations diverses dont certaines n'avaient d'ailleurs aucune activité propre et quelques-unes aucune existence réelle.

Il deviendrait une véritable organisation européenne avec ses sections locales, ses régions autonomes, ses congrès européens souverains. Il ne dépendrait dans son action que des directives élaborées démocratiquement dans son sein. Ses ressources proviendraient essentiellement des cotisations de ses adhérents. Son but serait évidemment de promouvoir dans le plus bref délai possible « la Fédération Européenne ».

La conséquence de cette transformation aurait été d'entraîner soit la disparition des organisations membres, dont les buts se seraient confondus avec ceux du nouveau Mouvement Européen désormais en mesure d'agir efficacement, — et le M.F.E. pour sa part avait annoncé qu'il acceptait de se dissoudre — soit leur effacement, puisque seules des tâches de liaison leur seraient conservées.

La majorité des militants appelés à étudier la réforme du Mouvement Européen sont convenus que les propositions du M.F.E. étaient logiques et que, si elles pouvaient être appliquées, elles donneraient au Mouvement Européen beaucoup de possibilités d'action. Mais elles supposaient que soient vaincues maintes résistances nationales, pour ne pas dire nationalistes. Et, en fin de compte, les partisans de l'immobilisme l'on emporté, plus nettement encore au Congrès de Bruxelles que dans la Commission des Réformes.

Les champions d'un européisme diffus ont cru pouvoir rendre moins inopérante l'action du M.E. en faisant adopter une résolution de principe dans laquelle il a été impossible de faire inclure que le but poursuivi par le M.E. était d'obtenir l'institution d'une fédération européenne et en appelant à la direction générale du mouvement des personnalités éminentes et dont nous ne songeons pas à discuter les sentiments européens. Mais le M.E. en est resté essentiellement à la juxtaposition d'organismes à caractère national et fait confiance, sur le plan de l'action militante pour faire progresser la construction politique de l'Europe, à un simple « coopération » que nous condamnons quand les gouvernements nationaux la proposent.

Pour le M.F.E. qui tend à mobiliser l'opinion publique en vue d'infléchir la politique des gouvernements nationaux vers des

conceptions fédéralistes, il n'y avait pas d'autre solution que de cesser toute collaboration sur le plan international avec un M.E. dont ni les buts proclamés, ni les formules d'action ne correspondaient aux nôtres.

C'est ce que le C.C. a décidé à Turin les 1er et 2 Juillet 1961, après une discussion approfondie et très objective. Il a été tenu compte en particulier du fait que certains conseils nationaux du M.E., notamment le Conseil belge et le Conseil français, avaient sur la question des objectifs généraux des points de vue fort proches des conceptions du M.F.E., même si sur les méthodes d'action des divergences apparaissaient. C'est pourquoi il n'a pas paru nécessaire au C.C. d'imposer une rupture à tous les échelons; il a laissé aux Commissions nationales intéressées le soin d'étudier elles-mêmes quelles solutions il leur paraissait opportun d'appliquer.

Le Congrès devra se prononcer sur ce point. Au moment où ce rapport est rédigé, le Mouvement Européen n'a pas manifesté extérieurement une activité différente de celle que nous jugions précédemment tout à fait inopérante. Son alignement habituel sur les positions des plus réticents, fera-t-il place à la volonté de contraindre certains responsables gouvernementaux à dépasser le cadre national? Nous le souhaitons, mais c'est sur son action que nous le jugerons, et non pas sur de pieuses intentions, dont du reste on n'a jamais été sevré au cours des dernières années.

Les Congrès régionaux qui vont se réunir ne manqueront pas de faire remarquer que les activités du M.F.E. n'ont pas répondu ces deux dernières années à toutes les ambitions des militants et aux exigences de la situation. Ce n'est pas le signataire de ces lignes qui les contredira. Il aurait fallu pouvoir éditer un bulletin mensuel plus étoffé, en quatre ou cinq éditions différentes, à diffuser par dizaines de milliers d'exemplaires dans chaque pays, multiplier les conférences et les réunions d'information, pénétrer dans les différents milieux sociaux en s'occupant d'abord de leurs préoccupations particulières, organiser des stages de militants toutes les semaines dans les diverses régions, convoquer le C.C. bien plus souvent, proclamer sur maints problèmes internationaux les solutions politiques préconisées par le M.F.E.

Mais pour réaliser cela, il aurait fallu disposer de moyens que nous n'avons pas présentement. C'est au prix d'efforts considérables que nous reviendrons devant vous au jour dit, pour entendre exposer vos critiques et vos suggestions, convaincus de n'avoir jamais rien sacrifié de notre idéal et de nos espérances proches.

Sans le Mouvement Fédéraliste Européen, qui, aujourd'hui, en Europe, défendrait encore la cause de l'Europe fédérée sans laquelle, en dépit de multiples propositions qui toutes refusent de

mettre en cause le principe de la prééminence de la Nation, il n'y aura jamais d'Europe digne de ce nom?

b) *Rapport présenté par Mario Albertini.*

A cause de la crise du fédéralisme européen, il est impossible de choisir une ligne d'action efficace sans connaissance et évaluation de toutes les données de l'action. Les cinq points qui suivent constituent, d'après l'avis de quelques fédéralistes, le cadre général de ces données.

I

Une opposition décisive est en train de se former entre le système mondial d'Etats-nations souverains et la croissance en extension, jusqu'aux dimensions mêmes de la terre, de l'interdépendance de l'action humaine dans les domaines économique, social, politique, scientifique, culturel; c'est-à-dire entre l'actuelle organisation politique de l'humanité et le processus irréversible d'unification sociale des peuples du monde.

Dans les premières étapes de la révolution industrielle la croissance de l'interdépendance de l'action humaine s'était développée surtout en profondeur, à l'intérieur des Etats. Avec le combat libéral et démocratique de la bourgeoisie contre l'aristocratie et le combat socialiste du prolétariat contre la bourgeoisie elle-même, et avec la politique communiste, ce courant a fait éclater la division en classes des sociétés. Toutefois, justement à cause de cette intégration dans des cadres limités, ce courant a renforcé la division de l'humanité en groupes séparés, constitués par les Etats bureaucratiques et idéalisés, dans la représentation idéologique, comme des parentés de sang ou d'on ne sait pas quoi, les « nations ».

L'interdépendance en extension de l'action humaine fera éclater la division de l'humanité en nations. A l'heure actuelle, ce courant se développe seulement en Occident, tandis que dans le Tiers Monde, le vieux courant, celui de l'intégration en profondeur, est en train de former des nations là où elles n'existaient pas encore. Dans cette phase initiale, l'opposition entre les vieilles institutions nationales et les nouvelles tendances unificatrices se manifeste seulement à l'O.N.U. et dans la prétention illogique de réaliser un ordre juridique mondial pour la paix tout en conservant la cause même de la guerre: le pouvoir absolu des Etats.

On peut quand même prévoir dès à présent la phase finale. Une fois la nationalisation des individus accomplie dans le Tiers

Monde par la bureaucratization des Etats et l'industrialisation, existeront alors partout sur la terre les conditions de l'interdépendance de l'action humaine au niveau mondial. Mais il y aura aussi, en face de l'unification sociale de l'humanité, une quantité babélique de pouvoirs nationaux, un chaos de règles de conduite contradictoires. En principe, faute d'une unification fédéraliste graduelle, ce jour-là une opposition absolue se manifesterait entre la situation de pouvoir, le monde organisé en nations souveraines, et l'action des hommes. L'humanité se trouverait en face du choix entre l'ordre et le désordre, la raison fédéraliste et la folie nationaliste, le gouvernement mondial ou l'anarchie internationale.

Sans ce point de vue, et la position connexe, on ne peut avoir ni une connaissance authentique de notre époque ni aucune possibilité de maîtriser le cours de l'histoire. Sans ce point de vue on prendrait les derniers épisodes du vieux courant nationaliste pour ce qui se passe de nouveau; ce qui est déjà connu et acquis à l'histoire, le ralliement des forces autour des vieilles institutions démocratiques et socialistes pour briser les frontières de classe, pour ce qui est encore à connaître et à forger: à savoir l'organisation d'une force nouvelle pour abattre les frontières des nations.

La représentation de l'histoire contemporaine comme un combat universel entre la démocratie (ou le capitalisme) et le communisme n'est que de l'idéologie, un reflet de l'antagonisme entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique. Il est évident que des valeurs démocratiques et des valeurs socialistes sont en jeu et que les risques du totalitarisme de droite et de gauche sont toujours là, mais il est aussi évident que la nouvelle bataille de la liberté et de l'égalité des hommes sera gagnée, ou perdue, avec une évolution pacifique, ou violente, du système mondial des Etats. Il faut par conséquent guider le nouveau courant d'unification sociale des peuples vers le dépassement du nationalisme et la victoire du fédéralisme.

II

Il y a toujours eu des hommes qui ont fait, au cours de l'histoire et dans la mesure où leur époque le permettait, des choix comparables au choix entre le fédéralisme et le nationalisme. Il suffit de rappeler le cosmopolitisme, ses sources et sa tradition. Sur cette base, en affirmant que « la guerre ne décide pas du droit », Kant a fait une critique du droit international à jamais valable dans le domaine de la raison pure. Mais seulement à l'heure actuelle ce choix se pose, en Europe, dans le domaine social. Il regarde désormais tous les hommes parce que la con-

tradition entre l'extension de l'interdépendance de l'action humaine au-delà des Etats, et les Etats eux-mêmes, en Europe, est à son comble. Il s'agit donc de la dépasser avec le fédéralisme ou de rester prisonnier des nations.

Ce n'est pas encore l'anarchie internationale que, au croisement des courants de l'histoire, vers la fin du système européen des Etats et vers le début du système mondial des Etats, l'Europe a quand même déjà connue. Après Versailles, la transformation nationale des Etats étant achevée, le désordre s'empara d'une Europe qui avait perdu, avec tout fondement d'action supranationale, le fondement même de son équilibre et qui allait en outre, avec l'approfondissement de ses divisions, contre les nouvelles exigences d'une unité économique et politique. Le pouvoir international était alors presque entièrement aux mains de l'Europe. Les Etats-nations n'avaient rien au-dessus d'eux, et l'Europe rien au-dessus d'elle. C'est pourquoi le désordre européen fut tout simplement l'anarchie internationale. Les pouvoirs nationaux, dressés contre le cours de l'histoire, n'avaient plus pour base que le renoncement ou la folie. Hitler domina le monde.

Aujourd'hui l'Europe, contrôlée de l'extérieur par les puissances russe et américaine, n'apparaît plus menaçante pour personne. En réalité, en raison de son anarchie latente, elle est plus que jamais dangereuse. Disputée par les Russes et les Américains à cause de sa richesse et de sa faiblesse, l'Europe est le centre de la tension mondiale. En faisant marcher le monde sur le bord de l'abîme, elle pousse tous les Etats vers le militarisme, la méfiance et l'insécurité, c'est-à-dire vers l'affaiblissement des libertés des hommes. Le choix européen entre le fédéralisme, qui transformerait l'Europe en sujet de la politique mondiale, et l'anarchie nationaliste, est donc d'ores et déjà, dans ce monde belliqueux parce que bipolarisé et d'autant plus dangereux au fur et à mesure que la bipolarisation se débilite sans alternatives efficaces, un choix pour un degré majeur d'ordre et de paix et mineur de chaos.

Mais il y a plus. Une fois la contradiction mondiale instaurée, la réponse fédéraliste au chaos total pourra être forte ou faible. Si l'Europe, après avoir montré la voie des nations, montre la voie de leur unification, l'alternative fédéraliste sera suffisamment forte. Dépasser les vieilles nations de l'Europe, ce serait en effet ouvrir dans l'histoire de la conscience humaine, dès à présent, l'ère de l'unification politique de l'humanité.

III

(La troisième partie du rapport analyse la situation politique de l'Europe Occidentale dans l'après-guerre).

Cadre interprétatif général. — Le système européen d'Etats-nations, reconstruit après la guerre, n'est plus qu'une partie divisée et subordonnée du nouveau système mondial. Le courant social supranational (croissance en extension de l'interdépendance de l'action humaine), ne trouvant plus devant lui l'obstacle des Etats tout-puissants d'autrefois, a commencé à dépasser les barrières nationales.

Développement du processus. — Tout en conservant la souveraineté militaire, les Etats d'Europe ne sont plus en mesure de se défendre tout seuls. La défense stratégique a dépassé le cadre des Etats et a soumis la politique extérieure et militaire de l'Europe Occidentale à une sorte d'unité européenne de fait, très étroite sur le continent. Cela explique la convergence de l'attitude politique fondamentale des gouvernements et la collaboration confédérale (Communautés, etc...), inaugurée par des «européens» et continuée par nécessité, par des nationalistes. Et cela explique aussi le fait que l'économie déborde les cadres nationaux. Les raisons du vieux protectionnisme n'existaient plus dans l'après-guerre et il s'était développé au contraire un cadre politique suffisamment unitaire pour la libéralisation des échanges. Les marchés se sont ouverts (le Marché Commun n'est que le dernier anneau d'une chaîne commencée avec le Bénélux, etc...). L'Europe est passée ainsi de l'appauvrissement dans les petits marchés à l'expansion dans le grand marché.

Caractère général de la situation. — L'économie, au moins en ce qui concerne la partie la plus active de l'industrie, est déjà sortie des cadres nationaux. La politique au contraire n'a pas encore franchi ces cadres. On se bat, comme toujours, pour les pouvoirs nationaux. Campagnes électorales, partis, élaboration de lois, activités gouvernementales, tout cela n'a rien de supranational. Dans la balance mondiale, il y a encore l'Allemagne, la France, l'Italie... La souveraineté tout entière est encore dans les mains des Etats-nations. Mais, dépassés par la défense stratégique et aussi désormais par l'économie, les vieux Etats ne sont plus que les fantômes d'eux-mêmes. Politiquement l'Europe n'a que cette «éclipse» des souverainetés nationales. C'est pourquoi elle est mortellement faible. Cette faiblesse, masquée par la fausse optique du miracle économique, apparaît quand même au grand jour toutes les fois que les Russes par l'emploi de leur puissance militaire et scientifique jugent bon de la faire apparaître, ou toutes les fois que les Européens ont raison de redouter que les Américains n'aient plus comme par le passé la volonté de les défendre.

Difficulté de dépasser cette situation. — Que la fédération serait utile, soit vers l'extérieur, pour permettre à l'Europe de se défendre toute seule sans la protection américaine et d'assumer ses propres responsabilités dans la politique mondiale, c'est-à-dire

pour recouvrer l'indépendance perdue par les Etats-nations; soit vers l'intérieur, pour encadrer politiquement l'économie, qui a dépassé le niveau national et n'a pas encore de véritable contrôle européen, c'est l'évidence même. Mais il n'est pas facile de fonder l'Etat fédéral européen parce que le pouvoir de décision à cet égard est, actuellement, dans les mains des gouvernements nationaux, c'est-à-dire des partis nationaux. Les partis, comme toute organisation détenant une fraction du pouvoir, ne peuvent pas spontanément se proposer des objectifs de nature à mettre en jeu toutes les positions de pouvoir. Ce serait bien le cas de la fédération, à cause de la réorganisation européenne des partis et de la nouvelle situation de pouvoir qui en résulterait. C'est pourquoi les gouvernements s'arrêtent aux institutions confédérales (Communautés, etc...) qui ne touchent en rien la structure des pouvoirs, mais, qui, justement pour cela, maintiennent la division en Etats de l'Europe.

IV

(La quatrième partie du rapport analyse les facteurs d'instabilité et de changement de l'Europe Occidentale).

Facteurs d'instabilité. — Ils sont essentiellement deux: l'euro-péisme et la réaction à l'évolution autoritaire des Etats.

L'euro-péisme est le reflet de l'unité européenne de fait qui a, si l'on veut, sa racine dans l'unité de la civilisation européenne, affaiblie, mais pas détruite, par les divisions nationales qui ont suivi la révolution française.

La réaction à l'évolution autoritaire des Etats tire son caractère de cette évolution elle-même qui a sa source dans l'éclipse des souverainetés nationales, dans la faiblesse mortelle des Etats. L'impuissance extérieure et intérieure des Etats a réduit à une pure et simple tactique toute politique des partis et des gouvernements nationaux. Face à l'unité européenne de fait, gouvernements et partis ne contrôlent que des pouvoirs nationaux c'est-à-dire que le contrôle effectif de la situation leur échappe. Face aux dimensions supranationales de la défense stratégique et de l'économie dynamique, ils ne peuvent que faire campagne pour des politiques extérieures, militaires et économiques nationales, et ils ne peuvent qu'exécuter des politiques de ce genre, faire des lois de ce genre etc... Il en résulte qu'il y a une réaction générale d'indifférence dans le domaine de la politique parce que les Etats ne sont plus en mesure de faire participer les citoyens aux décisions fondamentales les concernant; une réaction démocratique d'opposition aux gouvernements à l'égard des gouvernements faibles mais en pleine

évolution autoritaire à cause du détachement du peuple de l'Etat; et une réaction, soit démocratique, soit fasciste vers les partis nationaux qui ont perdu toutes possibilités de changement dans un monde qui évolue très vite. Et finalement se développe un malaise général, une conscience peu claire d'avoir perdu la liberté, dans laquelle se reflète le fait que les Européens n'ont pas entre leurs mains le contrôle des facteurs qui concernent leur vie.

Dynamisme des facteurs d'instabilité. — Comme toute donnée sociale spontanée, l'euro-péisme diffus parmi la population ne peut s'exprimer que par l'intermédiaire de guides politiques. A l'heure actuelle, ou bien il est sans encadrement politique, et alors il s'immobilise tout seul dans une impasse « l'Europe serait nécessaire mais elle est impossible à faire » (état d'âme très proche de celui de l'indifférence), ou bien il est encadré par la politique confédérale des gouvernements, et alors il croit que l'Europe est en train de se faire, il est immobilisé par le mythe de l'intégration européenne, idée fautive de mouvement masquant l'immobilisme. Cette idée représente l'unification de l'Europe comme dépassement graduel de la division dans l'esprit des peuples, dans l'économie etc... sans tenir compte du fait que les Européens vivent déjà dans l'unité européenne de fait, dans la réconciliation franco-allemande, dans l'unité économique etc... et, en outre, qu'au-delà de ce stade confédéral il n'y a pas de passage progressif à la fédération, mais alternative absolue entre la division nationale (maintien de la totalité du pouvoir au niveau national) et l'unité fédérale (pouvoir dans le domaine de la politique extérieure et militaire et en partie dans le domaine de la politique économique et sociale). Au fond, sous ce point de vue, on prend les faits — la politique confédérale des gouvernements — pour la cause, et la cause — l'unité européenne de fait — pour l'effet.

On peut donc conclure que, à l'heure actuelle, ce facteur tourne à vide. Il en est de même pour l'autre facteur, la réaction à l'éclipse des souverainetés nationales, à l'évolution autoritaire des gouvernements. Ce facteur devient, faute d'autre moyen, action de parti, opposition au gouvernement. Mais les partis se battent pour le pouvoir national, ce qui fait tourner à vide le mécanisme normal: défauts d'un gouvernement, opposition, changement de gouvernement, élimination des défauts. Ces défauts concernent les Etats, et les partis ne sont qu'une fraction de la balance des forces de l'Etat. A cause de cela, les défauts des Etats ne produisent pas le mécanisme de leur élimination, le changement (la substitution aux Etats-nations d'Etats fédérés et d'un gouvernement fédéral) parce que les partis acceptent les Etats et attribuent ces défauts au gouvernement de leurs adversaires. Dans l'optique des partis, la « construction de l'Europe » est un problème de politique extérieure, et le fait que l'Etat a perdu le contrôle de la politique

extérieure et économique se traduit dans l'opinion que le parti adverse fait une mauvaise politique extérieure et économique. Dans l'optique des partis l'important n'est pas que le détachement du peuple résulte du fait que l'Etat a été dépassé dans le domaine de la défense et de l'économie, mais que le gouvernement n'est pas assez démocratique ou socialiste.

Dans les deux cas, les facteurs de changement sont immobilisés en pratique par une déviation de l'action du domaine européen (nature du problème) aux domaines nationaux (tentative de réponse), et en théorie par une déformation de la réalité qui obtient le résultat de diviser et de nationaliser des données de source européenne. Dans le premier cas, il s'agit du mythe de l'intégration, qui ne dépasse pas le stade confédéral c'est-à-dire national; dans le deuxième cas il s'agit d'une représentation de la situation comme insuffisance de démocratie ou de socialisme et comme exigeant un combat pour la démocratie et le socialisme à l'intérieur de l'Etat. Cette théorie était exacte lorsqu'il s'agissait d'utiliser le parlement contre les milieux autoritaires groupés autour du roi, ou de combattre contre la bourgeoisie, protégée de l'Etat, par la grève. Sur la base de l'intégration sociale de l'action humaine dans des cadres limités, on luttait alors pour l'élimination des barrières de classes. A l'heure actuelle, cette fausse représentation empêche de prendre conscience de la nature réelle de l'opposition à dépasser, qui n'est plus une opposition de classes mais une opposition entre le national et le supranational.

V

(La cinquième partie du rapport analyse la possibilité d'employer les facteurs d'instabilité pour parvenir à la fédération).

Prémisse. — Les facteurs de changement tournent à vide parce qu'ils sont divisés et nationalisés par les gouvernements et les partis. Pour les diriger vers la fondation du pouvoir fédéral (la Constituante du Peuple Européen) il faut les unifier, c'est-à-dire européiser. En effet toute division des comportements politiques est une nationalisation tandis que toute unification est une européisation. Il faut par conséquent une organisation unitaire de ces facteurs, et une théorie et une action aptes à maintenir et à développer cette unité.

Ligne politique du fédéralisme européen. — Le point de départ réside dans ce fait qu'il existe déjà quelque chose au niveau européen: le Mouvement Fédéraliste Européen. A propos de l'européisme, il faut distinguer:

a) *L'européisme organisé*, c'est-à-dire les mouvements;

b) *L'européisme organisable*, c'est-à-dire le reflet de l'éclipse des souverainetés nationales sur les individus les plus avertis;

c) *L'européisme diffus*, c'est-à-dire le reflet de l'unité européenne de fait sur la moyenne des individus.

Il est clair que si a) reste divisé, b) demeure dans l'action et dans l'optique nationale sous l'influence des partis et c) aussi sous l'influence confédérale des gouvernements. Au contraire, si a) reconnaît et réalise sans cesse le degré chaque fois possible de son unité et la voie de son élargissement il exercera une attraction sur b) et il aura une influence sur c). Dans le premier cas, toute action politique, même par les fédéralistes, demeure dans le champ des nations et ne dépasse pas le stade confédéral; dans le second on aurait un équilibre entre la politique confédérale des gouvernements et l'objectif fédéral des Européens organisés, entre les mythes de l'intégration et l'idée des Etats-Unis d'Europe, entre la déformation nationaliste (démocratique ou socialiste) de la réalité et la prise de conscience de l'opposition fédéralisme-nationalisme.

On ne peut pas dès aujourd'hui dire si l'opération réussira, mais on peut dire que si l'on arrive à la fédération c'est parce que l'opération de l'unification de l'européisme organisé et organisable aura été réussie.

Conclusions pratiques

1. — Le M.F.E. s'engage à ouvrir le débat sur sa position et sur son action pour parvenir à une théorie unitaire sur tous les points où l'unité est nécessaire.

2. — Le M.F.E. s'engage à entreprendre une campagne de 10 ans de récolte de signatures, sous le titre « une majorité pour la Constituante du Peuple Européen » avec l'objectif d'employer un moyen d'action à la portée de tous et de ce fait de nature à se développer partout.

c) Rapport présenté par Germain Desboeuf

Notre neuvième Congrès se tient à une époque particulièrement importante pour la construction européenne. Cette construction, commencée dans les esprits depuis longtemps, mais entrée dans les faits depuis 1952 avec la C.E.C.A., et depuis le 1^{er} Janvier 1958 avec le Marché commun, a, déjà, à son actif, des réalisations considérables. Cependant, au fur et à mesure que le processus de cette construction s'approche des citadelles du nationalisme et du conservatisme arriéré, les obstacles se multiplient sur la route. Si cette construction peut déjà s'appuyer sur des alliés

sérieux et regarder l'avenir avec lucidité et confiance, elle doit malheureusement aussi dénombrer ses adversaires qui, pour être beaucoup moins nombreux, sont souvent bien placés, pèsent de tout leur poids et utilisent tous les moyens à leur disposition pour freiner l'avance inexorable de l'histoire. Ces derniers savent qu'en fin de compte ils seront écrasés et ridiculisés, que l'histoire les condamnera sans appel, quoi qu'ils aient fait par ailleurs, ce seul crime contre l'authentique vocation française et contre l'humanité ne pouvant être racheté par aucun autre exploit.

Dans cette conjoncture notre Mouvement doit, à l'occasion de son Congrès, faire le point. Il doit, pour ses dirigeants plus encore que pour ses militants, déterminer pour une nouvelle période de deux ans, quelle part il doit prendre dans la lutte commencée pour l'édification de l'Europe; quels sont, en fonction de ses forces appréciées sans dangereuse complaisance, les moyens qu'il pourra utiliser; avec quels compagnons de route il œuvrera; quels sont les grands principes sur lesquels il s'appuiera; quelle est la politique, très précise dans ses grandes lignes et souple dans son application, à laquelle il devra se tenir jusqu'à ce qu'un autre Congrès en ait autrement décidé.

Si notre Congrès atteint ces buts en respectant, au cours de ses travaux, les principes démocratiques auxquels notre Mouvement est fondamentalement attaché, nous pourrions nous féliciter d'avoir tous contribué à la tenue d'un beau Congrès indispensable au rayonnement de notre Mouvement et utile à la construction de la Fédération Européenne, but qui devra toujours être présent à l'esprit et au cœur des congressistes.

Nous aurons d'abord à nous prononcer sur une interprétation commune des événements qui se sont déroulés depuis quelques années et sur leurs conséquences probables dans un avenir proche, de façon à nous assurer que nous suivons tous approximativement la même voie et que nos réflexes sont déjà éduqués. Nous pensons aussi qu'il n'est pas utopique ni prétentieux de chercher à poser l'Europe sur l'échiquier de l'histoire à venir et de prévoir le rôle qu'elle pourra y jouer, ceci afin de faciliter la compréhension de notre orientation.

Ensuite nous devons décider de l'activité et de l'attitude de notre Mouvement pour lui donner le maximum d'efficacité non seulement pour lui-même qui n'est pas un but en soi, mais pour la cause à laquelle nous sommes indéfectiblement attachés.

Il faut que notre Mouvement cesse d'être muet, du fait de sa paralysie interne. Il faut qu'il prenne position sur tous les problèmes d'actualité. Il faut qu'il sorte de la phraséologie des motions inutiles et des discours pour rien. Il doit plaquer à la réalité, s'y accrocher avec vigueur et sortir l'Europe de tous les marais dans lesquels on l'enlise.

1. — *Où en est la construction de l'Europe.* — Il n'est pas facile que, sur cette question, nous ayons un jugement objectif, car nous sommes des militants qui consacrent à cette cause le meilleur d'eux-mêmes, leur santé, leur famille, leur temps, leurs amis, leur argent. Nous avons donc le droit de nous montrer impatients et, ce faisant, probablement injustes.

Pour nous, rien n'ira assez vite. Nous sommes tellement imprégnés de notre sujet que tout ce qui est en travers de la route doit être sacrifié sans hésitation parce que nous savons que notre cause est bonne, juste, généreuse et humaine et que tout obstacle retarde le moment où les Européens jouiront ensemble des bienfaits que nous leur promettons.

Mais nous ne sommes pas encore assez nombreux à penser ainsi et nos efforts n'ont pas encore réussi à emballer le roue de l'histoire, à laquelle sont, en face de nous, désespérément accrochés, ceux qui voient disparaître les injustices, les déséquilibres, les barrières, les préjugés, les haines, sur lesquels ils fondaient leur puissance ou leur fortune et dont il ne servirait à rien de nier l'influence qu'ils ont encore.

Ce qui est grave c'est qu'au XX^e siècle l'histoire va vite et que les occasions manquées sont lourdes de conséquences. Si les horreurs causées par les grandes catastrophes mondiales, comme les guerres, soulèvent un sursaut d'énergie chez les peuples et leur font admettre des formes nouvelles d'association de leur destin, nous devons craindre que l'oubli enbaisse à nouveau les consciences et que ces mêmes peuples retombent dans les ornières, du fond desquelles les véritables sirènes de la décadence les appellent.

L'effort des Européens, de tous les Européens, a-t-il cependant été vain? Certes non! — Jamais une idée aussi fondamentalement révolutionnaire n'a fait dans l'histoire des progrès aussi rapides, aussi profonds, aussi définitifs, quoi qu'il advienne. Il n'y a qu'un peu plus de 15 ans que la dernière guerre fratricide, qui déchira l'Europe, s'arrêta, après avoir accumulé de part et d'autre, en raison de son caractère politique, des haines solides et des résistances acharnées. Regardons pendant le chemin parcouru.

Cette *Europe*, que le monde oubliait, parce qu'à force de se détruire elle avait cessé tout rayonnement, parce que le phare de sa civilisation paraissait définitivement éteint et que d'autres grandes puissances s'empressaient de partager ses dépouilles, tout en restant incapables de saisir son héritage spirituel et humain, cette *Europe*, simplement parce qu'elle a commencé à s'unir et parce que ses premiers pas dans une solidarité encore chancelante, sont couronnés d'un tel succès qu'à travers son *Marché commun* elle redevient d'un seul coup le point de mire de la terre. *L'Angleterre* s'incline, les *U.S.A.* s'approchent, *l'Amérique du sud* regarde attentive, *l'Afrique* accourt, *l'Asie* s'interroge et la puis-

sante U.R.S.S. s'inquiète car l'un des dogmes importants du catéchisme léniniste s'écroule, celui de la contradiction interne des pays capitalistes qui devait les conduire à leur perte.

La discipline des pays de l'*Europe des Six*, librement consentie sur le plan économique, replace l'*Europe* à la tête des meilleurs rendements et de la productivité mondiale, assure le plein emploi de sa main d'œuvre, lui fait faire des progrès sociaux rapides et apporte un démenti flagrant à la supériorité des thèses collectivistes et soviétiques dont l'intégration, pourtant forcée, des pays soumis à son influence, s'avère beaucoup plus difficile.

Au moment où nous écrivons ce rapport, nous ne savons pas encore si des ordres seront donnés aux ministres intéressés pour qu'ils fassent preuve de compréhension et de patience envers leurs collègues dans les ultimes négociations qui vont se dérouler ces jours-ci, pour le passage à la deuxième période du *Marché commun* le 1^{er} janvier 1962. Nous devons demander à tous ces ministres nationaux de ne pas perdre de vue le but à atteindre et de ne pas s'obstiner sur des positions juridiques.

Dans ces discussions, les hommes de la *Communauté européenne* sont seuls à faire entendre, dans des débats épuisants, la voix de l'Europe. On comprend pourquoi on voulait les réduire à un rôle purement technique. Mais qu'a fait notre *Mouvement* pour les soutenir? Quel cri d'alarme a-t-il poussé? Quelles démarches a-t-il faites, auprès de la presse, plus intéressée par le *Katanga* et *Goa*? Quelle pression a-t-il faite sur ces Ministres? — Quelle belle occasion perdue! Mais notre majorité ne se soucie pas de ces problèmes.

Ce serait une catastrophe psychologique, peut-être pas irréversible, mais certainement lourde de conséquence, si l'un des gouvernements, après avoir accepté l'accélération du *Marché commun* au cours de sa première période, demandait à user de la faculté que lui accorde le traité de *Rome*, de retarder le passage à sa deuxième période, sous le mauvais prétexte que l'un des partenaires n'a pas encore atteint l'intégralité des objectifs qui lui avaient été assignés par ce traité. Il faut reconnaître que la *France* est le pays qui s'est approché le plus près de ces objectifs, et son gouvernement actuel aurait beau jeu de s'en autoriser pour se montrer exigeant. Cependant nous restons sur ce point assez optimistes pour penser qu'aucun des *Six* Gouvernements ne voudra prendre la lourde responsabilité de donner un tel coup d'arrêt au *Marché commun*, au moment où celui-ci fait l'admiration du monde et redonne à l'*Europe* le sens d'un dynamisme qu'elle avait perdu dans ses ruines.

S'il est évident que des pays, comme l'*Allemagne* principalement, ont des difficultés réelles à adapter leur agriculture et de ce fait, une partie de leurs échanges internationaux, à un régi-

me commun et que la majorité des autres éprouvent aussi des difficultés sur un point ou sur un autre, il faut que nous fassions preuve de compréhension et que, devant un calendrier d'engagements précis et progressifs, rigoureusement contrôlés et appliqués, nous acceptions le passage à la deuxième période. Nous aurons chemin faisant besoin de la même compréhension et il est utile d'être créancier de ses amis dans ce domaine. Pour nous *Européens* qui avons définitivement admis que l'intérêt de l'*Europe* doit primer celui de la *Nation*, comme celui de la *Nation* a primé celui de la *Région*, dans l'intérêt bien compris de tous, il faut faire admettre à nos gouvernements que personne n'a intérêt à mettre l'une quelconque des économies nationales en difficulté, sans avoir à en redouter rapidement les répercussions, car nous sommes déjà dans un marché de 170.000.000 de consommateurs.

A ce tableau positif sur le plan économique, il faut malheureusement opposer un tableau désastreux sur le plan politique. La cause réside dans les pressions que subissent la plupart des gouvernements de la *Communauté européenne* de la part des milieux nationalistes conservateurs impénitents qui refusent pour des raisons sentimentales parfois, mais souvent sordides et à courte vue, de laisser leur pays s'engager résolument dans la voie de la construction politique de l'*Europe*. Parmi ces gouvernements, il en est un, le gouvernement français, qui n'a besoin d'aucune pression pour s'opposer à cette construction. Ses deux principaux représentants ont fait et renouvelé des déclarations suffisamment précises pour que nous n'ayons plus d'illusions à nous faire sur ce point.

Nous devons particulièrement déplorer, comme un des coups les plus sensibles portés à la construction politique européenne, que notre gouvernement ait cru devoir lancer, la malencontreuse idée de l'*Europe des patries*, exprimée par ces « deux mots » irrémédiablement contraires, mais que la pression des événements a quand même contraint à associer pour ne pas heurter de front ce courant.

C'est plus revendiquer une responsabilité qu'un honneur de constater que la *France* joue un rôle moteur dans la construction de l'*Europe* et que, lorsqu'elle s'arrête de proposer une marche en avant, un silence règne dans les cinq autres capitales. Notre responsabilité dans le coup porté à la confiance dans l'édification de l'*Europe* politique, par cette notion d'*Europe des Patries*, n'en est que plus lourde.

Cette attitude est d'autant plus grave qu'elle est appliquée en toutes circonstances, dans les grandes décisions comme dans les petites et qu'aucune occasion n'échappe pour en poursuivre la mise en place. Tous les grands discours, toutes les prises de position, considérés comme officiels, s'adressant au public ou aux

Chambres, n'ont cessé de réaffirmer que la préoccupation essentielle était le renforcement de la nation, le maintien de sa souveraineté intégrale et que la division de l'Europe Occidentale en nations définitivement établies, avec toutes leurs caractéristiques et leurs imperméabilités, était un dogme que reposait sur des principes naturels, humains, philosophiques, d'une telle puissance et d'une telle vérité que prétendre y toucher serait une folie pure et vouloir précipiter chacune de nos nations dans la ruine et la décadence. Il est difficile d'être plus éloigné des thèses que nous préconisons, mais c'est un fait sur lequel il faut compter et qu'il faut efficacement combattre.

Partant du même point de vue, notre gouvernement refuse de mettre en commun les premières connaissances acquises dans le domaine nucléaire et poursuit la réalisation d'une défense atomique nationale illusoire et même dangereuse au prix d'un effort financier disproportionné avec nos moyens. Cet argent inutilement dépensé fait gravement défaut dans d'autres domaines où nous prenons un retard qui sera difficile à rattraper.

Il en est de même en matière d'intégration militaire, ou pour la définition d'une politique commune. Nous refusons toute intégration et prétendons conserver intacte une souveraineté aujourd'hui vide de sens, n'en ayant même plus les apparences, tellement les nations sont aujourd'hui de gré ou de force interdépendantes.

Il est regrettable que l'attitude du gouvernement français ne provoque pas de sérieuses protestations de la part des autres gouvernements. On pourrait même parfois croire qu'elle les aide en leur évitant d'avoir à prendre des décisions importantes.

Les gouvernements européens n'ont pas encore assimilé la notion de communauté d'intérêt et ils continuent à défendre des positions particulières, nationalistes, concurrentielles, refusant de voir qu'en agissant ainsi ils se privent de tous les avantages que leur apporterait une Communauté puissante.

De toutes ces constatations nous devons, pour notre Mouvement, retenir que le nationalisme agressif et chauvin reste encore un obstacle qu'il faut réduire.

Il faut utiliser à cette fin toutes les occasions offertes. Nous devons refuser de nous associer à toutes les manifestations, commémorations, jours anniversaires qui rappellent inutilement des faits qui ont ensanglanté notre histoire commune. Il faut intervenir auprès de toutes les Radios-Télévisions européennes, réprouver les programmes qui persistent à diffuser des événements qui entretiennent la haine sous le fallacieux prétexte d'en perpétuer le souvenir. Il faut insister, pour que les programmes créent une ambiance favorable à la *construction européenne*.

Nous devons soutenir que, dans la phase constructive, le

rôle de la France est de se montrer généreuse et d'aller de l'avant, même au détriment momentané de quelques intérêts mineurs; elle en tirera ensuite le bénéfice moral et aura ouvert la voie à une évolution créatrice.

Parmi les éléments positifs qui jouent en faveur de l'Europe, il faut souligner l'importance prise par les Communautés européennes et par l'Assemblée parlementaire européenne.

Si les dirigeants du C.P.E. également membres de notre Mouvement, ont élevé des critiques sévères à l'encontre des Communautés, dont le rôle purement économique trahissait à leurs yeux la formation de l'Europe qu'ils désiraient immédiatement, nous avons toujours, de notre côté, appuyé, partout où on le pouvait, et dans la mesure de nos moyens, le remarquable effort qu'elles ont fait.

Qui oserait encore contredire que sans les Communautés on ne parlerait plus ni d'Europe économique, ni d'Europe politique depuis longtemps. Elles ont assumé un rôle difficile et ingrat. Dans leur sein, des éléments prennent la vocation européenne et œuvrent ensuite pour faire comprendre à leur propre nation la nécessaire évolution européenne. C'est une tâche ardue et pleine de périls et ceux qui ont le plus courageusement défendu l'Europe contre la Nation, après avoir fourni un travail harassant, risquent d'être récompensés par un congédiement de représailles.

C'est parce que les Communautés existent, avec tous leurs services, leurs techniciens et leur état d'esprit, que l'Europe impose sa présence réelle dans la vie des nations, dans les délibérations gouvernementales, dans l'élaboration d'une nouvelle politique économique européenne. Dans tous les débats, elles s'imposent par leurs connaissances, par les solutions qu'elles préconisent et si elles ne se heurtaient pas constamment à la mauvaise volonté des ministres, l'intégration européenne serait aujourd'hui presque terminée.

La diplomatie éclairée et la ténacité des Communautés en ont fait le partenaire obligatoire de toutes les grandes conférences économiques occidentales. Dans les jours qui s'écoulent actuellement, elle doit redoubler encore d'efforts, afin que les heurts des conceptions nationalistes impénitentes ne fassent pas obstacle au passage du Marché commun à sa deuxième période.

C'est aux Communautés que l'on doit, par l'action sur les cadres africains, par les stages qu'elles leur ont permis de faire pour s'initier aux choses européennes, de voir aujourd'hui tous les nouveaux Etats africains francophones, dès leur indépendance, demander leur association à la C.E.E., reprenant ainsi, avec un rare bonheur, sans néo-colonialisme, des relations que la France seule était dans l'obligation d'abandonner. Grâce aux Commu-

nautés, la France ne sera pas complètement absente de la vie nouvelle qui s'ouvre devant ces jeunes Etats.

Si tout n'est pas parfait dans les Communautés, il faut en chercher la cause dans les traités qui ne leur ont pas assez donné de pouvoirs, dans l'attitude des gouvernements nationaux qui les briment. Pourquoi leur faire le reproche de n'être qu'économiques? — Elles préparent inéluctablement l'Europe politique dont les Etats-Nations devront bien un jour se rendre compte qu'elle leur est devenue indispensable.

L'Assemblée parlementaire européenne joue aussi un rôle important. Composée de parlementaires désignés par les Etats-Nations, mais élus chez eux par le suffrage universel, son influence grandit. Comme dans les Communautés, leur travail en commun leur donne un esprit européen, au nom duquel ensuite, ils luttent pour voir leurs prérogatives augmenter et pour arracher aux souverainetés nationales sclérosées les premiers éléments d'une souveraineté Européenne supra-nationale.

Si nous sommes tous d'accord sur cet inventaire de l'évolution Européenne à ce jour, il est facile de déterminer notre attitude dans les principales questions d'actualité nous intéressant directement.

II. — *Attitudes et positions du M.F.E.* — Notre Mouvement doit concourir à l'élaboration d'une authentique et grande politique européenne. Parce que nous sommes libres de nous exprimer, que nous n'avons pas la lourde tâche de la négociation et de la transaction et que notre action n'est pas freinée par le poids des réalités, il nous est possible de formuler, devant tous les problèmes de l'actualité, la solution théorique qu'un vrai fédéraliste européen doit donner. Ces solutions, il faut ensuite les faire connaître et pour cela notre Mouvement doit reprendre une audience qu'il a perdue.

Pour cette formulation, nous devons être exigeants et nous en tenir strictement à nos principes, conformes au but à atteindre sur lequel il n'y a pas entre nous, du moins nous l'espérons, de divergences. Mais nous devons aussi indiquer l'attitude transitoire, mais progressive, qu'une *Fédération Européenne* prendrait, si elle était déjà née et dotée de ses institutions; alors intervient aussitôt la notion du possible et du réalisable et les solutions telles que nous les voyons doivent servir de guide à ceux qui ont la redoutable mission de faire l'histoire de chaque jour.

S'il est nécessaire qu'un mouvement très militant soit au-delà de ce qui est immédiatement possible, il est inutile et inefficace de demeurer obstinément dans l'irréalisable. S'il est nécessaire que ce même mouvement néglige dans son programme théorique un certain nombre d'obstacles évidents, il est indispensable que dans

son action journalière il tienne compte de ces obstacles, ne serait-ce que pour les vaincre avec les moyens appropriés.

Notre Mouvement n'est pas conçu pour une action éthérée, au profit d'intellectuels passionnés qui décrochent volontairement des réalités avec lesquelles ils ne souffrent aucune compromission et qui préfèrent attendre, dans un fier isolement l'heure, qui risque de ne pas venir, où l'Europe suffisamment faite par les autres, n'aura même plus besoin d'eux.

Ces quelques idées gouvernent à nos yeux, l'attitude que nous devons prendre devant les principaux problèmes que nous allons énumérer.

Réunification de l'Allemagne. — L'Allemagne de l'Est est un territoire européen. Le nier est un non-sens. Demander aux Allemands de l'Est de renoncer à revenir dans la Mère patrie alors qu'ils tentent encore tous les jours, au péril de leur vie, de franchir un mur inhumain, est inadmissible. Demander aux Allemands de l'Ouest de renoncer à la réunification, tant pour tout ce que cela représente pour eux sur tous les plans, que pour la position politique inévitable qu'ils doivent prendre est insoutenable. La question allemande restera donc posée jusqu'à sa solution définitive, même lointaine, la réunification.

C'est là qu'en Européens nous devons intervenir pour faire comprendre aux plus impatients que toute solution brutale doit être écartée, que l'Allemagne ne peut chercher la solution dans son détachement de l'Ouest, dans sa neutralisation sans perdre en même temps sa liberté et sans amener rapidement l'U.R.S.S. sur le Rhin, avec tout ce que cela signifie pour tout le monde.

Pour couper court à la campagne déclenchée contre l'Allemagne revancharde, il faut qu'elle cesse en même temps que les autres nations des Six d'être un Etat indépendant, jouissant de sa diplomatie et de son armée et qu'intégrée dans une *Fédération Européenne*, cette campagne manque de base, à moins d'englober toute l'Europe dans le qualificatif « revancharde ».

Alors, le ministre des Affaires étrangères de l'Europe face à la Russie aura la puissance, les moyens diplomatiques et économiques suffisants. Il pourra disposer de garanties et de contre-parties utiles dans cette négociation. Il aura derrière lui le *Fédéralisme Européen* avec sa force d'attraction sur tout l'Est Européen! ce n'est pas un des moindres atouts pour se faire entendre. Nous devons nous opposer à tout plan *Rapacki* ou autre visant à neutraliser une partie du territoire européen. L'Allemagne doit donc sacrifier momentanément quelques intérêts économiques pour arriver à cette *Fédération politique européenne*. D'ici là, il lui faut prendre patience et rester indissolublement attachée à l'Europe, sous peine de se perdre, intégralement. La réunification de l'Allemagne passe par l'Europe.

L'Espagne. — Notre Mouvement doit par tous les moyens possibles faire connaître aux Espagnols l'effort d'unification qui se fait à leur porte et les y associer, sans se mêler plus avant de leur politique intérieure. Tous les échos qui nous viennent d'au-delà des Pyrénées nous disent suffisamment quelle espérance représente pour eux la construction européenne et la possibilité d'y prendre place un jour. Le peuple espagnol n'est pas encore suffisamment informé de ce qu'est l'Europe, pour donner un sens plus précis à cette aspiration. Il faut que notre documentation puisse entrer librement en Espagne, sans compromettre. Il faut que ceux qui luttent pour convaincre que le destin de l'Espagne est de rentrer dans l'Europe active, ne soient pas jetés en prison. L'heure des martyrs pour l'Europe n'a pas encore sonné à l'horloge espagnole et nous avons besoin de militants.

L'Angleterre. — C'est indiscutablement une très grande victoire pour l'Europe que de voir l'Angleterre, pour la première fois dans toute son histoire, se sentir suffisamment européenne pour prendre avec le continent des accords d'intégration définitifs. Il faut que le succès extérieur du Marché commun soit retentissant et que la vie d'une nation seule devienne réellement difficile pour en arriver là. L'Angleterre se trouvait à la croisée des chemins, elle a choisi. Je crois la décision sincère, mais l'évolution européenne du peuple anglais est très en retard sur la nôtre et peut facilitée par son insularisme naturel. L'arrivée de l'Angleterre ne peut pas passer inaperçue et ses propres engagements pèseront sur les destinées de l'Europe.

Notre devoir est de réserver le meilleur accueil à cette nouvelle arrivée, mais de veiller jalousement, jusque et y compris la rupture des négociations, malgré le chantage à la division de l'Europe, à ce que le Marché commun reste lui-même avec sa vocation politique et son intégration totale définitive et ne devienne pas une vaste zone de libre échange, sans esprit communautaire et sans volonté de construire une Fédération politique. Si l'Angleterre trouve le bond à faire trop difficile, il lui sera toujours loisible de choisir l'association au Marché commun, dans laquelle on peut régler à sa convenance la contre-partie aux efforts qu'elle est prête à consentir. Il y a des purgatoires auxquels on est condamné pour ne pas avoir vu à temps le chemin de son destin.

Une position identique doit être prise avec les autres pays de l'A.E.L.E., bien que l'entrée du Danemark dans le Marché commun ne pose aucune question particulièrement grave et que celle de la Suisse devra être facilitée au maximum.

Les U.S.A. — Les U.S.A. ont depuis le début encouragé l'Europe dans son effort d'unification qui leur est sympathique, car il leur rappelle le processus par lequel ils ont construit leur propre fédération.

Ils ont également immédiatement compris que les pays de l'Europe Occidentale, s'ils restaient isolés, ne pourraient longtemps résister à la pression soviétique et ils ont courageusement accepté de voir se créer une force économique aussi puissante que la leur, plutôt que d'assister à la disparition progressive des États de la vieille Europe.

Dans la phase d'opposition menée par l'Angleterre, à la tête de la grande Zone de libre échange, puis de l'A.E.L.E., ils ont toujours joué la carte de la communauté européenne, et cette attitude est une des causes de la décision prise par l'Angleterre d'adhérer au Marché commun.

Certains Européens ont pu laisser croire que l'Europe pourrait se dresser en face de l'Amérique. Il ne peut rien en être. L'Europe est occidentale et sera toujours en étroites relations avec le monde occidental, mais elle peut être un moyen de compréhension entre les mondes qui s'opposent actuellement et sa puissance peut éviter des actes désespérés ou irréflectifs.

Une Fédération Européenne déchargera les U.S.A. d'une partie de la responsabilité de la politique qu'ils assument seuls actuellement. Elle pourra alléger leurs engagements sur notre continent dans la mesure où elle représentera une force capable de résister aux folles entreprises.

Notre Mouvement doit appuyer ou provoquer les prises de position qui s'inspireront de cette attitude.

La puissance militaire de l'Europe intégrée jouerait un rôle important dans l'O.T.A.N. dont elle ne peut être détachée.

Enfin, l'Europe doit se préparer, dans un mouvement de libération des échanges, à affronter la concurrence américaine sur notre territoire et sur le sien.

L'U.R.S.S. — L'Europe n'est pas une machine de guerre anti-communiste. S'en servir dans ce sens est bien mal la comprendre. Il est évident que la construction économique de l'Europe et à plus forte raison encore sa construction politique faussent le plan d'expansion des Soviétiques. L'Europe démontre que son économie est restée jeune, qu'elle est capable d'évoluer et de s'adapter aux conditions qui paraissaient impossibles.

L'Europe est mieux placée que quiconque pour régler avec l'U.R.S.S. les nombreux problèmes qui se posent sur le continent européen et notamment le problème allemand.

Plus l'emprise soviétique s'étendra sur le monde, plus son unité deviendra fragile. Elle règne par la pression sur les territoires qui sont à la portée de l'Armée rouge. Pour les autres, c'est une autre affaire.

Le pouvoir d'attraction que l'Europe exercera inévitablement, pacifiquement, sur les pays satellites, amènera à composition les dirigeants réalistes du Kremlin. Notre Europe balkanisée d'aujourd'hui

d'hui ne peut pas jouer ce rôle. Tant que nous resterons dans la division diplomatique que nous avons en 1939, rien ne changera. Quand le ministre des Affaires étrangères de la *Fédération européenne* rencontrera son collègue soviétique, il n'est pas difficile de supposer qu'on entendra enfin un autre langage.

L'Europe entend défendre sa culture, sa liberté, telles qu'elle les conçoit. L'Europe veut faire la démonstration que le bonheur de l'Homme est un idéal qui peut enthousiasmer les foules, plus que celui de la toute puissance de l'Etat. Dans la compétition économique qui s'annonce entre des systèmes qui vont vouloir faire la preuve qu'ils sont les mieux adaptés pour faire le bonheur des humains, l'Europe a des atouts majeurs qu'elle veut jouer. Il y a deux mille ans qu'elle apporte au monde la lumière et l'espérance; en s'unissant elle en ravive les sources.

Notre Mouvement ne doit pas s'engager dans des combats qui ne sont pas les siens, ni soutenir ou combattre des idéologies politiques déterminées. Sa mission essentielle est de construire une Europe qui puisse, sur tous les problèmes qui précèdent, affirmer une position authentiquement européenne, appuyée sur un *Fédéralisme* et un *Humanisme* sans défaillance.

L'Afrique. — Il faut être bien persuadé que l'Afrique est plus indispensable à l'Europe que l'Europe ne l'est à l'Afrique. Cependant les nouveaux Etats africains francophones et bientôt, nous l'espérons, les anglophones, ont compris ce que l'Europe était pour eux et ont spontanément recherché son concours. Grâce à la façon dont la France a su, dans la grande majorité des cas, sortir de l'ère coloniale, ces pays que nous avons formés, éduqués, restent à nos côtés. Mais ils se réjouissent particulièrement de la construction de l'Europe qui leur apporte une puissance financière, technique, humaine que la France seule n'avait plus.

De plus, le dialogue avec l'Europe ne pose pas les mêmes problèmes qu'avec l'ancien pays colonisateur et sur le plan psychologique au moins, les rapports en sont facilités.

La réussite de la mission des *Communautés* dans ce domaine est grande. Une nouvelle formule d'association doit être trouvée, aussi étroite que possible. Cependant une « *Eurafrrique* » où tous les Etats africains et européens seraient fondus sur le même pied me paraît exclue, ces jeunes Etats ne voulant pas si tôt reperdre une partie de l'indépendance qu'ils viennent de reprendre.

Quand la paix sera enfin revenue, la place d'une Algérie ou d'une *Fédération mograbine*, est toute indiquée auprès de la *Communauté européenne*, qui pourra probablement seule, rendre à ces territoires éprouvés la confiance et la prospérité.

Notre Mouvement doit prendre une position ferme dans ce domaine, évitant soigneusement tout néocolonialisme et respectant l'indépendance et la légitime fierté de ces jeunes Etats. Il

doit leur montrer que l'Europe est la terre la moins raciale, la plus apte à achever leur développement et à les aider dans tous les domaines.

Nous nous excusons de cet exposé des grandes questions internationales, mais il nous a paru indispensable que le Congrès se prononce sur chacune d'elles de façon à ce que les travaux du Comité central qui sera élu aient un fil directeur. Notre Mouvement ne peut être plus longtemps absent de toutes ces discussions et si nous prétendons avoir une opinion sur elles, il faut la faire connaître, ou alors le Congrès devra dire que ces problèmes d'actualité à travers lesquels l'Europe, chaque jour, se fait ou se défait, ne l'intéressent pas, et qu'il préfère, en toute sincérité, rester sur les hauteurs inaccessibles des projets lointains qui enjambent les réalités et font qu'on s'en remet à d'autres du soin de bâtir la maison.

III. — *Nos moyens d'action.* — Il est de nos membres qui ont une fâcheuse tendance à l'activisme. De nos jours, ce mot n'a pas besoin de définition complémentaire et si son étymologie est insuffisante, sa réalité est particulièrement détonante.

C'est bien mal comprendre le problème aujourd'hui que d'utiliser pour vaincre une réalité qui résiste, quelles que soient d'ailleurs les formes de cette résistance, des moyens brutaux, d'avoir recours au scandale systématique, de prendre des airs révolutionnaires, de jeter l'anathème sur telle ou telle institution, de qualifier de termes injustes des hommes qui luttent dans la réalité et d'englober dans une même réprobation tous les hommes qui appartiennent à une même assemblée, à un même mouvement, ou à toute autre formation, officielle ou non. Cette vision simpliste des problèmes dénote un manque absolu de connaissance du milieu dans lequel l'action doit se développer et conduit à une série d'erreurs qui, en fin de compte, ont voué notre Mouvement à l'inefficacité et lui ont souvent fait prendre une attitude qui ne lui est pas avantageuse.

Si l'histoire abonde en faits dans lesquels une action vigoureuse, révolutionnaire, sanglante même, a été couronnée de succès, combien d'autres se sont soldés par un lamentable échec; avant de s'engager, il faut s'assurer que les conditions du succès sont réunies.

Toute action violente, si elle est prématurée, défloret et dénature l'idée. Ne tombant pas sur un terrain suffisamment préparé, elle provoque des réactions également brutales que l'adversaire utilise. L'action échoue et compromet l'idée. Pour s'être trop pressé, on a tout perdu.

Cette action provoque toujours une griserie verbale qui conduit à la surenchère. Nous ne savons quels excès certains se pro-

posent de commettre. Tout ceci ne peut que nuire à notre Mouvement et à l'idée *européenne*, dont les peuples d'*Europe* ne conçoivent pas aujourd'hui qu'elle puisse prendre le pouvoir par la force.

Si dans une réunion publique et même dans un Congrès, des suggestions de cette nature peuvent enthousiasmer les auditeurs, surtout quand elles sont faites avec l'éloquence nécessaire, il faut se rendre compte de leur inefficacité. Parce que ce gargarisme n'a aucune possibilité pratique, parce que à l'échelon de nos sections et de nos militants il est inexécutable, il ne sert à rien, sinon à provoquer le découragement, l'inaction, et à constater, une fois de plus, qu'une excellente occasion de faire des choses possibles a été manquée. A l'extrême, on pourrait presque soutenir que l'anesthésie volontaire d'un mouvement ne trouverait pas de meilleur moyen.

Pour nous et par l'exemple que peut donner l'activité constante de notre région et par les résultats positifs que l'on a recueillis dans tous les domaines, notre ligne de conduite a obtenu des résultats tangibles et durables. Elle n'est pas seule à pouvoir s'enorgueillir de tels résultats. Toutes les régions qui ont utilisé la même méthode dans le même état d'esprit, ont été également satisfaites. Tandis que depuis plusieurs années, notre *Mouvement* à l'échelon national et international n'a joué qu'un rôle minime dans la construction de l'Europe, bien qu'ayant à sa disposition la plus forte structure et le plus grand nombre de militants.

Notre action reste celle du damier, être partout sur toutes les cases parmi les meilleurs. Puisque nous sommes sûrs de la valeur de notre idée, nous pouvons la confronter partout. Puisque nous sommes aussi des fédéralistes, nous pouvons nous adapter à tous les milieux dont nous respectons l'autonomie et le comportement. Ceci demande de tous nos militants non pas l'effort sporadique d'une action d'éclat qui demande un mois de préparation, ne dure qu'un jour et comme un feu de bengale vous fait ensuite retomber dans des ténèbres plus profondes, mais l'effort de chaque instant dans la famille, dans la profession, partout où l'occasion peut être saisie d'expliquer ce qu'est la construction de l'Europe, ce qu'elle apporte, ce qu'elle sauve.

Nous n'avons cessé de répéter, au cours de nos Comités, qu'il y avait là deux visions opposées de l'action possible correspondant à deux tempéraments, ce qui freine notre action.

La révolution européenne a besoin du consentement profond des peuples européens, de toutes leurs classes; elle est trop grosse de conséquences pour la vie de chacun, pour que chacun n'y soit associé au moins tacitement. Elle met en cause trop d'habitudes de penser et d'agir pour que les cadres politiques,

spirituels et économiques des peuples ne s'en fassent pas les promoteurs ou au moins les soutiens. Faut-il encore qu'ils en soient instruits et convaincus.

Quand grâce à cette action profonde, les conditions seront réunies, l'action violente peut un jour devenir nécessaire. Ce jour là, nous serons aussi avec ceux qui donneront à l'histoire la chiquenaude nécessaire à son basculement. D'ici là, il y a mieux à faire.

Il est possible qu'un jour l'*Europe* ait aussi ses martyrs, mais ce doit être de vrais martyrs de l'idéologie et non des condamnés de droit commun.

Nous avons pourtant cru qu'une solution résidait dans la co-existence de deux actions différentes, celle du C.P.E...., celle du M.F.E....

Le C.P.E. dont nous ne critiquons pas du tout les thèses qui ont leur valeur, ni le moyen des élections primaires, qui peuvent être utiles surtout si elles sont faites dans l'état d'esprit et avec les moyens de *Vernon*, avait la possibilité, étant donné la forme très particulière de ses structures et de son action, de prendre à son compte tout ce que nous considérons comme excessif, prématuré ou inaccessible à la compréhension publique.

Le M.F.E. d'allure plus modérée restait dans le domaine du « *maximum du possible* », ainsi que nous l'avons déjà défini; le M.F.E. préparait les infrastructures, le C.P.E. lançait, quand les conditions de succès étaient assurées, ses élections primaires derrière lesquelles le M.F.E. exploitait les résultats obtenus. C'était probablement trop simple et l'action interne du C.P.E. n'a eu de cesse d'absorber le M.F.E. malgré nos nombreuses et parfois vives protestations. A notre avis le *Comité central* du M.F.E. ne devait comprendre que quelques membres du C.P.E.

A moins que des propositions constructives soient faites par les responsables du C.P.E. comme cela a paru s'amorcer dans la dernière séance du *Comité central* pour mettre fin à cette dualité, il sera nécessaire que le Congrès ne prononce clairement car les conséquences de cet état de choses sont graves pour la vie de notre mouvement.

De plus, il est un axe de progression de notre Mouvement sur lequel il est impossible de transiger, car il constitue notre ligne de force et de pénétration de même que notre originalité! c'est le *Fédéralisme*. Or, le C.P.E. n'est pas fédéraliste.

Le *Fédéralisme* est un principe constitutionnel, mais c'est aussi et plus encore une philosophie, une manière d'être, un art de vivre en société.

Etre *fédéraliste*, c'est respecter les autonomies acquises quels qu'en soient les niveaux, c'est respecter la pensée des autres, dans la forme dans laquelle ils l'expriment, s'ils sont de

bonne foi, c'est être très tolérant, c'est refuser de vouloir aligner tous les peuples sur un seul, c'est admettre que chaque peuple a son tempérament et ses moyens d'expression, c'est refuser d'enfermer tous les peuples d'Europe dans le faux vocable de peuple européen.

Etre fédéraliste, c'est encore bien tracer les domaines respectifs de chacun et les respecter, pour commencer à l'intérieur même de notre Mouvement; c'est reconnaître à la région l'autonomie à laquelle elle peut légitimement prétendre et lui laisser prendre les attitudes qui relèvent de sa seule compétence; c'est ne pas éliminer complètement l'échelon national qui, dans une Fédération, est un élément constitutif de la hiérarchie nécessaire.

Or, le C.P.E. est essentiellement centraliste. Toute sa doctrine vise à l'élection d'un Congrès du Peuple Européen. Ses dirigeants ont une vision uniquement centraliste. Ils ont imprimé au M.F.E. une structure et une direction centraliste unitaire. Il suffit d'ailleurs de lire nos statuts pour s'en convaincre.

Notre troisième base sur laquelle il n'y a aucun désaccord réside dans la volonté d'être et de rester un mouvement démocratique, avec tout ce que cela implique comme contrôles et disciplines.

De ce qui précède, on peut alors très aisément déduire quelles doivent être notre action et notre ligne de conduite avec les autres mouvements et organisations.

D'abord et pour être clair sur ce plan, nous ne devons pas être un parti politique. Nous n'en avons aucune des caractéristiques ni aucune des possibilités.

Notre fonction est de construire l'Europe politique qui aura alors toutes ses tendances, toutes ses philosophies, toutes ses confessions. Elles se débattront alors au sein des assemblées élues et feront valoir leurs mérites respectifs. Nous n'avons à prendre part pour aucune d'elles, car nous les représentons toutes et elles sont toutes représentées chez nous.

Nous ériger en parti politique comme certains nous y pousseraient volontiers, c'est immédiatement s'aliéner toutes possibilités d'action dans les autres partis que deviennent des concurrents, c'est avoir la volonté de monopoliser l'idée européenne; c'est rendre impossible toute action réelle car, autant nous sommes unis sur les buts que nous nous sommes fixés, autant nous divergeons obligatoirement sur toutes les autres questions secondaires sur lesquelles pourtant un parti politique doit prendre position (question scolaire, privilège des bouilleurs de cru, problèmes budgétaires, etc...)

Nous devons regrouper tous ceux qui veulent militer pour la construction d'une *Fédération européenne*, où qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, où que leurs efforts par ailleurs se portent.

Ceci est simple pour nous parce que nous sommes des *fédéralistes*. Notre réussite c'est d'avoir partout des *fédéralistes européens* convaincus, non pas pour noyauter, ni surveiller, mais seulement pour instruire et faire converger tous les mouvements spécialisés vers cette idée centrale: *la Fédération européenne*.

Nous n'avons pas non plus à nous intéresser plus particulièrement à telles ou telle forme de la pensée politique.

Nous n'avons pas à associer notre mouvement à telle formation politique. Nous devons être partout et nous avons besoin de tous, le triomphe de l'idéal fédéral européen ne peut être celui d'une fraction politique quelconque, mais celui de tous les représentants légitimes des peuples fédérés. La droite, le centre gauche, la gauche nous sont également indispensables et si l'extrême gauche n'est pas avec nous c'est qu'elle trahit sa mission.

Nous devons, dans toutes les élections générales, municipales, cantonales, nationales, nous présenter avec, en plus de l'étiquette que nous aurons choisie, celle de *fédéraliste européen*, chaque parti devant avoir à cœur de compter dans ses élus, des *fédéralistes européens*.

Il nous faut aussi déterminer notre action auprès des milieux parlementaires.

La même tendance dans notre mouvement pense pouvoir les ignorer, sinon les combattre, sous le prétexte que les parlementaires sont attachés à l'Etat-Nation et qu'on ne peut compter sur eux pour passer à la *Fédération*.

Cette position nous paraît inexacte. Si on suit attentivement les débats des assemblées de tous les pays de la Communauté et particulièrement en France on peut être convaincu que les parlementaires sont, dans la très grande majorité des partis, très favorables à l'Europe, et qu'ils ne manquent pas une occasion de le dire.

D'autre part, soit avec le système de la constituante dont nous avons fait prématurément un cheval de bataille, soit par le pacte fédéral, le consentement nécessaire à la naissance d'une fédération européenne passera par les chambres; l'appui des parlementaires est donc déterminant et s'il en est qui résistent nous ne devons rien négliger pour les convaincre. Ils sont les seuls soutiens de l'idée européenne auprès du gouvernement actuel et la construction européenne ferait des progrès si les parlementaires se décidaient à en faire la condition première de leurs votes et pour le M.R.P. de sa participation. Nous regrettons que ce parti, qui a tant fait pour l'Europe, n'ait pas mis cette question en tête de ses préoccupations.

Le M.F.E. doit être une force politique européenne autonome et indépendante des partis ou formations politiques natio-

naux, parce que nous sommes sur un autre plan et que nous formons le premier élément des forces qui dans l'avenir agiront sur le plan européen.

Le M.F.E. n'est qu'un moyen; le but c'est la *Fédération européenne*. Il ne faut jamais prendre l'un pour l'autre.

Ceci étant, nous devons alors unir nos efforts dans une intelligente émulation, sans esprit de clocher ou de concurrence avec ceux des mouvements et organisations, qui, en même temps que nous, luttent pour le même idéal, même si les voies qu'ils choisissent ne sont pas les nôtres. Unir sans unifier, c'est être *fédéraliste*.

Je citerai en tête le C.I.F.E. qui sous la direction sage, énergique et éclairée d'Alexandre Marc, assisté de M. Jean-Pierre Gouzy à qui nous sommes heureux de rendre ici hommage, est une des plus utiles réalisations et le moyen de propagande le plus efficace. Son succès croissant est d'ailleurs la meilleure preuve et la plus belle récompense des efforts qu'on fait tous ses animateurs. Ceux qui ont suivi un stage ont pu apprécier la qualité de l'enseignement qui y est donné par de nombreux professeurs qualifiés et dévoués, dans un enthousiasme qu'Alexandre Marc sait porter jusqu'au pathétique. Le M.F.E. doit par tous les moyens aider le C.I.F.E. Chaque section doit faire des sacrifices pour envoyer ses principaux membres à un stage. Elle retrouvera des militants compétents et ardents, ce qui facilitera ensuite grandement sa tâche. Tous les responsables des sections devraient avoir participé à un stage au moins.

La *Journée européenne des Ecoles*, quoique organisée sur un plan plus vaste que celui de la Communauté européenne est un moyen de propagande exceptionnel pour les idées européennes. Avec la couverture officielle du gouvernement, tous les établissements publics sont invités à faire composer leurs élèves sur des thèmes européens. La prochaine composition aura lieu le 29 Janvier prochain. Nous avons pu constater, d'année en année, le nombre croissant des élèves participant à cette composition facultative et la qualité croissante des devoirs rendus. Par ce moyen, des dizaines de milliers d'élèves sont, le même jour, confrontés avec l'idée européenne. Le M.F.E. doit prendre contact avec les inspecteurs d'Académie, les établissements d'enseignement, les professeurs, faire des conférences, distribuer de la documentation pour faire de cette composition un véritable test qui a la valeur d'un vote. Nous préparons ainsi la jeunesse de demain à prendre une position positive sur la construction européenne.

Le *Conseil des Communes d'Europe* a pris une grande importance et son action auprès des municipalités est déterminante pour les amener sur le plan européen. Le C.C.E. favorise

les jumelages entre villes de la Communauté européenne. Des milliers de communes adhèrent dans toute l'Europe à cette organisation, ce qui a créé entre élus locaux des rapports utiles. Son dernier congrès de Cannes a obtenu un réel succès. Notre Mouvement peut faciliter sa tâche en créant des sections dans les villes adhérentes. Dans les villes qui n'ont pas encore adhéré au C.C.E. et où nous avons des sections, c'est un moyen facile pour entrer en relation avec la municipalité. Quant aux jumelages, moyen sur lequel nous reviendrons, il est pratiquement indispensable de le faire en commun avec le C.C.E.

L'Association Européenne des Enseignants qui ne groupe que les professeurs et autres titulaires de fonctions dans l'enseignement à tous les niveaux recrute facilement ses membres du fait de leur commune appartenance à la grande famille des pédagogues. Il est à peine besoin de souligner l'importance de son action pour la diffusion de l'idée européenne auprès des élèves. Leur concours et obligatoire pour la réussite de la Journée des Ecoles. Leur influence sur le milieu étudiant est importante. L'A.E.D.E. compte déjà de nombreux membres du M.F.E. Nos sections doivent se préoccuper de la création ou de l'existence d'une section active de l'A.E.D.E. et travailler avec elle dans sa spécialité. La double appartenance A.E.D.E.-M.F.E. facilite bien souvent les choses.

Pour ne pas allonger trop ce rapport, nous n'avons cité que les principaux groupes, avec lesquels le M.F.E. doit collaborer sans réserve, mais il en existe d'autres encore qui se sont spécialisés à une profession ou à un état, étudiants, anciens élèves etc... Le M.F.E. par son fédéralisme militant est le mieux placé pour travailler avec tous, pour les aider, pour conjuguer leurs efforts.

Quand nos sections ont quelques difficultés à démarrer, ont-elles songé à cette mission de contact et d'organisation des manifestations communes à tous les européens de bonne volonté?

Nous ne devons pas passer sous silence, l'existence d'une famille important d'Européens groupés sous le titre de l'Action Européenne Fédéraliste et qui rassemble un mouvement français, le principal mouvement hollandais et le très important mouvement allemand Europa Union. Il y a peu de probabilités actuelles pour que notre ancienne unité se refasse, mais si certains amours-propres faisaient place à l'intérêt commun, des relations suivies pourraient être reprises et certaines manifestations qui ont besoin, pour avoir plus de force, du concours des Européens de toutes obédiences pourraient être organisées ensemble.

Enfin, il y a le Mouvement Européen avec lequel nos relations traversent une crise grave. Il est certain que la réunion de Luxembourg du 11 novembre 1960 a été regrettable et que la direction du Mouvement Européen de l'époque a mérité des cri-

tiques justifiées sur tous les plans. Je crois qu'aujourd'hui la cause est entendue. Il est non moins certain que le Congrès de Bruxelles n'a pas fait preuve de la vigueur nécessaire et que les thèses européennes en faveur de l'intégration des Six ont été très édulcorées par la vision d'une plus grande Europe, beaucoup moins structurée. Il faut aussi reconnaître que le Mouvement vit sur des principes de cooptation, hors de toute règle démocratique et que l'inamovibilité paraît en être la règle de conduite. Pas d'assemblée, pas de Congrès, pas de moyen d'expression et de pensée, tout cela n'était pas fait pour nous retenir.

Par surcroît, le Mouvement Européen, qui jusqu'à présent ne groupait que des mouvements ou organisations, se lance maintenant par une réforme profonde de ses statuts, qu'il veut démocratiques, dans l'adhésion individuelle, ajoutant ainsi un mouvement de plus à ceux qui sollicitent l'opinion et les adhérents. Nous croyons qu'il fait là fausse route et que son rôle était de rester le fédérateur des autres, le lien indispensable à la coordination de l'actions européenne militante, la plate-forme d'où pouvaient partir des mots d'ordre généraux. Jusqu'à ce jour les autres mouvements avaient une présentation assez marquée et s'adressaient à des milieux différents. Le Mouvement Européen pense avoir la vocation de s'adresser à tout le monde, ce qui ne facilitera pas les choses.

Quoiqu'il en soit, nous pensons que le Comité central qui, à Turin, le 2 juillet 1961, a décidé la suspension de nos relations avec le Mouvement Européen sur le plan international, tout en laissant aux échelons national et régional de soin d'agir selon les circonstances, n'a pas été bien inspiré.

Si nous sommes d'accord sur la nécessité de nous faire entendre partout, de faire connaître nos positions et notre point de vue, c'est d'abord au Mouvement Européen, qu'il faut le faire. C'est là qu'il faut s'opposer à une certaine forme d'Europe que d'autres peuvent préconiser; c'est là qu'il faut tâcher de rallier le plus grand nombre possible d'Européens à notre vision de la construction européenne. Comment ferons-nous si nous n'y sommes pas? Quel fâcheux exemple pour les mauvais esprit et pour le public!

Enfin, au moment où le Mouvement Européen paraît vouloir prendre une allure démocratique, en organisant des congrès sur le plan régional et national, où M. Maurice Faure accepte la présidence du Comité international et M. René Mayer celle du Comité français, partir serait un manque de courtoisie envers deux éminentes personnalités qui ont tant combattu pour la cause européenne.

Le Mouvement Européen nous ayant toujours laissé la plus grande liberté pour agir à notre guise, quelles que soient nos

positions, que gagnerons-nous dans cette dissidence et en quoi servira-telle la cause de l'Europe! La Région de Provence s'efforcera au cours du Congrès d'empêcher notre Mouvement de commettre cette erreur.

Enfin, il existe à côté de nous deux mouvements marqués politiquement. Le premier, la *Gauche Européenne*, avec lequel nous avons beaucoup d'affinités et de points communs; nos rapports devraient être plus étroits encore et il devrait être facile d'organiser des manifestations communes.

Le deuxième, les Nouvelles Equipes Internationales; on peut conclure de même.

IV. — *Activité des sections locales.* — Outre l'activité qui découle des relations et contacts préconisés dans les lignes qui précèdent, les sections locales ont à leur disposition une gamme assez étendue de moyens d'action pratiques. Nous espérons que notre Congrès voudra bien prendre les résolutions nécessaires pour que la Comité central se sente autorisé à préconiser ces moyens, réputés mineurs pour certains, mais que nous considérons comme essentiels dans la propagation de notre idéal.

La création ou la participation active aux Maisons de l'Europe. Le jumelage entre villes allemandes, italiennes, bénéluxiennes et françaises, est l'occasion de cérémonies officielles et de manifestations européennes qu'il faut développer au maximum. Les conférences avec projections de films documentaires, les causeries dans les groupes spécialisés, syndicats, associations etc... Les voyages en groupe. Les échanges familiaux. La participation aux foires locales avec stand et distribution de la documentation mise à notre disposition par les Communautés.

Les symboles, campagne d'insignes, drapeaux et hymne européen, disques, cartes, plaques auto, vignettes pour magasins etc... Rien ne doit être négligé dans ce domaine et le public doit être atteint partout.

C'est par l'ardeur que nos militants mettront à cette diffusion qu'ils attireront l'attention de trop nombreux indifférents.

Je souhaite que les thèses que nous avons soutenues ici soient « entendues ». Elles ne sont pas très adaptées aux effets oratoires, elles n'enflamment pas les sens, mais elles sont sérieuses. Nous pouvons espérer qu'elles parleront au cœur et à l'intelligence des militants qui pourront dans leur dialogue personnel, face aux réalités, discerner le type d'action que sert le plus efficacement notre idéal commun: la Fédération européenne.

d) *Rapport présenté par Altiero Spinelli*

Introduction. — Nous nous réjouissons de l'intégration croissante du M.F.E. et du C.P.E., soulignée par la décision de tenir

conjointement le IXème Congrès du premier et la Vème Session du second. Le M.F.E., mouvement politique d'avant-garde, assumera entièrement la responsabilité du développement du C.P.E. Celui-ci, organisme représentatif de masse, sera le signe visible de l'influence populaire du premier. Cette intégration nous permettra d'affronter désormais en commun nos problèmes et de leur donner une réponse commune.

Nous ne pouvons pas nous cacher, en effet, que cette réponse est attendue avec impatience par tous les fédéralistes et qu'un certain désarroi se manifeste dans l'esprit de beaucoup d'entre eux. Dès la IIème session du C.P.E. et le VIIIème Congrès du M.F.E., l'engagement avait été pris par nous de participer aux luttes politiques de nos pays pour y introduire le levain du fédéralisme européen. Toutefois cet engagement n'a été rempli que très occasionnellement sans vision d'ensemble, sur initiative de tel groupe local ou de tel individu. L'auteur de ces thèses n'adresse de reproche à personne en particulier, et se considère tout aussi responsable que les autres de cette inertie politique. Nous avons tous piétiné trop longtemps, parce que la ligne politique sortie des Congrès précédents ne montrait avec assez de clarté ni les choix politiques qui s'imposaient ni l'action qu'il fallait mener.

Depuis deux ou trois ans le recrutement des membres et les élections primaires se poursuivent; notre drapeau idéal est maintenu debout, mais la vision politique d'ensemble s'évanouit progressivement.

Les deux Congrès de Lyon devront mettre fin à ce désarroi et à cette inertie, Ils devront formuler les critères de notre action dans les circonstances actuelles, en donnant ainsi un nouvel essor au fédéralisme européen.

C'est dans ce but que je présente aux participants des Congrès régionaux et aux délégués du C.P.E. les thèses suivantes avec l'espoir qu'elles seront discutées et que les deux Congrès les adopteront.

1. — *Les tâches historiques de l'Europe occidentale au milieu du XXème siècle.* — L'Europe occidentale, avec ses institutions libres et son économie « affluente » est désormais devenue le second centre de démocratie avancée dans le monde, l'autre étant l'Amérique du Nord. Elle se trouve placée devant les responsabilités, les dangers et les tentations propres aux démocraties avancées de notre époque.

Ces responsabilités peuvent être ainsi formulées: la politique européenne et les institutions qui l'incarneront contribueront d'une manière très importante et parfois décisive à l'augmentation ou à la diminution des probabilités de guerre nucléaire; au développement du tiers monde vers des formes de civilisation démocratique

ou totalitaire; à l'augmentation ou à la diminution des chances de succès des courants libérateurs qui existent à l'intérieur du monde communiste; à la disparition ou à la continuation des dictatures fasciste de la péninsule ibérique; au renforcement ou à l'affaiblissement des courants démocratiques dans l'Amérique du Nord; à l'emploi de l'économie européenne comme facteur de progrès et de justice sociale en Europe même et dans le monde ou bien à son emploi comme méthode d'enrichissement individuel ultérieur des pays privilégiés de la terre.

Ces alternatives sont les alternatives actuelles de la révolution démocratique dans l'humanité. Le problème européen n'est en effet qu'un chapitre et un facteur de cette révolution, commencée vers la fin du XVIIIème siècle en Amérique et en France, enrichie d'exigences de justice sociale au XXème siècle et d'exigences antiracistes et anti-colonialistes aussi, et qui est encore loin d'être parachevée, même dans les pays les plus avancés.

2. — *L'Europe occidentale telle qu'elle est.* — La manière dont l'Europe occidentale a restauré ses institutions en rétablissant l'ancien système des Etats-Nations, l'a conduite à une situation où elle ne possède plus le sens des responsabilités et contribue négativement à l'accomplissement de ses tâches historiques. En effet:

1) — Sa division en Etats souverains, et l'incapacité qui en dérive d'organiser une défense autonome, l'a obligée à confier la responsabilité de sa défense aux Etats-Unis d'Amérique, en se limitant à fournir pour sa part, des troupes nationales auxiliaires, et en imposant une stratégie de défense non-européenne, mais euro-américaine. Les Etats-Unis d'Amérique se sont trouvés dans la nécessité de concevoir cette défense en termes de stratégie nucléaire à cause de la faiblesse intrinsèque de l'Europe occidentale. Les Etats européens les plus importants, insatisfaits de leur situation de vassaux ont commencé à fabriquer eux aussi des armes atomiques, inutiles pour leur défense, mais nécessaires à leur prestige national. Les armées nationales européennes se soustraient à l'hégémonie américaine dès que celle-ci fléchit, et sont employées (France) ou peuvent être employées (Allemagne) pour des buts nationaux contraires à l'intérêt commun de l'Europe occidentale. Au lieu de contribuer à la détente et au désarmement atomique, l'Europe occidentale est ainsi devenue un facteur dangereux de tension militaire et d'anarchie nucléaire.

2) — Le principe, qui est à la base de la politique européenne, selon lequel une nation a le droit de se constituer en Etat oblige la République Fédérale d'Allemagne ainsi que ses alliés européens et américains à maintenir la revendication de la réunification allemande, c'est-à-dire une revendication territoriale

à l'égard du monde communiste, qui est irraisonnable, n'étant possible qu'à la suite d'une guerre mondiale, et qui contribue non seulement à faire renaître de ses cendres le nationalisme allemand, mais aussi à favoriser les tendances les plus totalitaires et les plus militaristes en U.R.S.S. et dans les autres pays communistes.

3) — En l'absence d'une politique européenne dégagée des anciens mythes et intérêts nationalistes, la liquidation des anciens empires coloniaux a été accomplie dans les pires conditions possibles. Les Etats qui possédaient des colonies ont tâché partout de les morceler avant de les abandonner et ils profitent régulièrement de toute situation complexe pour essayer de maintenir par la force ou par la fraude quelque débris de leurs anciens empires (Algérie, Angola, Nyassaland, Nouvelle-Guinée, Katanga). S'ils donnent des aides aux nouveaux pays, c'est surtout dans l'espoir de les maintenir dans la dépendance économique de l'ancienne métropole. Les pays européens qui n'ont pas de colonies ne se montrent capables que d'envisager des affaires rentables et se refusent obstinément à adopter tout plan d'assistance que ne soit conçu en termes de rentabilité des capitaux investis. Par ces attitudes les Etats européens sont amenés à sympathiser dans les nouveaux pays toujours et partout avec les forces tribales, féodales, mercantiles les plus réactionnaire, en réservant leur méfiance aux force indigènes du progrès.

4) — Lorsque les nécessités de l'économie moderne ont obligé le Etats européens à dépasser leurs économies nationales fortement protégées, tout ce que le système des souverainetés nationales a su produire a été un processus de libération commerciale, commencé avec l'O.E.C.E. et l'U.E.P., poursuivi avec plus de décision avec les trois Communautés, aboutissant à présent à l'adhésion de l'Angleterre et d'autres pays au Marché commun. Les avantages d'un marché de dimensions continentales ont été et sont remarquables, mais l'absence d'un pouvoir européen capable de faire une politique économique européenne est en train d'engendrer un système économique qui échappe à toute possibilité de contrôle. L'établissement des priorités de développement, la lutte contre les concentrations monopolisatrices, la politique de la conjoncture ne sont plus possibles au niveau national parce qu'ils briseraient le Marché commun, et ne sont pas possibles au niveau européen, parce qu'ils briseraient les souverainetés nationales. L'économie européenne telle qu'elle est aujourd'hui sert brillamment à l'enrichissement individuel des producteurs, mais elle ne saurait en aucune manière être mise au service d'une politique intérieure et extérieure de renouvellement démocratique.

5) — Engendrée par l'esprit conservateur des restaurations nationales, cette Europe grasse et irresponsable a favorisé à son tour le renforcement des classes dirigeantes les plus conservatrices,

qui se sont désormais emparées partout de la direction de nos sociétés et de nos Etats. Leur but a été exprimé de la manière la plus nette par une de ses personnalités les plus représentatives: « Keine Experimente », « Pas d'expériences »: faire que la prospérité économique ne serve qu'à l'accroissement ultérieur de la prospérité individuelle, que la liberté ne serve qu'à la satisfaction des loisirs individuels, que la démocratie ne serve qu'au maintien du pouvoir dans les mains de ceux qui le possèdent, que la politique étrangère ne serve qu'au maintien d'une béate irresponsabilité, que la misère du tiers monde ne serve qu'à monter des affaires, que le totalitarisme communiste ne serve qu'à maintenir dans la crainte et, par conséquent dans l'immobilité, l'esprit des peuples libres. Lorsque ces dirigeants sentent le besoin d'indiquer une mission aux peuples qu'ils gouvernent, ce n'est pas vers l'avenir qu'ils regardent, mais vers le passé: c'est la grandeur nationale en France, la *Wiedervereinigung* en Allemagne, le cléricalisme en Italie, le rôle de grand médiateur mondial en Angleterre. Une politique tant soit peu cohérente contribuerait à la liquidation rapide des deux dictatures pourrissantes de Franco et de Salazar; mais les classes dirigeantes européennes craignent les aventures de la liberté et soutiennent ces deux régimes méprisables. Elles se sont emparées du seul grand dessein politique apparu après la deuxième guerre mondiale — celui de l'unité européenne — et elles l'ont vidé de son contenu innovateur en l'employant comme drapeau anticommuniste, comme embellissement de leur dépendance vis-à-vis de l'Amérique, comme formule de leur libéralisation économique, comme enveloppe de leur Europe des patries, en somme comme couverture idéologique de leurs restaurations nationales et conservatrices, de leur refus acharné de bâtir la démocratie européenne.

6) — Vidées de toutes possibilités de se consacrer à une mission humaine, nos démocraties nationales tournent de plus en plus à vide. Aucune attention n'est consacrée à la modernisation de leurs mécanismes institutionnels. Lorsqu'ils se rouillent et se grippent, on a tendance à les jeter tout simplement à la ferraille. La décomposition de la démocratie française n'est pas un phénomène particulier à ce pays. C'est une maladie qui menace aussi l'Italie, l'Allemagne...

3. — *L'opposition démocratique en Europe occidentale.* — Cette insouciance en face des plus graves problèmes humains de notre époque est une conséquence directe du système périmé des Etats-Nations, qui cache aux Européens la perception claire de ces problèmes, parce qu'il ne leur donne pas les instruments pour les affronter. Les fédéralistes européens sont, par conséquent, au premier rang dans la lutte contre cette dégénération. Ils ne sont

toutefois pas seuls dans ce combat. Une opposition très large existe de la part de tous ceux qui sentent, souvent confusément, les dangers qui nous menacent, les tâches qui nous incombent, et l'inertie obtuse des forces conservatrices qui détiennent presque tous les leviers de commande dans l'Europe occidentale.

Du point de vue des générations, cette opposition se fait sentir surtout dans les plus jeunes, pour lesquelles ce qui a été réalisé par les parents n'est pas une conquête, mais seulement un point de départ.

Du point de vue des stratifications sociales cette opposition a son épicentre dans les couches, désormais très larges dans nos sociétés «affluentes», des intellectuels, dont la tendance naturelle est de méditer sur les valeurs fondamentales de la société et de méditer sur les valeurs fondamentales de la société et sur la conformité ou la non-conformité de la réalité à ces valeurs.

Du point de vue de l'éventail politique, cette opposition se retrouve surtout dans le secteur, couramment appelé en Europe la « gauche démocratique », dont le rôle traditionnel est de promouvoir l'application des principes démocratiques dans des domaines de plus en plus larges.

Cette opposition a de grandes chances d'exercer une influence croissante dans l'avenir de nos pays, parce que les jeunes remplacent progressivement les vieux, parce que les intellectuels forment la couche sociale d'où sortent la plupart des hommes politiques et que les forces politiques de la gauche constituent l'alternative normale aux gouvernements conservateurs actuels.

Les idéaux et les sentiments politiques qui animent cette opposition sont en général corrects. Sa sensibilité pour les problèmes de justice sociale; son aversion pour les puissants groupes des intérêts constitués, économiques et politiques qui tendent à réduire la démocratie à une forme sans contenu; sa méfiance envers le pouvoir militaire; son désir d'une politique mondiale de paix, son aversion pour le colonialisme sous toutes ses formes, tout cela, nous ne pouvons que le partager.

La faiblesse de cette opposition réside dans le fait qu'en général elle n'est pas parvenue à se donner une politique correspondant à l'échelle de ses idéaux et de ses sentiments. Elle est consciente de ce que le renouvellement et l'approfondissement de la démocratie dans ses pays s'insèrent dans le développement mondial de la révolution démocratique mais elle ne réussit qu'à concevoir une politique provinciale de renouvellement dans son seul Etat-Nation, sans se rendre compte que chacun de ces Etats en tant que tel est désormais un instrument de conservatisme. Les démocraties avancées d'Europe ne pourront affronter avec succès les tâches que l'histoire leur impose tant que cette opposition qui germe au sein de la jeunesse, de l'intellectualité, de la gauche

n'aura pas brisé le pouvoir et la politique des forces conservatrices. Mais tant que la politique de renouvellement démocratique sera conçue comme *welfare-state* national, comme une tendance à des formes de neutralisme national, comme une sympathie inerte vers le tiers monde, comme un optimisme inerte envers les tendances libéralisatrices existant dans le monde communiste, la bataille contre le conservatisme européen n'aura pas de chances d'être gagnée.

Les fédéralistes européens ont été jusqu'à présent plus enclins à souligner ce qui les séparait de cette opposition que ce qui les unissait à elle. Conscients du fait qu'une politique authentiquement démocratique n'est possible qu'en dotant l'Europe d'institutions fédérales, nous avons concentré notre action sur cet objectif, en négligeant la tâche de donner une conscience européenne à l'opposition démocratique.

Dans la première période de l'après-guerre, nous avons espéré obtenir par nos suggestions que les dirigeants de nos pays infléchissent la reconstruction dans le sens de l'unification européenne. Nous ne fûmes pas assez forts pour être écoutés, et la reconstruction de l'Europe occidentale ne fut qu'une restauration des anciens Etats-Nations. Dans la période suivante, de 1954 jusqu'à aujourd'hui, nous avons espéré que cette restauration, bien que désormais accomplie, serait encore superficielle, et qu'à la première crise le problème de l'unification réapparaîtrait automatiquement. L'opposition démocratique, qui commençait désormais à se dessiner en Europe étant elle aussi prisonnière des formes périmées de la vie politique nationale, nous avons décidé de l'ignorer complètement, dans notre effort de bâtir une force européenne autonome.

Nous devons aujourd'hui constater que les restaurations nationales ont été beaucoup plus profondes que nous ne l'avions prévu. La crise du système européen bat son plein, mais le sursaut européen ne s'est pas vérifié. Les forces conservatrices ont pris fermement possession des pouvoirs publics, et sont devenues le facteur principal de l'immobilisme politique et de la régression démocratique. La lutte pour l'unité européenne ne peut plus être menée que dans la cadre de la lutte pour le renouvellement démocratique de l'Europe occidentale.

Les fédéralistes se trouvent désormais alignés contre le même adversaire, sur le même front que le reste de l'opposition démocratique. Si nous continuons à ignorer cette circonstance, nous contribuerons à ce que cette opposition reste prisonnière des schémas nationaux, et à ce que son combat reste stérile. Mais nous n'avons pas de chances de gagner si elle est battue par les forces de la conservation européenne. Nous devons donc proposer de réussir à lui faire comprendre la nécessité de conduire sa lutte sur le plan européen en lui montrant que seule une démo-

cratie européenne peut assumer valablement les responsabilités historiques de l'Europe occidentale.

Pour nous préparer à remplir cette tâche, nous devons d'un côté formuler les lignes générales du programme fédéraliste de renouvellement démocratique, de l'autre ébaucher notre méthode d'action vers l'opposition démocratique.

4. — *Le programme fédéraliste du renouvellement démocratique de l'Europe occidentale.* — 1) — Nos Etats actuels rendent impossible le fonctionnement d'une démocratie responsable et vigoureuse, parce qu'ils ne permettent pas aux citoyens du peuple européen d'affronter les problèmes sur le plan où ils se posent effectivement. Ils continuent en effet à posséder le pouvoir de décision et d'exécution en matière de politique économique, étrangère et militaire tandis qu'en réalité ces fonctions se sont échappées de leurs mains. Dans la mesure où ces Etats tâchent d'en reprendre possession, ils deviennent un facteur dangereux de nationalisme et de décomposition de la démocratie. Le Marché commun rend impossible ou nuisible une politique économique nationale. L'O.T.A.N. rend impossible ou nuisible une politique étrangère et militaire nationale. Mais ni le Marché commun, ni l'O.T.A.N. ne sont des organes démocratiques. Le premier ne permet que l'abandon des forces économiques à elles-mêmes. Le second ne permet qu'une politique de dépendance militaire et diplomatique à l'égard de l'Amérique. L'un et l'autre ont vidé les démocraties nationales d'une bonne partie de leur contenu, mais par leur structure même ils ne permettent pas l'élaboration d'une volonté démocratique européenne dans ces domaines. Nous devons convaincre l'opposition démocratique que la lutte pour le pouvoir constituant du peuple européen (assemblée constituante et référendums constitutifs) est le seul moyen pour mettre fin à cette irresponsabilité de nos Etats qui prétendent exercer des pouvoirs qu'en réalité ils ne sont plus en mesure d'assumer.

2) — La centralisation administrative de nos Etats-Nations, née d'une exigence de puissance qui n'a aujourd'hui plus de sens, a étouffé cette vie démocratique des communautés locales et régionales, sans lesquelles la démocratie s'étiolé. Même dans l'Allemagne occidentale, récemment rebâtie sur une base fédérale, le centralisme détruit progressivement les autonomies des *Laender*. Le renouvellement démocratique exige une lutte ouverte contre cette centralisation et pour la formation d'autonomies régionales et locales correspondant à la structure réelle de nos sociétés et à leurs perspectives de développement.

3) — L'économie européenne doit être soumise à un plan européen géré par un pouvoir européen qui établisse les buts de cette économie et les priorités d'investissement et de consumma-

tion qui en dérivent. La marche vers une égalité croissante de chances pour tous les citoyens, l'augmentation des possibilités d'études pour tous, le développement scientifique et culturel, le relèvement des régions européennes sous-développées, la lutte contre les concentrations monopolisatrices, la participation croissante des travailleurs aux responsabilités de direction des entreprises, l'assistance aux peuples du tiers monde faite avec des critères de solidarité humaine, ce sont là les buts fondamentaux que le plan doit imposer à l'économie européenne.

4) — La démocratie européenne peut et doit contribuer d'une manière décisive à la diminution des dangers de guerre nucléaire, au maintien de la paix et au désarmement progressif et contrôlé préparant, d'accord avec l'Amérique, une transformation radicale de la défense européenne. L'O.T.A.N. a rendu de grands services dans les années passées, mais il est devenu aujourd'hui un poids mort pour la démocratie américaine non moins que pour la démocratie européenne, parce qu'il condamne l'une et l'autre à une stratégie nucléaire et à une tension militaire croissante. Une protection militaire de l'Europe capable de décourager toute agression n'est concevable et n'est possible qu'en l'organisant comme une force armée purement conventionnelle et purement défensive. En libérant l'Amérique de l'écrasante responsabilité de la défense de l'Europe occidentale, on renforce dans ce pays-là les courants les plus démocratiques. En mettant un terme aux armements atomiques anglais et français, ainsi qu'au désir d'armement nucléaire de l'armée allemande, et en garantissant le caractère conventionnel de la défense européenne, on facilite l'accord entre les grandes puissances nucléaires pour l'abolition contrôlée des armes atomiques. En mettant fin aux armées nationales, qui par leur nature même ont des aspects agressifs, et en créant une armée nouvelle dépendant de l'Etat fédéral européen, on établit une zone de détente et de force là où jusqu'à présent il y a eu un des centres les plus graves de tension et de faiblesse.

Nous devons convaincre l'opposition démocratique en Europe (et d'ailleurs aussi en Amérique), que le chemin de la paix ne passe pas par la neutralisation de tel ou tel pays d'Europe (c'est-à-dire par l'accroissement de leur irresponsabilité), mais par la formation d'une défense autonome européenne, conçue dans les limites où elle a une signification politique réelle, c'est-à-dire conventionnelle et non-nucléaire, défensive et non offensive, fondée sur l'amitié avec l'Amérique et non sur la dépendance à son égard.

5) — La compétition pacifique avec le système des Etats communistes imposée par le risque commun de destruction atomique de l'humanité implique que le retour à la liberté de ces pays cesse d'être conçu sous la forme de l'irréductibilité occidentale et qu'il soit vu sous la forme de la libéralisation interne du système

des Etats communistes. L'élimination du problème de la réunification allemande de l'agenda politique du monde occidental est peut-être la plus importante et la plus grave des mesures à prendre pour commencer à établir les règles de cette compétition pacifique.

Si les démocraties avancées savent accomplir cet acte sans arrière-pensée, en faisant comprendre à l'Orient que vraiment l'idée de la restauration d'un Etat allemand unifié (démocratique, communiste ou neutre) est abandonnée, les courants libéralisateurs dans les pays communistes, de l'U.R.S.S. à la R.D.A., en seront énormément avantagés, ce qui est aussi dans notre intérêt.

Mais cet acte ne peut être accompli qu'à la condition de mettre fin à la souveraineté de l'Etat allemand occidental. Tant que celui-ci reste un Etat-Nation doté de politique étrangère et militaire, le problème de la réunification reste ouvert. Ce n'est qu'en bâtissant une démocratie fédérale pour l'Europe occidentale, qu'on donnera aux Allemands de l'Ouest la vision d'une grande œuvre non nationale et qu'on réussira à détruire le mauvais rêve de l'Etat-Nation allemand.

6) — Si la coexistence pacifique avec le monde communiste est une nécessité historique qu'il faut savoir comprendre et accepter, la coexistence pacifique avec les dictatures réactionnaires de la péninsule ibérique est une honte pour la démocratie européenne. C'est notre devoir élémentaire d'aider sans réserve les démocrates espagnols, d'exiger que les régimes de Franco et de Salazar soient isolés diplomatiquement et économiquement, qu'un plan d'assistance généreuse soit dès à présent préparé et annoncé pour le jour où les peuples ibériques auront secoué leurs dictatures.

7) — Il est très probable que dans le climat de coexistence entre les démocraties avancées et les pays communistes, l'avenir de l'humanité sera déterminé dans une très large mesure par le chemin que prendront dans leur ensemble les pays du tiers monde. Nous devons faire comprendre à l'opposition démocratique que tant que l'Europe Occidentale restera désunie, on pourra bien faire des manifestations de sympathie pour ces peuples-là, mais aucun des Etats d'Europe ne sera capable de traduire cette sympathie par une action réelle. Seulement une Europe unie, conscient de son rôle dans le monde et animée d'un esprit de renouvellement démocratique, sera capable de clore définitivement le vieux chapitre du colonialisme et le nouveau du néo-colonialisme; d'accepter le besoin de neutralité des pays du tiers monde; d'aider ses classes dirigeantes à moderniser leurs pays en les faisant sortir de la misère, de l'ignorance et de la balkanisation politique où l'Occident les a laissés jusqu'à présent.

5. — *Nos méthodes d'action.* — Pour obtenir que l'opposition démocratique se rende compte du caractère borné de son action actuelle et qu'elle s'ouvre progressivement à notre programme, nous devons rajeunir nos organisations et nos méthodes d'action.

1) — Le rajeunissement concerne le M.F.E. aussi bien que le C.P.E.

Le M.F.E. devra organiser une série de conférences européennes d'étude pour la mise au point du programme de renouvellement démocratique de l'Europe, en invitant les hommes et les courants de l'opposition démocratique à y participer pour établir une confrontation approfondie entre nos points de vue et les leurs, et pour les habituer à penser en termes de démocratie européenne.

Les sections locales du M.F.E. devront devenir des centres permanents de débats des problèmes du renouvellement démocratique européen. Parmi nos membres, on sélectionnera ainsi un nombre croissant de militants capables de participer à toute lutte démocratique et d'en susciter, en y apportant notre point de vue.

Les élections primaires seront organisées autour des problèmes du renouvellement démocratique européen et en y faisant participer dans la plus large mesure les courants de l'opposition démocratique. Le C.P.E. deviendra ainsi progressivement le forum européen de l'ensemble de l'opposition démocratique, le moyen pour la faire sortir de ses cloisonnements nationaux actuels.

2) — Cette agitation donnera ses fruits si les fédéralistes apparaissent dans la réalité politique quotidienne toujours en première ligne dans les luttes pour le renouvellement démocratique.

Nous devons souligner notre opposition radicale au régime nationaliste établi en France et nous ranger avec décision du côté de ceux qui se battent pour la renaissance démocratique en France, en exigeant l'indépendance de l'Algérie, la liquidation du pouvoir politique de l'armée, l'introduction d'institutions démocratiques authentiques, l'abandon des armements nucléaires, le remplacement de la politique de l'Europe des patries par une politique de l'Europe du peuple et par le peuple.

En Allemagne, les fédéralistes se battront contre la paresseuse acceptation de la renaissance nationaliste (dans ses variantes atlanticienne et neutraliste), contre la puissance des grandes concentrations monopolisatrices contre le protectionnisme agricole, contre le pouvoir croissant de l'armée et sa prétention d'obtenir les armes atomiques, contre la cristallisation de la vie politique autour du problème de réunification nationale, pour la participation active au renouvellement démocratique de l'Europe occidentale.

En Italie, les fédéralistes se battront pour la participation des socialistes à la vie démocratique du pays, pour libérer les forces

catholiques de gauche de leur dépendance vis-à-vis des influences conservatrices de type clérical et de type économique, pour la création de régions autonomes contre les monopoles, pour l'encadrement du problème du « Mezzogiorno » dans un plan économique européen, pour une politique d'initiative européenne authentique.

En Grande-Bretagne, où la décision d'adhérer au Marché commun, a réveillé une conscience de la vocation européenne de cette grande démocratie, nous devons reconstituer de nouveaux noyaux fédéralistes et rechercher l'alliance avec les courants qui se battent contre la prétention du gouvernement anglais d'être une puissance atomique, contre la politique de la guerre froide, contre les résidus colonialistes. Nous opposerons à la fausse politique européenne du gouvernement, qui ne voit pour la Grande-Bretagne que l'ancien rôle de facteur l'équilibre entre la France et l'Allemagne, la politique de la construction d'une authentique démocratie européenne.

Dans une perspective analogue les fédéralistes agiront dans tous les autres pays de l'Europe occidentale.

3) — Parallèlement à cette action générale, le M.F.E. et le C.P.E. devraient concentrer leurs efforts dans quelques villes d'Europe, où ils possèdent déjà un minimum d'influence politique, en vue de sonder à fond les possibilités de notre nouvelle action. Dans ces villes notre propagande, nos élections primaires auront pour but précis d'arriver dans quelques années à participer aux élections politiques avec nos hommes. Nous mettrons ainsi les citoyens devant le choix précis entre la politique du renouvellement européen et les politiques traditionnelles d'irresponsabilité nationale.

4) — Conscients de ce que la lutte pour le renouvellement démocratique de l'Europe occidentale, loin d'être une entreprise fondée exclusivement sur des problèmes européens, n'est que le chapitre européen de la révolution démocratique de l'humanité, les fédéralistes établiront des relations permanentes d'amitié et de collaboration avec les courants nord-américains du renouvellement démocratique et avec les partisans de la révolution démocratique du tiers monde — ainsi qu'un jour, peut-être, avec les courants libéralisateurs qui se manifesteront dans le monde communiste, en vue d'élaborer une stratégie mondiale de la révolution démocratique et de poursuivre nos actions dans un esprit de solidarité.

6. — *Devenir une force politique.* — Le but de ce programme et de cette action est de traduire en réalité, ce que nous sommes proposé depuis longtemps: devenir une force politique européenne. Nous serons alors capables d'entraîner toutes les forces du renouvellement démocratique qui existent, mais qui sont

aujourd'hui condamnées à la stérilité en raison de la limitation nationale de leurs perspectives.

Ce qui est proposé ici n'est pas le rôle de conseillers européens des gauches démocratiques nationales; c'est le rôle d'une force européenne autonome qui soit en même temps alliée et critique de l'opposition démocratique, et qui l'oblige à tenir compte de nous-mêmes, et de la politique que nous défendons.

Cette action exigera un travail profond de mûrissement politique, l'apparition de nouvelles couches dirigeantes dans le M.F.E. le renforcement de la direction politique européenne du mouvement. Mais ce renouvellement intérieur ne sera pas un préambule à l'action. Il aura lieu au fur et à mesure que l'action sera engagée.

Les Congrès de Lyon ne donneront que l'indication de la direction, le signe du commencement et le premier choix de dirigeants qui sachent se dire avec résolution du fond de leur cœur: « Il y a cette guerre à faire et je la ferai ». Car tout restera encore à faire.

II. — MOTIONS PRESENTÉES A LA COMMISSION POLITIQUE DU CONGRES

a) *Motion présentée par M. Albertini**

Le IX^{ème} Congrès du M.F.E. réuni à Lyon les 9, 10 et 11 février 1962,

Répétant que la lutte de notre temps pour la défense et le développement de la liberté et de la justice des hommes ne peut se faire que par le fédéralisme,

(*) La motion d'Albertini se fonde non seulement sur le rapport qu'il avait présenté avant le Congrès mais encore sur l'analyse de la situation du M.F.E., contenue dans l'intervention suivante, qu'il a faite au congrès:

« Ceux qui veulent servir la fédéralisme, et non pas s'en servir, doivent choisir à Lyon la voie de la consolidation et du renforcement du M.F.E. Dans la situation actuelle cette voie est entravée par deux obstacles: la coexistence de tendances qui veulent agir comme groupe de pression, comme parti ou comme mouvement, et l'absence d'une véritable dimension d'organisation européenne (un nombre suffisant de sections actives, au moins dans le cadre des Six). Jusqu'à ce que le M.F.E. ait atteint une telle dimension, et tant qu'il restera divisé entre ces trois tendances, l'action de chacune d'elles sera inefficace, et la politique du M.F.E., dans son ensemble, ne pourra avoir un vrai caractère européen. En effet:

Répétant qu'en Europe, sur la base du régime des Etats-Nations il n'est de choix qu'entre la sclérose et la ruine,

Dans l'intention d'assumer dans le moment présent les responsabilités historiques du fédéralisme européen,

Constate que dans le M.F.E. se font jour des tendances à agir comme groupe de pression, comme parti et comme mouvement, et affirme que sans un choix conscient et définitif entre ces trois types d'action, le M.F.E. non seulement ne peut remplir la tâche historiques qu'il s'est assignée, mais se condamne à l'immobilisme et s'expose au risque de nouvelles scissions par suite du choc entre ces trois tendances,

1) Le groupe de pression, le parti et le mouvement — comme tendances — se neutralisent les uns les autres, parce qu'ils comportent des actions de signe contraire: combattre et courtiser les partis, accepter et refuser les domaines nationaux. Il est indiscutable que ceux qui tendent à agir comme groupe de pression doivent accepter, et même courtiser les partis; que ceux qui tendent à agir comme parti doivent combattre tous les autres partis; que ceux qui tendent à agir comme mouvement, et n'ont donc pas l'intention de changer la politique des partis pour un seul problème ni de leur ôter des voix, mais de transposer la lutte politique dans le domaine européen, ne doivent ni courtiser les partis ni les combattre sur leur propre terrain, mais doivent au contraire — et c'est ce qui les distingue — refuser les domaines nationaux dans lesquels les autres agissent. Il est de fait que ce faire et défaire continuels freine actuellement le M.F.E., même si peu d'entre nous s'en rendent clairement compte, justement parce que des embryons d'action — conséquence fatale de la neutralisation réciproque des tendances — ne se manifestent pas totalement à l'extérieur, et résultent obscurs et incertains jusque dans la pensée elle-même des militants.

2) Malgré l'intention et les paroles européennes, toute action politique entreprise sans une base d'organisation européenne ne peut que résulter nationale dans son exécution, et par conséquent, dans ses effets également. Ceci est déjà vrai dans le cas de l'action la plus simple — celle du groupe de pression — qui peut mener à des résultats européens uniquement si réalisée simultanément et de la même façon dans de nombreux pays. Dans le cas contraire, les politiciens nationaux soumis à une pression se rendraient en effet compte que celle-ci provient d'un seul pays — le leur ou guère plus, — *qu'il s'agit là d'une pression nationale, non européenne* — et continueraient donc à penser que l'Europe politique n'est pas mûre, que les autres états ne marchent pas, et ainsi de suite (pour cette raison, après un bon départ, l'utilisation du C.P.E. comme groupe de pression en Italie a complètement échoué). La chose est encore plus vraie dans le cas du parti — qui, agissant dans un seul pays ne peut qu'influencer ou contrôler le mécanisme des décisions nationales — et de ce fait, du mouvement, qui sans une dimension européenne se trouverait à l'arrière-garde même par rapport au confédéralisme européen des gouvernements.

Constate que le M.F.E. n'a pas encore atteint une dimension européenne et affirme que sans cette dimension toute action politique, même si elle est européenne dans l'intention et dans les formules, est destinée à devenir nationale dans son exécution et ses résultats,

Constate que ces deux obstacles empêchent le développement supranational du M.F.E. et s'engage à faire de son mieux pour les dépasser.

Etant donné que le choix entre ces trois types d'action ne peut avoir de valeur pratique que s'il est fait par la base, décide d'invoquer tous les adhérents à discuter ce choix moyennant un débat

Il n'y a pas de doute que, si l'on ne franchit pas le premier obstacle, le M.F.E. restera dans l'immobilisme; et que si l'on ne franchit pas le second, on le maintiendra sur le versant national de la lutte politique. Aucun arbitre humain ne peut modifier ces données fondamentales de la situation politique du fédéralisme. Qui n'en tient pas compte ne peut que tomber — comme cela arrive — dans l'immobilisme et dans le nationalisme (alliance avec les positions de « renouvellement national »).

Les données fondamentales de la situation étant examinées, il faut voir comment on est en train de réagir, et comment on devrait réagir. Une façon d'agir dangereuse, insuffisante, mais toutefois honnête, serait celle de la division des participants au Congrès en trois parties: les partisans du groupe de pression, du parti, et du mouvement. Ceci aurait permis de pousser à fond, aux yeux de tous, l'examen du caractère des politiques respectives. Nous aurions su, pour chacune de ces hypothèses, ce que l'on devrait faire au centre et à la périphérie, quels moyens on devrait employer, et en conséquence nous pourrions sainement juger s'il s'agit de choses possibles ou impossibles, possibles aujourd'hui ou bien après une préparation déterminée ou une autre. Nous aurions en outre le moyen d'évaluer les idées, les attitudes, les prises de position et les problèmes qui découlent de ces hypothèses.

Mais le Congrès ne fera ni cet examen ni ce choix — que le M.F.E. devra faire mais qui aujourd'hui n'est pas mûr et donc dangereux — parce qu'il ne résultera pas divisé en ces trois courants. En effet les délégués se trouvent en face de la tendance Desboeuf, qui ne propose même pas la politique du type « groupe de pression »; de la tendance Spinelli qui propose en une seule fois le groupe de pression (sur les gauches nationales), le parti (avec la participation aux élections) et le mouvement (en ce qu'il prétend éviter les domaines nationaux d'action politique — comment, faisant des élections, Dieu le sait — et la politique de pure suggestion — comment, s'asservissant aux gauches nationales, Dieu le sait), et enfin de la tendance du courant dans laquelle je milite, qui propose une politique du type « mouvement », mais pas pour le moment, parce qu'actuellement une telle politique n'est pas possible. A cause de cette division arbitraire, une grande partie des délégués ne pourra même pas se rendre compte de la situation du M.F.E., et par conséquent ne pourra choisir en connaissance de cause. Beaucoup se feront des illusions,

approfondi et continu en vue d'un Congrès qui puisse décider, en s'appuyant sur des convictions mûries et enracinées dans le corps même du M.F.E., et *accepte* les rapports présentés au IXème Congrès comme de simples indications pour le débat engagé,

Etant donné que l'élargissement territorial de l'organisation exige une action spécifique et telle qu'elle ne préjuge pas du choix entre ces trois types d'actions, le Congrès *décide* de confier au nouveau Comité central et à tout le M.F.E. la tâche d'élaborer un plan d'action qu'on devra exécuter moyennant le procédé suivant:

a) élaboration d'un plan de la part du C.C.; b) examen de ce plan par les assemblées des sections; c) nouvelle élaboration du C. C. mettant au point la liste des modalités d'exécution proposées par les sections; d) référendum définitif des assemblées des sections; e) commencement de l'action.

avec Desboeuf, pensant que le M.F.E. pourra se maintenir, se renforcer et servir l'Europe en faisant uniquement de la propagande, confuse en plus, parce qu'elle ne distingue pas entre le fédéralisme de la constituante et le confédéralisme des prétendues « Communautés »; et beaucoup se feront des illusions, avec Spinelli, de reprendre en main le M.F.E. et de lui donner un avenir en se ralliant aux gauches nationales et en participant, sans force, aux élections politiques, c'est-à-dire en rejetant toute la pensée des fédéralistes autonomes.

Pour ces raisons, le M.F.E. risque de demeurer une fois de plus prisonnier d'une direction politique qui lui interdira de franchir les obstacles et d'avancer. Il est donc nécessaire que ceux qui veulent servir le fédéralisme, et non pas s'en servir, cherchent à: a) rejeter sur un seul front tous ceux qui veulent agir dès demain comme groupe de pression, parti ou mouvement parce qu'il s'agit de personnes qui demeurent objectivement sur le même front du maintien de l'immobilisme et de l'ouverture au nazionalisme, b) regrouper sur leur propre front tous ceux qui, même si ils sont encore incertains et divisés entre le groupe de pression, le parti et le mouvement, sont cependant décidés soit à mettre en pratique une de ces politiques seulement sur une véritable base d'organisation européenne, soit à accepter loyalement entre ces trois formes d'action (ces trois moyens) celle qui s'avèrera la plus valide, conquérant, dans un congrès futur bien préparé, la majorité.

Il s'agit donc de proposer au Congrès comme ligne politique du M.F.E. le double engagement d'ouvrir dans toutes les sections le débat théorique sur la forme d'action plus appropriée, et d'entreprendre une action spécifique, à choisir ensemble, pour atteindre la dimension européenne. C'est uniquement avec ce double engagement que les obstacles que nous trouvons en face de nous pourront être abattus. C'est uniquement en nous arrêtant sur cette position, — aujourd'hui la minorité, demain la majorité après la faillite inévitable de celle qui sortira du Congrès de Lyon — que nous pourrons sauver le M.F.E., et en faire une chose sérieuse, et l'utiliser encore dans la lutte pour le fédéralisme et l'Europe ».

b) Motion présentée par la région « Provence »

Le IX Congrès International du M.F.E. constate:

— que l'humanité est entrée dans une période de mutation, que le monde se transforme profondément sous nos yeux, que des pays autrefois puissants s'effacent tandis que de nouveaux naissent à l'indépendance, que des continents longtemps asservis ou assoupi font entendre leur voix;

— que c'est dans ce contexte historique que se place et se justifie la création de l'unité européenne; or, cette unité s'impose en tout état de cause et que si elle ne se réalisait pas en temps utile par des méthodes fédéralistes, c'est dans la servitude qu'elle se ferait;

— qu'en de nombreux pays la démocratie est bafouée;

— que le nationalisme doit être chassé sans faiblesse de toutes les forteresses dans lesquelles il s'est retranché;

— qu'en contre partie, et comme élément positif, il se réjouit de l'action inlassable et efficace menée par les Communautés Européennes malgré les différences qu'elles ont à surmonter du fait des Etats-Nations qui méconnaissent l'intérêt de leurs peuples.

En conséquence, le Congrès décide:

— que le M.F.E. doit tout mettre en oeuvre pour constituer dans toute l'Europe une force politique démocratique, omniprésente, mais pas un parti politique;

— que la force principale du M.F.E. étant le fédéralisme, qui est une des conditions essentielles du renouveau de la démocratie, il est indispensable que sa vie interne et son attitude extérieure soient un exemple de fédéralisme appliqué;

— que le M.F.E. doit pratiquer une politique de présence et rester en contact avec tous les hommes, tous les mouvements, toutes les organisations, tous les partis que ne se sont pas affirmés comme adversaires déclarés de l'Europe;

— que de ce fait le M.F.E. doit apporter le maximum d'assistance à toutes les actions et organisations, qui coopèrent, dans des secteurs particuliers, à l'expansion de l'idée européenne;

— que le M.F.E. doit devenir une avant-garde active, déterminée, audacieuse mais avec le sens des ses responsabilités et de ses possibilités et qu'il doit entreprendre une action intelligente, persévérante et constructive, s'exerçant partout et chaque jour, dans tous les milieux, de la base au sommet, afin de faire prévaloir sa doctrine et ses solutions aux grands problèmes internationaux;

— que pour l'instant, ses efforts doivent principalement porter sur:

— la lutte contre le nationalisme, sous toutes ses formes et contre l'hypocrisie des fausses formules européennes;

— l'enseignement des principes du fédéralisme et de ses idéaux humains et généreux;

— l'exigence, dans les délais les plus rapides et par tous les moyens appropriés, d'une Fédération Européenne comprenant: un gouvernement, deux chambres, dont une élue au suffrage universel, un conseil économique et social, une cour de justice.

c) Motion présentée par Alberto Cabella et Henri Mallet

Le M.F.E. et le C.P.E. réunis à Lyon, les 9, 10 & 11 février 1962 affirment leur unité de pensée et d'action sur les points suivants:

I. — Le M.F.E. est une organisation de militants qui reconnaissent leur loyalisme vis à vis du peuple européen seulement, et considèrent que leur rôle historique est celui de lutter contre le régime des Etats-Nations, en réclamant l'élection d'une Assemblée Constituante pour l'établissement d'une Fédération Européenne.

II. — Le M.F.E. se propose de créer une force politique fédéraliste en Europe, qui par son opposition à l'Europe des Nations, et par les élections au Congrès du P.E. soit à même d'imposer dans les prochaines crises du système confédéral des Etats-Nations, la solution de la démocratie fédérale européenne.

III. — Les fédéralistes sont conscients que la création d'une fédération européenne se heurte aux intérêts les plus conservateurs (monopoles, corporatismes, secteurs économiquement arriérés, milieux militaires, centralisme bureaucratique, etc.) intérêts sur lesquels s'appuient la plus grande partie des gouvernements actuels.

Cette conscience les amène à ouvrir un dialogue avec les forces démocratiques progressives qui esquissent une opposition au conservatisme sous tous ses aspects, afin de leur démontrer qu'il est inutile de chercher à réformer nos Etats, lesquels ne sont plus viables et que toute réforme doit passer par la création d'un espace démocratique européen, seule garantie pour un véritable progrès économique et social, et pour la défense de la paix et de la liberté.

IV. — La gravité de la situation actuelle en France impose aux fédéralistes le devoir de considérer que les menaces que le fascisme incarné en France et en Algérie par l'O.A.S. mettent en cause l'avenir de la démocratie en France, et par là risquent de rendre impossible pendant longtemps tout renouvellement démocratique européen.

En conséquence les fédéralistes doivent s'associer à toutes les manifestations qui se déroulent en France, contre le fascisme,

en donnant à cette participation la signification d'une opposition aux menaces qu'il fait peser contre la démocratie, mais aussi la signification d'une opposition contre la décadence d'un régime qui rend possible de telles menaces.

Le fascisme représente en effet la solution désespérée des démocraties nationales impuissantes à résoudre leurs problèmes intérieurs et extérieurs et qui s'orientent, dans la recherche d'une vaine solution, vers l'idéologie autoritaire.

La participation des fédéralistes à ces manifestations leur permettra surtout de présenter, face aux solutions nationales illusoire, l'alternative fédéraliste, seule capable de pouvoir amarrer la démocratie à des institutions fédérales européennes.

V. — L'action que les fédéralistes doivent conduire contre le nationalisme dans chaque pays européen, n'aura aucune portée si elle n'est pas soigneusement préparée par le M.F.E. en tant qu'organisation supranationale.

Le peuple européen n'aura la possibilité de décider de son avenir que si son avant-garde, représentée par les fédéralistes a réussi à imposer sa présence permanente, à justifier sa fonction au niveau européen.

Pour faire face à ses responsabilités, le M.F.E. doit se donner une direction politique sous la forme d'une équipe dirigeante qui deviendra le centre animateur de la politique et de la stratégie fédéraliste. Il devra se donner une charte définissant ses conceptions politiques économiques et sociales et fixant les modalités de son action.

La revue culturelle (*Le Fédéraliste*) et le journal populaire (*Peuple Européen*) doivent demeurer les instruments auxiliaires essentiels pour le développement de l'action, et l'un des moyens pour assurer la formation des militants.

VI. — Le C.P.E. intégré dans la structure démocratique du M.F.E. reste l'instrument principal de l'action des fédéralistes. Son développement est lié à deux conditions: a) que les élections soient préparées à long terme et qu'elles aient lieu simultanément dans diverses régions européennes. b) que les élections au C.P.E. se déroulent non seulement sur le thème de la Constituante, mais sur l'ensemble du programme fédéraliste tel qu'il sera défini dans la Charte.

d) Motion présentée par Raymond Rifflet

Le Congrès constate que la contradiction sans cesse croissante entre l'interdépendance matérielle des peuples et leur préférence à la souveraineté nationale absolue conduit le monde à l'anarchie économique, au chaos politique et menace l'existence même d'une civilisation organisée.

Il souligne la nécessité de concilier les diversités légitimes et les exigences d'une discipline générale par le recours à des solutions fédéralistes qui mettent en cause l'Etat-Nation sur le plan infra- et supranational et sont incompatibles avec des régimes totalitaires ou des systèmes oligarchiques, soucieux d'accroître et de concentrer leurs pouvoirs plutôt que de les partager ou d'accepter leur subordination à des intérêts supérieurs.

Il affirme dès lors que le rôle des pays de tradition libérale et humaniste est essentiel pour montrer la voie d'une refonte fondamentale de la démocratie, dans la voie d'un fédéralisme cohérent, assurant l'autonomie des collectivités sur les plans économique, social et politique, dans le cadre d'une hiérarchie des responsabilités de conception et d'exécution, allant de la Commune à l'Etat fédéral et de l'entreprise aux organismes représentatifs chargés de la planification générale.

Il constate que l'Europe occidentale a dès lors un rôle de premier plan à jouer dans cette promotion d'une civilisation démocratique, celle-ci étant actuellement menacée d'effondrement par le processus de concentration du pouvoir réel aux mains de groupes de pression pratiquement irresponsables.

Il insiste sur l'inutilité d'affirmer sans cesse la nécessité impérieuse de l'unification européenne, si cette affirmation ne s'accompagne pas de la volonté opiniâtre de briser les coalitions d'intérêts et les forces politiques qui s'opposent pratiquement à cette unification ou la transforment en moyen de sauvegarder les privilèges particuliers.

Il oppose l'Europe fédérale du Peuple par le Peuple et pour le Peuple à l'Europe des Patries ou à l'Europe des Affaires, soucieux de dépasser l'alternative « communisme ou welfare state » qui lui paraît mener de toute façon à la société totalitaire.

Il appelle tous les hommes de bonne volonté à sortir des vieux cadres de pensée et d'action pour faire de l'Europe fédérée un exemple contagieux de démocratie vivante et authentique.

Il rejette l'idée que des pactes militaires quels qu'ils soient puissent apporter une solution véritable au défi lancé à notre civilisation, surtout s'ils entretiennent une psychose d'union sacrée qui empêche les renouvellements fondamentaux indispensables, consacre la mainmise des classes dirigeantes sur le Pouvoir, encourage les alliances avec les forces conservatrices, fascisantes ou colonialistes, paralyse la prise de conscience indispensable des classes laborieuses.

Il rejette également comme illusoire toutes les tentatives visant à résoudre les difficultés sur un plan national, largement dépassé par les réalités économiques et politiques. A des problèmes supranationaux il faut des solutions supranationales qui ne peuvent être trouvées et surtout appliquées que par des insti-

tutions supranationales dont la caractère démocratique doit être assuré.

C'est pourquoi, les fédéralistes réaffirment leur mot d'ordre de constituante européenne élue au suffrage universel, pour s'opposer à une Europe de gouvernements nationaux, qui, dans la mesure où elle ne demeurerait pas un simple mythe, ne pourrait être que la consécration d'une Sainte-Alliance des oligarchies conservatrices dominantes.

C'est pourquoi ils dénoncent toute politique d'isolement national, de simple coopération internationale, toujours précaire.

C'est pourquoi ils soulignent la vanité de toute tentative de résoudre dans le cadre national des problèmes tel que la réunification allemande, la planification économique, la politique de développement régional, la question algérienne, l'aide aux pays sous-développés ou de l'équipement militaire.

Ils veulent provoquer le rassemblement des forces politiques de rénovation fédéraliste sur le plan de plus large possible et s'ingérer systématiquement en tant que groupe cohérent dans les prétendues affaires intérieures de différents Etats-Nations qui engagent nos destinées à tous.

Pour permettre aux tendances de libéralisation à l'Est, aux éléments évolués des pays en voie de développement, aux forces réellement démocratiques des pays occidentaux de renforcer et finalement de faire converger leurs actions, actuellement sporadiques et dispersées, les fédéralistes sont décidés à opposer partout et par tous les moyens légitimes leurs solutions aux prétentions rivales des Etats, aux dirigismes bureaucratique des Etats-Nations, aux calculs étriqués des chancelleries actuelles.

e) Motion présentée par Chiti-Batelli avec des amendements de Comessatti.

Le Congrès du M.F.E. et du C.P.E.,

I. — Constate que la situation européenne évolue de plus en plus dans un sens défavorable aux alternatives fédéralistes.

Quelles que puissent être, en effet, les aspects par ailleurs positifs, d'une part de la consolidation des états nationaux balayés par la guerre, de l'autre de l'expansion économique, enfin de la conclusion, dans le monde soviétique, de l'ère stalinienne, il est certain que ces événements ont contribué d'une façon décisive à redonner aux états, aux partis, aux classes dirigeantes et aux intérêts nationaux la confiance en eux-mêmes qu'ils avaient perdue dans l'après-guerre et ont atténué, aux yeux du citoyen européen, le sens du caractère anachronique et réactionnaire des institutions qui nous gouvernent.

II. — Mais cette situation contingente ne peut pas faire oublier que le conflit de fond de notre siècle est celui existant entre la nation et la fédération, et que l'union fédérale reste la seule alternative de progrès, l'unique solution qui peut permettre à l'Europe, non seulement de se sauver de sa décadence morale et de préserver sa démocratie, mais aussi d'offrir au tiers monde le seul message valable — celui fondé sur l'exemple, celui de l'unité pour dépasser ses contradictions et s'unir demain à l'Europe dans l'effort ultérieur pour créer un monde où la loi se substitue à la force.

III. — Il découle de cette constatation l'exigence que les fédéralistes renforcent, à plusieurs égards, leur engagement politique. Tout d'abord, ils doivent affirmer plus nettement leur autonomie de toutes les forces nationales. Le fédéralisme est la seule véritable démocratie européenne, parce que seul il conçoit le cadre étatique continental adéquat pour que cette alternative puisse devenir une réalité.

Le fédéralisme est la seule force innovatrice et progressiste à la mesure de la société moderne; la seule capable de s'opposer à toute forme de conservatisme, représenté par les intérêts constitués — politiques, bureaucratiques, classiques — cristallisés dans le cadre national.

C'est donc dans cette nouvelle perspective de « gauche européenne » d'alternative démocratique intransigeante — antinationaliste, antifasciste, antinéocolonialiste, décentralisatrice — que le préalable institutionnel fédéraliste, c'est à dire l'idée de la Constituante, doit être repris et repensé. Mais dans ce cadre, la polémique fédéraliste pour contester la prétention des gauches nationales et des neutralismes, sans exception rigoureusement « nationalisés », d'être porteurs d'un programme valable de renouvellement, ne doit pas être moins intransigeante que la polémique avec les droites immobilistes et outrancières et avec l'euro-péanisme officiel et « communautaire », masque hypocrite qui cache le maintien pur et simple du *statu-quo* politique; ou, pis encore, reste prisonnière de la conception de « l'Europe des Patries », dans laquelle revivrait la Sainte-Alliance. Pour les fédéralistes français, le moment est arrivé de choisir, s'il y a encore des réticents et des incertains vis-à-vis de l'impératif de se désolidariser de la politique du général de Gaulle et du mythe de sa personnalité.

Le mirage de faire de la France une puissance nucléaire est une folie qui, non seulement rend la paix plus instable, mais rend d'ores et déjà plus difficile la cohésion politique de l'Europe. Enfin, le procès lent et tourmenté de décolonisation dans l'Afrique noire, mais surtout en Algérie, s'accompagne de la pratique courante de la torture, qui disqualifie les Européens face

au tiers monde. Or, une timide condamnation verbale n'est pas suffisante pour se désolidariser d'une telle complicité morale qu'une tolérance implicite fait retomber sur tous les Français qui n'ont pas eu un sursaut de révolte vis-à-vis de la pratique infâme de la torture. Seulement, comme citoyens d'une démocratie européenne renouvelée, ils pourront trouver la voie de la réhabilitation.

IV. — Une telle contestation restera à longue échéance stérile, si elle ne se matérialise pas dans la contestation directe de la légitimité des forces politiques nationales, c'est-à-dire de leur monopole du pouvoir politique, accompagnée par la prétention des fédéralistes d'accéder directement au pouvoir national et de s'en servir pour hâter l'état fédéral, à travers la convocation d'une Assemblée Constituante européenne.

A cette alternative — celle de la participation directe à la vie politique nationale dans une attitude de méfiance radicale et « d'opposition de régime » — les fédéralistes doivent se préparer d'ores et déjà: d'une part, approfondissant l'aspect essentiel du fédéralisme comme alternative de renouvellement et élaborant un programme organique de politique fédérale; de l'autre, reconnaissant avec franchise l'insuffisance et le dilettantisme de l'organisation qu'ils se sont donnés jusqu'ici comme groupe de pression et conseillers des forces nationales, dans la double version du M.F.E. et du C.P.E.; enfin, en centralisant et en renforçant leurs structures.

V. — La tâche immédiate reste toutefois, — dans une situation d'absence d'alternative concrète en Europe, et d'absence d'une politique organique et d'une conception globale à l'intérieur du fédéralisme lui-même — celle d'un approfondissement culturel et d'une politisation intense qui rendent explicites le contenu de renouvellement de nos schémas institutionnels, autrement vides et stériles; enfin, d'une préparation massive de nos forces.

Le développement systématique et par tous les moyens de l'idée de la Fédération comme intrinsèquement liée à un programme de renouvellement démocratique, et plus en général, à la création d'une nouvelle société plus juste et plus libre, supérieure à la fois au monde totalitaire et au monde occidental tel qu'il est aujourd'hui; la création d'une grande revue internationale qui soit l'instrument de cette idée; la formation systématique des jeunes, dans le cadre de la ligne politique que nous venons d'indiquer; le recrutement autour d'elle de nouveaux militants qui renforcent nos rangs et surtout apportent à leur intérieur le souffle nouveau d'un choix politique précis et courageux, constituent les tâches immédiates, le préalable nécessaire qui devra entièrement absorber les forces de nos organisations et

de nos dirigeants jusqu'au nouveau Congrès.

Dans cette perspective, une importance particulière doit être attribuée à une campagne systématique de recueil de signatures qui doit constituer partout où il sera possible de la réaliser, un moyen modeste mais efficace de recrutement.

Une telle campagne est en tout cas ce que l'on peut sauver de l'expérience du C.P.E., dont la forme inutile des « élections primaires » devra être en tous cas définitivement abandonnée.

VI. — Ce n'est qu'après avoir franchi cette étape que les fédéralistes pourront se donner les objectifs plus concrets et plus ambitieux que nous avons indiqués et qui se résument sur le plan tactique dans le programme maximum de la conquête du pouvoir et dans le programme minimum de l'acquisition d'une influence suffisante, dans les équilibres parlementaires nationaux, pour provoquer la convocation d'une Assemblée constituante européenne, et sur le plan stratégique de la création de la nouvelle Société fédérale qui donnera à l'Europe le leadership de l'occident vers une Société plus juste et plus humaine.

f) Motion présentée par la Région Parisienne

Le Congrès du Mouvement Fédéraliste Européen, réuni à Lyon les 9 - 10 - 11 février 1962, convaincu que la survie de la civilisation occidentale est étroitement liée à la réalisation d'une véritable Fédération des pays d'Europe occidentale;

— *constate* qu'en moins d'un demi-siècle de grands empires se sont balkanisés tandis que dans le monde entier se développent d'importants ensemble fédéraux conduisant à une évolution vers un système fédéral;

— *rappelle* que les alliances ne sont jamais qu'éphémères et précaires tandis que seules demeurent les fédérations à base populaire: témoin en sont les difficultés actuelles des Communautés européennes résultant de l'absence d'un pouvoir politique démocratique;

— *condamne* les survivances du nationalisme sous toutes ses formes qui ont pour conséquence la dégradation constante de l'esprit démocratique et les graves menaces pesant sur les libertés; la formule trompeuse de l'Europe des Patries destinée à faire échouer l'intégration européenne; les méthodes politiques reposant sur le culte d'un homme, la domination par une caste ou un parti totalitaire, l'utilisation de la violence et a fortiori de l'assassinat;

— *décide*: de soutenir tous les efforts de fédération des peuples dont la Fédération Européenne est un indispensable élément; de défendre les Communautés européennes dans la mesure où elles agiront comme amorce d'une Fédération Européenne;

de lutter pour la convocation d'une assemblée constituante en vue de la réalisation d'un Etat fédéral, comprenant le maximum de pays européens, seul instrument efficace de libération et d'unification de tous les pays européens; d'agir pour promouvoir dans un large cadre démocratique européen une société nouvelle facteur d'harmonie et de progrès économiques et sociaux au service de la civilisation occidentale.

III. — RESOLUTIONS FINALES *

a) Résolution de politique générale

Le Congrès constate que la contradiction sans cesse croissante entre l'interdépendance matérielle des peuples et leur prétention à la souveraineté nationale conduit le monde à l'anarchie économique, au chaos politique et menace l'existence même d'une civilisation organisée.

Il souligne la nécessité de concilier les diversités légitimes et les exigences d'une discipline générale par le recours à des solutions fédéralistes. Celles-ci mettent en cause l'Etat-Nation sur le plan infra et supranational. Elles sont incompatibles avec des régimes totalitaires et des systèmes oligarchiques, enclins à accroître et à conserver leurs pouvoirs plutôt qu'à les partager ou à accepter leur subordination à des intérêts supérieurs.

Il affirme dès lors que les peuples de tradition libérale et humaniste de l'Europe occidentale ont un rôle essentiel dans la recherche d'un renouvellement fondamental de la démocratie grâce à un fédéralisme cohérent, assurant l'autonomie des collectivités sur les plans économique, social et politique, dans le cadre d'une hiérarchie des responsabilités de conception et d'exécution allant de la commune à l'Etat fédéral et de l'entreprise aux organismes représentatifs chargés de la planification générale. Ainsi sera sauvée une civilisation actuellement menacée d'effondrement par la concentration du pouvoir réel aux mains de groupes de pression pratiquement irresponsables.

Il insiste sur l'inutilité d'affirmer sans cesse la nécessité impérieuse de l'unification européenne, si cette affirmation ne

(*) Nous ne republions pas ici la motion Albertini, qui cependant, tout en n'ayant pas été retirée, et ayant été votée comme motion de minorité, doit être considérée comme une des résolutions finales.

s'accompagne pas de la volonté opiniâtre de combattre les forces qui s'opposent pratiquement à cette unification ou la transforment en Sainte-Alliance des privilèges particuliers. Il est conscient que la création d'une fédération européenne se heurte aux intérêts les plus conservateurs sur lesquels s'appuie la majorité des gouvernements actuels.

Il oppose à l'« Europe des Patries » et à « l'Europe des Affaires » l'Europe fédérale du Peuple, par le Peuple et pour le Peuple, pour dépasser l'alternative « communisme » ou « capitalisme autoritaire », ces deux systèmes aboutissant à une société totalitaire.

Le Congrès rejette l'idée que des pactes militaires, quoique nécessaires actuellement, puissent apporter une solution véritable au défi lancé à notre civilisation, surtout s'ils entretiennent une psychose d'Union Sacrée qui empêche les renouvellements fondamentaux indispensables, consacre la mainmise des classes dirigeantes sur le pouvoir, encourage les alliances avec les forces conservatrices fascisantes ou colonialistes, paralyse la prise de conscience indispensable des classes laborieuses.

Il condamne énergiquement toute volonté d'un quelconque Etat national européen de se créer une force militaire atomique laquelle ne peut apporter à ce dernier le moindre surcroît de sécurité, mais est de nature à entretenir les plus néfastes illusions de puissance et à répandre dans le monde entier la contagion du nationalisme.

Il dénonce le caractère illusoire des tentatives visant à résoudre les difficultés sur le plan national, largement dépassé par les réalités économiques et politiques. Il n'est pas de solution valable dans le cadre national pour des problèmes tels que la réunification allemande, la planification économique, la politique de développement régional, la question algérienne, l'aide aux pays sous-développés.

A des problèmes supranationaux, il faut des solutions supranationales qui ne peuvent être trouvées et surtout appliquées que par des institutions supranationales dont le caractère démocratique doit être assuré. C'est pourquoi les fédéralistes réaffirment leur revendication d'une Assemblée constituante européenne, élue au suffrage universel, et dénoncent toute politique d'isolement national ou de simple coopération internationale toujours précaire.

Le M.F.E. entend se constituer dans l'ensemble de l'Europe en une force politique fédéraliste agissant indépendamment des structures nationales et capable d'imposer dans les prochaines crises du système confédéral des Etats-Nations la solution de la démocratie fédérale européenne.

Le Congrès appelle tous les hommes de bonne volonté à

sortir des vieux cadres de pensée et d'action pour faire de l'Europe fédérée un modèle de fédération vivante et authentique.

Les fédéralistes doivent ouvrir un dialogue avec les forces démocratiques du progrès qui esquissent une opposition au conservatisme sous tous ses aspects afin de leur démontrer qu'il est vain de chercher à réformer nos Etats, lesquels ne sont plus viables, et que toute réforme doit passer par la création d'un espace démocratique européen, seule garantie pour le véritable progrès économique et social comme pour la défense de la paix et de la liberté et pour permettre aux tendances de libéralisation à l'Est, aux éléments évoluées des pays en voie de développement, aux forces réellement démocratiques des pays occidentaux de renforcer et finalement de faire converger leurs actions, actuellement sporadiques et dispersées.

Pour faire face à ses responsabilités, le M.F.E. doit se donner une direction politique sous la forme d'une équipe dirigeante qui deviendra le centre d'animation de la politique et de la stratégie fédéralistes.

Il devra se donner une charte définissant ses conceptions politiques économiques et sociales et fixant les modalités de son action. Le dialogue avec les forces démocratiques devrait être entrepris sur la base de cette charte.

Le C.P.E., intégré dans la structure démocratique du M.F.E., reste l'instrument principal de l'action des fédéralistes. Son développement est lié à deux conditions: *a*) que les élections soient préparées à long terme et qu'elles aient lieu simultanément dans diverses régions européennes; *b*) que les élections au C.P.E. se déroulent non seulement sur la thème de la Constitution, mais sur l'ensemble du programme fédéraliste tel qu'il sera défini dans la Charte.

b) Résolution sur la situation actuelle

La gravité de la situation actuelle en France et en Algérie impose aux fédéralistes le devoir d'affirmer que les menaces du fascisme incarné par l'O.A.S., mettent en cause l'avenir de la démocratie en France et, par là, en Europe.

En conséquence, les fédéralistes doivent s'associer aux manifestations qui se déroulent en France contre le fascisme, en donnant à cette participation la signification d'une opposition aux menaces qu'il fait peser sur la démocratie, mais aussi la signification d'une opposition contre la décadence d'un régime qui rend possible de telles menaces.

La défense de la démocratie est l'affaire de tous les citoyens. Livrées à elles-mêmes, les forces de l'ordre ajoutent l'arbitraire et

les brutalités policières au terrorisme fasciste, sans pour autant assurer la sécurité ni la liberté des personnes.

Le fascisme constitue un sursaut désespéré des nations impuissantes à résoudre leurs problèmes intérieurs et extérieurs et qui s'orientent, dans la recherche d'une vaine solution, vers l'idéologie autoritaire.

La participation des fédéralistes à l'action anti-fasciste doit surtout permettre de présenter, face aux pseudo-solutions nationales, l'alternative fédéraliste, seule capable d'amarrer la démocratie à des institutions fédérales européennes.

Le M.F.E. condamne avec rigueur le maintien implacable de la domination soviétique et les tentatives incessantes du communisme pour provoquer et exploiter à son profit les violences d'un nationalisme agonisant. Il affirme que sa lutte contre les nationalismes ne l'entraînera pas à soutenir, volontairement ou non, aucune des manifestations de l'agression totalitaire communiste.

Face au défi du communisme, il estime que seul le fédéralisme offre au monde une structure de paix vouée à l'épanouissement de l'être humain.

Le Congrès condamne la façon dont le gouvernement de Rome et le peuple italien font échec aux aspirations des Sud-Tyroliens dans le Haut-Adige.

L'action que les fédéralistes doivent conduire contre le nationalisme dans chaque pays européen n'aura aucune portée si elle n'est pas soigneusement préparée par le M.F.E. en tant qu'organisation supranationale.

Le peuple européen n'aura la possibilité de décider de son avenir qu'à son avant-garde représentée par les fédéralistes, réussit à imposer sa présence permanente et à justifier sa fonction au niveau européen.

c) *Résolution sur les questions économiques*

Le Congrès

considérant que d'importants progrès ont été réalisés dans la voie de l'intégration économique européenne qui s'est avérée un facteur appréciable de l'expansion et de la prospérité,

considérant que les décisions récentes en matière de politique agricole commune ont notamment permis le passage à la seconde étape du Marché commun, ce qui constitue en soi un progrès notable et irréversible,

considérant toutefois que les problèmes économiques ne peuvent trouver leur véritable solution que dans une conception

d'ensemble conditionnée par la réalisation d'un pouvoir politique fédéral,

considérant que l'évolution favorable de la Communauté économique européenne entraîne la demande d'admission de l'Angleterre, du Danemark, de l'Irlande, des demandes d'association et enfin les récentes mesures de désarmement tarifaire envisagées par les Etats-Unis,

considérant que ces demandes d'adhésion et d'association, dont il y a lieu de se réjouir, accentuent l'urgence et le caractère impératif d'une organisation politique pour éviter que le rythme de la construction européenne ne soit compromis par l'extension géographique,

estime qu'il est indispensable de concevoir une orientation délibérée de la production européenne vers la satisfaction des besoins réels des consommateurs, qu'à cette fin il est nécessaire de prévoir une planification démocratique et décentralisée, que celle-ci doit reposer sur un aménagement du territoire et de l'habitat établi en coopération étroite avec les pouvoirs locaux;

estime qu'il y a lieu d'élaborer un droit économique adapté aux impératifs de la géographie;

estime qu'une politique de reconversion des activités doit être rapidement mise au point, notamment en matière minière, en adoptant des mesures larges et énergiques tendant à sauvegarder les intérêts des travailleurs;

estime qu'il faut développer dans les institutions officielles la participation des catégories professionnelles et en particulier celle des travailleurs par leurs organismes représentatifs;

d) *Résolution sur le Mouvement Européen*

Le Congrès du Mouvement Fédéraliste Européen confirme la décision prise le 1er Juillet 1961 par le Comité central au sujet des rapports du M.F.E. avec le Mouvement Européen.

Le Comité central aura toujours la possibilité de procéder à un nouvel examen de la question, si les circonstances le rendaient utile.

Les livres

LOUIS ARMAND, MICHEL DRANCOURT, *Plaidoyer pour l'avenir*, Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1961, 250 p., 8,55 NF.

Plaidoyer pour l'avenir se compose d'une introduction, cinq chapitres et une conclusion, mais son plan n'est pas organisé ni systématique. Les argumentations se succèdent et s'entrelacent comme elles arrivent sous la plume et les répétitions sont fréquentes, pour ne pas dire excessives. Ces imperfections formelles n'enlèvent de toute façon rien à l'intérêt de ce livre, sans doute une des oeuvres les plus stimulantes parmi celles qui sont apparues ces derniers temps. Louis Armand est un technicien — d'une vivacité d'esprit peu commune —, qui veut tirer de la révolution technique de ce siècle les implications d'ordre politique et social pour nous indiquer les routes à suivre pour arriver à mettre la technique au service de la société et de l'homme et non pas au service de sa destruction.

Les techniques qui caractérisent la seconde phase de la révolution industrielle — c'est à dire la phase de l'électricité, des combustibles liquides et gazeux, des produits obtenus par synthèse chimique, de l'avion et de la télévision — ont transformé ou sont en train de transformer tous les éléments fondamentaux de l'économie et de la vie associée. L'équipement technique dont peut disposer la société est en train d'amener l'homme au seuil d'une ère qui se caractérise par la dynamique de tous ses éléments; il est en train aussi d'ouvrir le chemin vers la « société opulente », et de briser les structures économiques, sociales, politiques et même psychologiques qui constituaient l'ossature essentiellement statique du temps passé. La généralisation des procédés techniques et de production, la généralisation des moyens de communication pour les biens, les hommes et les idées, bref, de l'équipement, modifie peu à peu la dimension à l'intérieur de laquelle les rapports des

hommes sont interdépendants; bien plus, Armand soutient que la tendance dominante est la « planétisation ». C'est surtout cette nouvelle dimension qui contraste avec la dimension de l'organisation sociale sur le continent européen. Il faut adapter l'Europe à la dimension de la seconde phase de la révolution industrielle, « seules des barrières administratives (nous, nous dirions plus justement politiques) nous en empêchent vraiment » (p. 83).

Mais ce n'est pas seulement cette dimension qui est inappropriée, ce sont aussi les structures organisatrices de la société; mais pour les rendre appropriées, il ne faut pas avoir recours à l'idéologie, « toutes les idéologies sont périmées, aussi périmées que les structures économique-politiques dont elles sont contemporaines » (p. 17), même l'éternelle diatribe entre dirigisme et libéralisme économique semble avoir été dépassée. C'est aux sciences de l'organisation — l'économie, la sociologie, la psychologie, les sciences politiques — à indiquer la voie. Il est extraordinaire, mais très significatif cependant, que ce soit précisément un technicien qui stimule les savants de la société et qui leur indique de suggestives lignes de pensée et de recherche.

Les trois derniers chapitres, « L'organisation à l'ère technique », « La technique, moyen de civilisation », « La formation et l'information qu'impose l'équipement technique », sur lesquels nous ne nous arrêtons pas, sont riches précisément en observations qui abondent dans ce sens.

Mais venons en à la conclusion, qui est en même temps la plus intéressante et la plus déconcertante de tout le livre.

Pour Armand, il y a deux choses à réaliser:

1) Le changement des structures organisatrices de la société qui doivent s'adapter et, en même temps, permettre l'utilisation intégrale des techniques modernes.

2) Le choix de l'Europe, c'est-à-dire de la dimension. Mais qui doit faire ces choix et, ces choix, que permettent-ils? Armand adresse un chaleureux appel à la France, sans se demander ce que peut être la France. Il ne comprend pas que la structure fondamentale qui fait obstacle à la marche vers la société moderne de la seconde révolution industrielle est précisément l'Etat national, c'est à dire la France, l'Allemagne, l'Italie, etc... En ne distinguant pas la nature du mal dans l'Etat national, il faut en rechercher la faute chez les hommes: « La France a été détournée de son chemin — (lequel?) — par des dirigeants politiques, des intérêts particuliers »; on met au jour les symptômes, mais les causes restent dans le brouillard. Ainsi lorsqu'il énumère les commandements que la France devrait suivre (ces commandements, ajoute Armand, sont valables pour tous les autres Etats du continent), l'auteur en arrive au commandement numéro huit (p. 247): « pour la

France, choisir l'Europe est un des commandements les plus forts ». Sur ce point l'erreur d'Armand est double.

En premier lieu, il distingue arbitrairement le choix de dimension et le choix de structure, sans se rendre compte qu'il s'agit en réalité d'un même choix. « Les structures étant à repenser en tout état de cause (et dans tous les domaines), il est *préférable* (c'est nous qui soulignons) que la mutation puisse se réaliser à l'occasion de la création de l'Europe » (p. 249). Dans d'autres parties du livre, on était amené, semblait-il, à déduire que, entre dimension et structure, il devait y avoir un rapport de nécessité (cette structure implique cette dimension) et non pas un rapport de préférence (il est préférable que cette structure s'insère dans cette dimension).

En second lieu, Armand ne distingue pas les forces qui sont pour l'Europe, de celles qui sont contre elle; c'est pour cela qu'il ne lui reste que la possibilité de faire appel à la France, c'est-à-dire à quelque chose dont on ignore ce qu'elle est, comme nous l'avons remarqué plus haut.

Quoi qu'il en soit, tout le mérite d'Armand est d'avoir lancé cet avertissement, avertissement qui malheureusement de nos jours demande du courage: il est nécessaire de repenser les structures de la société (et pour cette raison, de repenser les Etats aussi) placée en face de la vague du progrès de la technique; et c'est une nécessité aussi de ne pas réutiliser, pour tout ce qui concerne la construction de l'Europe, les slogans usés de l'euro-péanisme officiel et des Communautés. « L'acceptation de l'élection d'une Constituante européenne chargée des préparatifs de la création progressive de l'Europe politique sera la pierre de touche à propos de laquelle les faux militants de l'avenir se distingueront enfin des vrais. On reconnaîtra là ceux qui comprennent la nécessité de la mutation et ceux qui la refusent » (p. 249).

Ces paroles méritent notre entière approbation.

a. c.

E. KUBY, *Alles im Eimer*; Henry Goverts Verlag; Stuttgart.

Accusé de « toujours contredire », d'être anticonformiste par principe, Kuby tente avec ce livre — recueil d'articles déjà publiés ou de pages inédites, écrits entre 1940 et 1960 — de justifier ses critiques et d'indiquer sur quels principes devrait se réaliser une politique positive.

Dès les premières pages — écrites alors qu'il était soldat à Brest et qu'il assistait et participait aux dernières folies d'Hitler —

on remarque que sa principale préoccupation est la paix et qu'elle constitue pour lui la valeur fondamentale.

Malheureusement, une fois la guerre finie, il semble que le déroulement des événements, au lieu d'aborder un temps de paix, pousse le monde à la radicalisation des divergences: la division du pays, le blocus de Berlin, la guerre de Corée, la guerre froide.

Parmi les principaux responsables de cette situation Kuby désigne la classe politique allemande, qu'elle soit au gouvernement ou dans l'opposition. Cependant il manque la recherche d'une justification politique, ou au moins d'une justification quelle qu'elle soit, sur les motifs pour lesquels une certaine classe politique, souvent compromise avec le régime précédent, dominée par l'anti-communisme « viscéral » et n'ayant aucune confiance en la démocratie, a pu arriver au pouvoir. Et il manque aussi la justification de l'impuissance dans laquelle se trouvait l'opposition pour présenter une politique de rechange qui soit valable.

Sur ce point nous espérons que Kuby se poserait cette question, non pas dans une rhétorique formelle, mais réellement: « une politique allemande est elle possible? » La question n'est pas explicite, mais malheureusement la réponse l'est: « et même la démocratie sociale se soumet peureusement à une politique extérieure, qui ne peut être définie comme une *politique allemande*, mais bien comme un renoncement à une politique réelle ».

Quelle politique allemande? Kuby ne le dit pas. Du moins il ne donne pas une réponse politique, c'est à dire réalisable; il n'indique pas les forces, les couches sociales qui devraient contribuer à la réaliser. Prisonnier de l'idéologie nationale, de l'idée de l'existence « ab aeterno » de la nation, et de ce fait, prisonnier de l'idée que l'on peut et même que l'on doit faire une bonne politique allemande, il reconnaît en même temps les erreurs de la politique d'Adenauer et les risques d'un renouveau du nationalisme allemand, risques inhérents à la politique de ce dernier¹.

(1) « Nous aurions aimé que l'opposition demandât à la majorité du gouvernement avec quels slogans spirituels et politiques elle essaiera de donner un sens à la politique de réarmement, quand elle ne pourra plus alléguer les arguments du temps de la guerre froide sans se rendre ridicule.

Nous aurions aimé avoir des explications concernant les tâches à assigner à l'armée dans le cas où les grandes puissances sanctionneraient leur compromis par des traités... La question n'est plus: des militaires ou non; bien malheureusement elle est: une conscription obligatoire ou des militaires de carrière! Pourquoi l'opposition (des sociaux-démocrates) n'utilise-t-elle pas ses experts militaires pour expliquer directement au peuple avec quelle probabilité une armée allemande devra, dans un temps relativement bref, trouver des buts et des finalités nationales puisque ceux-ci, au nom desquels l'armée vient d'être créée, seront dépassés par les événements?

et sur le plan mondial il individualise les points qui devraient permettre le développement d'une société où la guerre ne serait plus un critère pour supprimer les controverses, — il ne sait pas indiquer une stratégie, et il ne lui est pas possible de le savoir —, et permettre une politique qui ferait prévaloir les valeurs auxquelles on croit. Son problème, de politique qu'il était, devient alors pédagogique. Qu'on enseigne aux allemands à s'adapter au statu quo, à être « meilleurs », qu'on se consacre (avec quelles forces?) à la reconstruction d'une Allemagne épuisée mais démocratique.

Domage que Kuby aussi, comme tant d'autres intellectuels européens honnêtes et intelligents, n'ait pas su pousser à fond son analyse, et de ce fait n'ait pas su faire avancer — tout en contribuant sur le plan culturel à la démystification de l'état national — les valeurs auxquelles il croit et pour lesquelles il a l'illusion de combattre. Peut-être, cependant, devrions-nous aussi dire que c'est la faute des fédéralistes, s'ils n'ont pas su commencer avant ce travail d'approfondissement culturel, qui aurait permis, c'est fort possible, de gagner à la lutte pour l'Europe même les Kuby.

s. g.

Gibt es ein deutsches Geschichtsbild?, Studien und Berichte der Katholischen Akademie in Bayern, Vol. 14, Echter-Verlag, Würzburg 1961.

Le livre est un recueil des rapports présentés au congrès de l'Académie catholique bavaroise, qui s'est tenu en mai 1960 à Würzburg pour traiter du thème suivant: « Existe-t-il un cadre historique allemand? ». Les titres des différents essais renseignent déjà sur le contenu de l'ouvrage. Le recueil débute par un essai intéressant d'Alain Clément, correspondant du journal « le Monde » à Bonn, qui a pour titre: « La conscience historique allemande vue par un observateur étranger ». Clément s'arrête un instant sur le risque méthodologique qu'il y a de rechercher un cadre historique autonome, qui ne pouvant être que l'interprète d'une réalité historique artificiellement limitée, contient, nécessai-

Il est évident que l'on déduirait de cet argument que la militarisation ne peut devenir le pivot de la politique intérieure, mais doit être un fait provisoire. *Donc, des militaires de carrière et non pas un service militaire obligatoire, car aux premiers il faut donner une solde, tandis qu'aux militaires appelés, il faut inculquer une idée de nation.*

rement, une perspective erronée. Aussi Clément met-il davantage l'accent sur la multiplicité que sur le caractère unitaire du cadre historique allemand, et conclut-il qu'il n'existe pas de cadre allemand, alors qu'il existe un cadre historique français. Le refus d'un cadre historique allemand n'amène cependant pas Clément à rechercher un schéma d'interprétation de la réalité historique européenne — non limité par la perspective allemande — et c'est pour cela que le rôle joué par l'Allemagne dans l'histoire européenne récente n'est pas mis en valeur dans son essai.

« La période nationale-socialiste dans la conscience historique du présent », tel est le titre de l'essai suivant, écrit par Hans Buchheim de l'Institut für Zeitgeschichte de Munich. L'analyse de Buchheim, bien documentée et complète — et, de ce fait, elle offre un intérêt à qui veut connaître les états d'âme qui dominaient dans l'Allemagne de l'après-guerre — ne dépasse que rarement le stade de la pure documentation et, lorsqu'il hasarde une interprétation, il tombe dans un schéma d'explication par la nation. L'essai suivant: « La continuité de l'histoire germano-prussienne, 1640-1945 », qui sera publié dans le prochain fascicule du *Fédéraliste*, grâce à une aimable autorisation de Ludwig Dehio, nous révèle comment le *particulier* qui caractérise l'histoire allemande n'apparaît clairement que lorsque l'historien considère le système européen des états, milieu dans lequel la Prusse a pu se hausser au rang de puissance européenne, puis le Reich à celui de puissance hégémonique. Dans un tel cadre prend de l'importance ce qui est commun à Frédéric le Grand, Bismarck, Hitler, c'est à dire leur esprit prussien de puissance et d'organisation qui a pu naître, se développer et s'imposer dans le système européen, et qui avec la fin de Hitler en 1945 a disparu définitivement.

Viennent ensuite deux essais dont l'intérêt n'est pas moins grand: le premier de Theodor Schieder, de l'Université de Cologne intitulé « L'Empire allemand de 1871 comme état national »; le second « L'idée d'état national en Allemagne au XIX et XX siècle » est de Karl Buchheim, de l'Université de Munich.

L'absence d'une définition explicite du concept de nation fait qu'on n'a que très vaguement défini l'objet de ces deux études: l'état national. Ce défaut diminue la valeur théorique du développement, qui offre toutefois une matière à réflexion considérable. On peut dire même que dans l'essai de Schieder les pages qui se réfèrent à la linguistique politique du Reich et à la pensée de Herder suggèrent, car elles l'effleurent, la distinction entre « nationalité spontanée » et « nationalité forgée par l'état ». Cette distinction du reste, qui est à la base d'une définition positive de l'idée de nation, est aussi contenue dans l'étude de Karl Buchheim, qui montre comment l'idée de nation fut étrangère à la tradition allemande, typiquement pluraliste et de toute façon non identi-

fiable avec un contexte précis ethnique et territorial, et comment cette idée de nation ne s'est posée que très tard avec l'affirmation du Reich.

a. c.

R. SAINZ DE VARANDA, *Les Espagnols devant l'Europe*, Bruxelles, Mouvement Européen, 1960, 190 p.

L'Espagne a paru deux fois s'ouvrir, pour ainsi dire définitivement, à l'Europe: à la fin des invasions barbares, réaffirmant sa latinité, sa tradition classique, son esprit européen, son catholicisme (Saint Isidore de Séville en est le symbole); et au début de la Renaissance, à laquelle elle participe activement, s'affirmant européenne avant même d'avoir atteint son unité nationale. La première fois la conquête arabe — et une guerre de « reconquista » qui durera huit siècles —, la deuxième fois la découverte du Nouveau Monde la détourne de l'Europe. Ce n'est qu'en 1848 — l'année crépusculaire de la défaite dans la guerre avec les Etats-Unis, qui marque la fin des espoirs et des rêves impériaux — que l'Espagne commence à se poser la question: « faut-il s'euro-péaniser? » — question à laquelle Ortega y Gasset donne une réponse énergiquement positive, et qui se repose aujourd'hui dans toute sa force.

Telle est la thèse d'un jeune européeniste espagnol, Ramón Sáinz de Varanda, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Saragosse, et dont les ouvrages consacrés aux problèmes politiques de l'union européenne acquièrent maintenant une actualité particulière, après que le gouvernement espagnol a demandé de s'associer au Marché Commun.

Un troisième obstacle s'oppose aujourd'hui à cette européanisation: la dictature, fruit à son tour de cette crise du pouvoir, ou plutôt de l'Etat national, que l'auteur étudie dans une brochure pénétrante consacrée aux problèmes constitutionnels français¹, étude que le manque de liberté de presse ne lui permet que d'esquisser pour l'Espagne, à travers un recueil de tous les textes constitutionnels qui ont régi son pays dans son histoire tourmen-

(¹) Du même, *La problemática constitucional francesa: La crisis del poder ejecutivo*, Zaragoza, 1957, 134 p. (extrait de la revue « Universidad » de Saragosse).

tée², mais dont il dit en tout cas l'essentiel ailleurs: c'est la fin de la suprématie européenne, c'est la crise, profondément analysée par Ludwig Dehio, du système de l'équilibre, c'est, en un mot, la faiblesse et l'insuffisance vers l'extérieur de nos Etats qui se répercute même à l'intérieur et voue leurs institutions à la décadence et à l'immobilisme³.

La dictature a saisi tout de suite le danger qui se cachait pour elle dans l'esprit vigoureux de renouvellement démocratique qui anime, ou tout au moins animait à l'origine, les aspirations les plus sérieuses et les plus hardies vers l'unité fédérale de l'Europe et elle n'a pas hésité à les présenter à son opinion publique comme le fruit, tour à tour, de la maçonnerie, du socialisme ou du marxisme⁴.

Et l'on comprend alors aisément pourquoi les démocrates espagnols avaient et ont encore tendance à surévaluer, inconsciemment ou à dessein, les institutions européennes existantes, et même les plus faibles et inconsistantes d'entre elles pour pousser leur gouvernement à y adhérer, et dans l'espoir qu'elles exerceront une influence « démocratisante », capable de corriger au moins certains des aspects les plus répugnants et anachroniques du régime franquiste⁵.

Mais ce n'est qu'une illusion — un piège tendu par la paresse. L'évolution — ou plutôt l'involution — de l'idée européenne résumée dans les propositions d'une « Europe des patries », montre suffisamment que toute charge idéale, toute tension démocratique est de plus en plus absente de cette conception, qui se réduit désormais à une simple collaboration interétatique. Et la dictature espagnole a immédiatement rectifié son tir, et a demandé d'adhérer.

Sáinz de Varanda l'a vu, à fond, avec clarté, lorsque, dans son ouvrage le plus récent, il a écrit que « sans un puissant centre social et politique il n'y aura pas de chances pour l'Europe en

(²) Du même, *Colección de leyes fundamentales*, Textos editados por Ramón Sáinz de Varanda con la colaboración de Federico Laguna Aranda y Tomás Sanchez Casajus, Zaragoza, 1957.

(³) Du même, *Hacia un gobierno europeo*, Academia Aragonesa de Ciencias Sociales de la Universidad de Zaragoza, Zaragoza, 1960.

(⁴) *Les Espagnols devant l'Europe*, p. 66 spp. Des enquêtes spécialement organisées par Sáinz de Varanda (*ibid.* p. 38 spp.) et auxquelles l'« Economist » s'est longuement intéressé (dans l'article *Spanish opinions and Europe* du 14 février 1962) prouvent dans quelle mesure, au contraire, cette opinion publique est prête à accepter l'idée de l'unité européenne, et la présence espagnole dans cette unité: ce qui explique les craintes — et les mensonges — du gouvernement et des milieux officiels.

(⁵) Du même, *Convención Europea de los Derechos del Hombre*, Acad. Arag. de Ciencias Sociales, Zaragoza, 1959, 47 p.

Espagne. Pour le trouver il faut promouvoir le développement de notre société vers une modernisation de ses fondements économiques et technologiques; vers une déprolétarianisation des salariés et des classes moyennes; vers une homogénéité sociale. Avec une Espagne moderne en plus de cela nous trouverons l'Europe, et l'Europe trouvera l'Espagne ».

Ce qui signifie, non pas la voie du renouvellement démocratique national — dont Sáinz de Varanda lui même a démontré ailleurs, nous l'avons vu, l'impossibilité —, mais la nécessité de ne pas attendre passivement l'Europe, et de s'y préparer avec un effort conscient, de la concevoir non pas comme le couronnement *ab extra* d'un effort autonome de modernisation et de démocratisation, mais bien comme le seul cadre — le cadre fédéral — dans lequel cet épanouissement pourra enfin se réaliser. Fait partie de cet effort le refus de l'Europe officielle, intergouvernementale et immobiliste, et l'appui à l'Europe fédéraliste du renouvellement dans la liberté, qui peut enlever au régime franquiste la dernière arme d'oppression avec laquelle il continue à exercer son chantage sur les Espagnols: la crainte que la fin du régime signifie un retour *a las andadas*, aux excès et aux crimes de la guerre civile. Dans le cadre d'un Etat européen, qui assurerait l'ordre et le respect de la loi, la démocratisation de l'Espagne pourrait se réaliser sans difficultés, et le dernier soutien qui encore maintient en vie un régime vermoulu et misérable — la peur — serait impitoyablement coupé.

Même pour l'Espagne, donc — surtout pour l'Espagne — la voie de l'épanouissement démocratique passe par la Constituante européenne.

a. c. b.

Les documents

COMPTE RENDU DE LA REVUE POUR L'ANNEE 1961

Selon notre habitude, nous publions le bilan de la revue pour l'année 1961. Ce bilan a un actif d'une certaine importance, qui devrait nous permettre de faire face au coût plus élevé de l'édition française par rapport à l'édition italienne, mais qui ne nous permet certainement pas de publier les deux éditions.

Pour sortir du cadre italien et tout en tenant compte de nos disponibilités, nous avons cessé la publication en langue italienne pour ne publier qu'en langue française. Si cette édition se suffit à elle même, nous pensons y joindre à l'avenir une édition anglaise.

ACTIF, PASSIF ET CREDITS DU 1.1.1961 AU 31.12.1961

ACTIF

Reste actif sur exercice antérieur	161.876 Lires
Abonnements	515.942 »
Vente numéros uniques et numéros anciens	42.800 »
Publicité	336.900 »
Rentrées diverses	42.040 »
Total actif	1.099.566 Lires

PASSIF

Frais d'imprimerie pour cinq numéros, dont un double, pour un total de p. 312, tirés à 1000 exemplaires	471.500 Lire
Frais d'administration (papeterie, affranchissement-correspondance, etc.)	19.600 »
Frais pour enveloppes avec en-tête (pour l'envoi des numéros)	10.000 »
Frais d'expédition en abonnement postal	24.900 »
Autres frais postaux (expédition à l'étranger, colis, imprimés postaux, etc.)	31.735 »
Dépôt postal en garantie à notre compte	7.500 »
Frais de traductions	7.000 »
	<hr/>
Total passif	572.235 Lire
Reste actif pour équilibrer	527.331 »
	<hr/>
Total	1.099.566 Lire

CREDITS

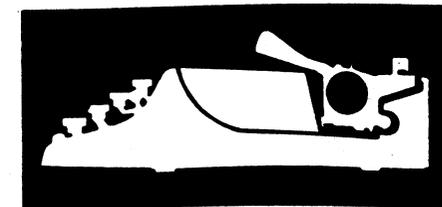
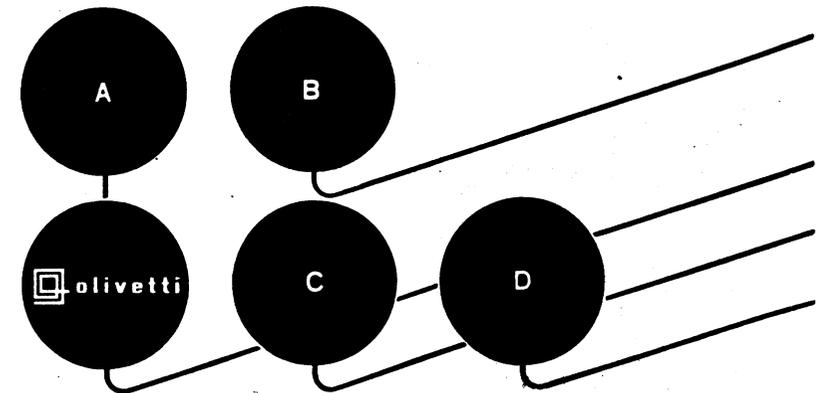
Factures à percevoir	114.150 Lire
----------------------	--------------

Olivetti Lettera 22

PROVARE UNA PORTATILE VUOL DIRE

osservare le dimensioni e il peso
saggiare la scorrevolezza del carrello
sentire come scattano i suoi tasti
contare il numero dei suoi servizi
assicurarsi se è robusta o no
analizzare la chiarezza dei segni
verificare l'allineamento delle righe
controllare se scrive anche inclinata
guardare se le copie sono nitide
sperimentare tutti i suoi comandi
vedere se entra ed esce facilmente
 dalla sua valigetta, **domandare**
 quanto costa - e alla fine

ACQUISTARE UNA LETTERA 22



Prezzo lire **42.000** + I.G.E.



**MAGNETI
MARELLI**



TUBI in P. V. C. RIGIDO

per edilizia

acquedotti

irrigazione

industria

lastre SAROLUX

tapparella SARONNO

***tuboplastica italiana* s. p. a.**

Saronno

Direttore responsabile Mario Albertini - Editrice Libera Associazione Il Federalista - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 - Industrie Lito-Tipografiche Mario Ponzio - Pavia - Spedizione in abbonamento postale - Gruppo IV.